

Production et circulation des monnaies de Charles de Blois (1341-1364).

Introduction.

Définition et but du sujet.

Ce mémoire propose une étude de la circulation et de la production monétaire de Charles de Blois. Charles ne fut prétendant au titre de duc de Bretagne, lui accordant le droit de battre monnaie, que durant la guerre de succession, que nous présenterons après, cette étude se borne naturellement aux années 1341-1365.

La guerre de succession de Bretagne, et le règne de Charles de Blois, ont déjà été étudiés et présentés dans de nombreux ouvrages historiques, la plupart du siècle dernier, et suivant toujours un schéma que l'on pourrait qualifier « d'académique ». Ils se basent tous sur *Les chroniques* de Froissart en y ajoutant quelques anecdotes locales, si en vogue dans les milieux d'érudits locaux du XIXe siècle. Ces ouvrages sont par ailleurs beaucoup trop teintés d'un régionalisme forcené les poussant à se contredire d'un chapitre à l'autre ; tantôt Charles de Blois est le vil prince capétien qui veut faire de la terre bretonne une métairie française et tantôt la fine fleur de la chevalerie bretonne a rossé l'Anglais au chêne de la Mi-Voie, entre Ploërmel et Josselin.

Heureusement l'historiographie actuelle¹ permet de sortir de cette pesanteur partielle et peu sérieuse en apportant un nouveau raisonnement, débouchant sur une présentation objective et une connaissance accrue de ces événements. C'est dans ce mouvement de rénovation de l'analyse de la guerre de succession que s'inscrit cette étude en s'appuyant sur une source² différente, méconnue et sous-exploitée qu'est la numismatique, ou science des monnaies. Durant cette période où les finances royale et ducal étaient aux abois, la guerre coûtant fort cher, la monnaie et surtout le droit de la produire étaient au cœur des préoccupations politiques, car ils étaient des facteurs capitaux pour la poursuite des opérations et la victoire finale, la monnaie demeurant « le nerf de la guerre ». Le contrôle de la production monétaire bretonne était d'autant plus important pour Charles de Blois qu'il subissait la concurrence directe de son compétiteur Jean de Montfort qui attirait vers ses ateliers, administrés par les Anglais, une partie du métal précieux monnayable.

Aussi, les monnaies peuvent bien sûr nous apprendre beaucoup sur l'administration monétaire et fiscale de Charles de Blois, sur les choix du duc dans ces domaines, sur le commerce et la situation économique du duché durant cette période troublée, mais également sur des thèmes plus éloignés. En effet, vecteurs de propagande, les monnaies sont porteuses d'un message politique sous forme de titulature et peuvent révéler des zones d'influence politique. L'analyse chronologique et géographique des enfouissements monétaires permet de mettre en évidence des régions et des périodes d'insécurité, et des mouvements de troupes. De plus, les thèmes iconographiques retenus et les manipulations monétaires locales sont également des révélateurs de la psychologie du duc Charles. Enfin, nous montrerons que la guerre de succession fut une fracture du point de vue politique, avec l'accession au trône de la dynastie des Montforts, mais également du point de vue numismatique avec l'émergence de thèmes locaux.

¹Choffel, *La guerre de succession de Bretagne* ; Cassard, *Charles de Blois* ; Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*.

²Car la numismatique est bien une source historique à part entière, mais qui souffre de la trop vague définition héritée du siècle dernier.

Plan de l'étude.

L'étude s'organise suivant un plan bipartite. La première étape est une réflexion chronologique, iconographique et quantitative de la production monétaire de Charles de Blois, pour savoir si celle-ci subissait des variations relatives aux événements politiques et militaires. Il sera également question de la gestion administrative de ce droit régalien et de l'utilisation des profits qui en étaient issus.

La deuxième partie de ce travail consiste en une approche chronologique mais aussi géographique de la circulation des monnaies de Charles à deux niveaux : régional et national. L'étude des découvertes de monnaies de Charles à l'intérieur du duché permet de définir des régions et des périodes privilégiées de circulation, puis de les expliquer. De plus, l'aire de diffusion de ces mêmes pièces à l'extérieur de la Bretagne permet d'apprécier le taux de réussite ou d'échec des imitations monétaires blésistes, car n'oublions pas que le but premier est d'exporter ces monnaies.

Biographie de Charles de Blois.

Charles de Blois (1317/20-Auray le 29 septembre 1364). Fils de Guy de Châtillon, comte de Blois (1307-1342), neveu, par sa mère, Marguerite de Valois, du roi de France Philippe VI (1328-1350). Il épousa en 1337, Jeanne de Penthièvre, nièce de Jean III (1312-1341), duc de Bretagne, à la condition qu'il prendrait le nom et les armes de Bretagne et succéderait au duc s'il n'avait pas d'enfant.

Le 30 avril 1341, Jean III mourut sans héritier direct et sans avoir clarifié la question de sa succession.

Jean de Montfort (1298-1345) prit l'initiative dès mai 1341, en allant s'emparer du trésor que son demi-frère avait accumulé et placé à Limoges, puis, grâce à cet argent, s'attacha une partie de la noblesse et se fit reconnaître duc par les bourgeois de Nantes³. Mais le roi Philippe VI, qui soutenait les droits de son neveu, réunit la Cour des Pairs pour décider qui serait habilité à présenter l'hommage pour la Bretagne. Le verdict fut rendu le 7 septembre⁴ : les Pairs reconnaissaient Charles de Blois duc de Bretagne au nom des droits de sa femme et ordonnaient l'arrestation de Jean de Montfort, mais celui-ci ayant été averti de sa disgrâce réussit à s'enfuir et s'enferma dans sa capitale.

Le duc de Normandie Jean, connétable de France et futur roi Jean II (1350-1364), secondé par son cousin, prit la tête d'une armée franco-bretonne de 5000 hommes pour faire appliquer la décision des Pairs. Nantes fut prise dès novembre 1341, où Jean fut capturé, puis Rennes enlevée en mai 1342 et finalement Charles resta seul pour terminer l'invasion. Il mit le siège devant Hennebont (Morbihan), dernier symbole du parti montfortiste, où s'étaient réfugiés Jeanne de Flandre et son fils, encore bébé, Jean. Malgré leur supériorité numérique, les Franco-bretons ne purent prendre la cité, à cause des hauts faits d'armes de Jeanne (qui lui valurent le surnom de *Jeanne la flamme*), et de l'intervention du roi d'Angleterre Edouard III (1327-1377).

Le conflit s'internationalisa donc en un an à peine.

Je ne m'étendrai pas sur tous les événements politiques et militaires et je ne citerai donc que les principales dates. Paix de Malestroit (Morbihan) le 19 janvier 1343, libération de Jean de Montfort le 1er septembre 1343, la mort de Jean de Montfort à Hennebont le 26 septembre 1345, due à ses blessures devant Quimper, capture de Charles de Blois durant le siège de La Roche Derrien (Côtes d'Armor) le 20 juin 1347, libération de Charles le 1er mars 1353, Traité de Brétigny 1360, bataille d'Auray le 29 septembre 1364, 1er traité de Guérande 12 avril 1365.

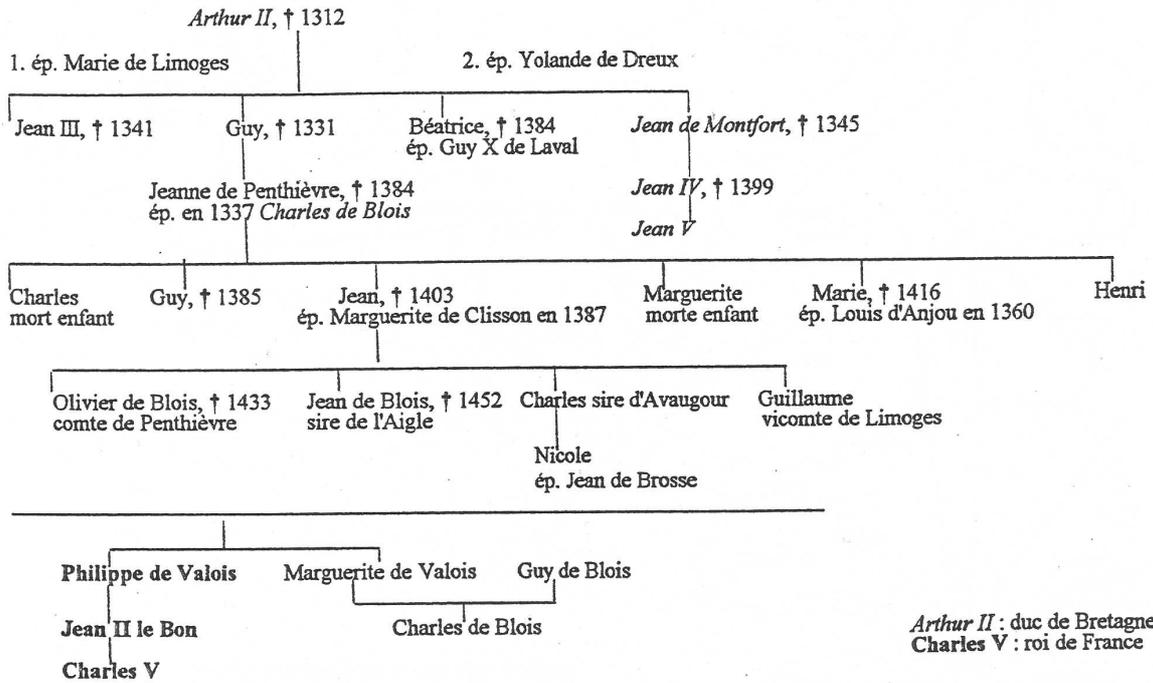
Ainsi, Charles de Blois régna vingt-trois ans sur une Bretagne divisée et livrée à la soldatesque. Cette situation ne convenait pas du tout à cet homme au caractère réputé pour son zèle religieux et sa droiture morale.

En effet, le trait principal du caractère de Charles de Blois est la force de sa foi et son humilité, J.-C. Cassard l'appelle « l'ascète couronné » (p. 82). Il multipliait les actes de foi (allant jusqu'à assister à trois ou quatre messes le jour de sa mort) ainsi que les aumônes ; sur ce sujet le témoignage de

³Voir l'illustration de Froissart.

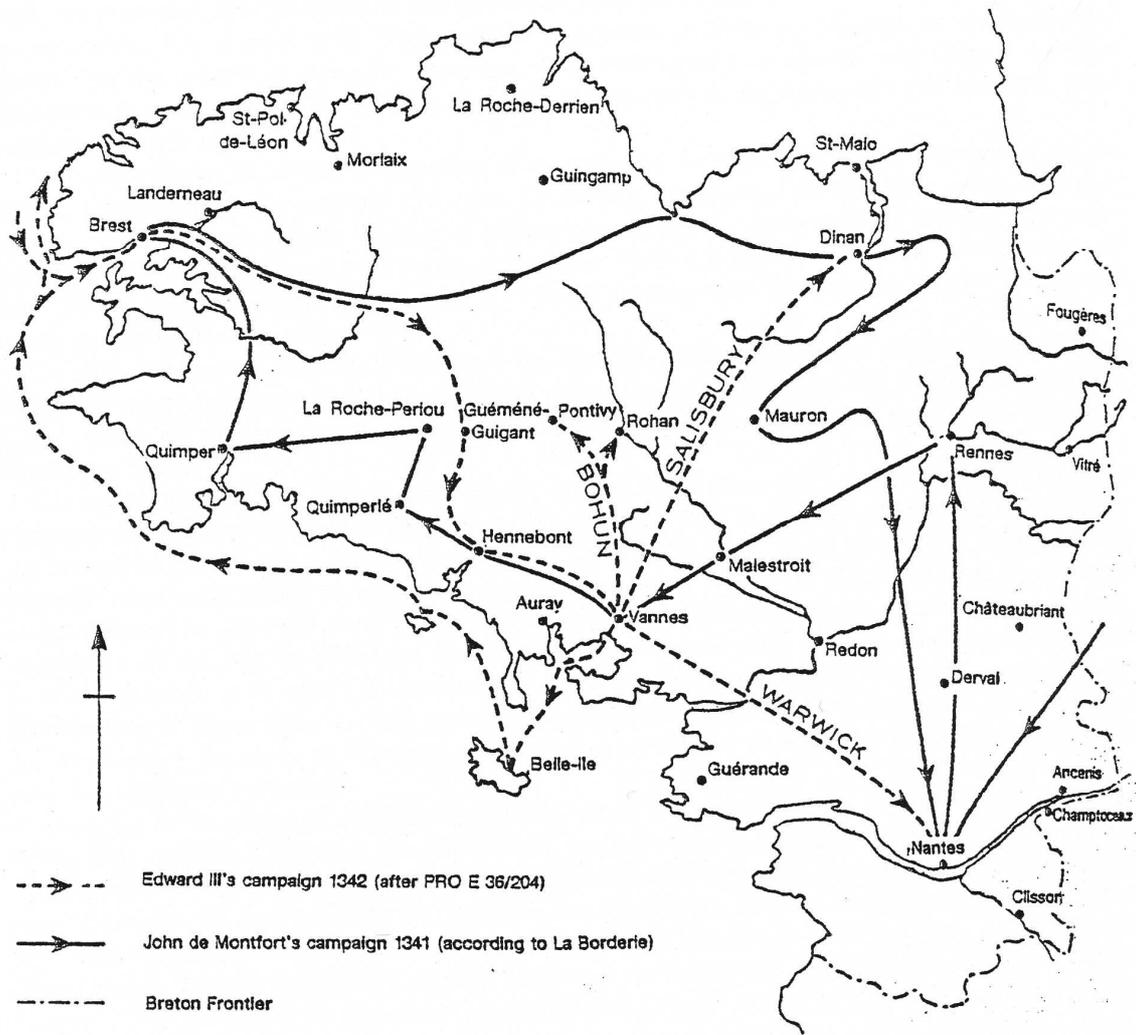
⁴Arrêt de Conflans-Sainte-Honorine.

Généalogie de Charles de Blois.



Extrait de J.-C. CASSARD, *Charles de Blois*.

Le début des opérations militaires.



Extrait de M. Jones, *The Breton civil War*.

Pierre de la Chaire est particulièrement représentatif « *durant sa captivité en Angleterre, il profitait de toutes ses permissions de sortie pour voir des pauvres et leur donner de l'argent. J'ajoute qu'à chaque carême, et chaque jour en carême, il recevait cinq pauvres dans sa maison pour les restaurer de nourriture et de boisson. A la Cène du Seigneur, tous les ans, il faisait en secret là où lui arrivait de se trouver ; il leur faisait prendre nourriture et boisson, lui-même les servant à table. Après quoi, pieds nus et nu-tête, vêtu seulement d'une tunique de drap blanc, gardant même par dessus son cilice sur sa chaire, il se ceignait d'un linge et lavait à genoux les pieds des pauvres en répandant des larmes. Ensuite, quand il avait fini avec eux, il donnait encore à chacun une somme d'argent équivalent à trente deniers* »⁵. Charles ne tenait pas compte de la nationalité des indigents mais simplement de leur misère.

Ce comportement lui attira les reproches et les railleries de son entourage, à commencer par sa femme. Michelet Barbelot rapporte « *à tous, de quelque rang que l'on fût, mais avant tout aux pauvres, il se montrait affable, humble et bienveillant ; plus il s'apercevait qu'on était pauvre et humble, plus il se faisait humble lui-même, si bien que certains nobles, voyant cela, se moquaient de lui : « voyez-vous notre duc, disaient-ils, il se ferait certainement plus humble devant une vieille femme que devant un bon guerrier* »⁶.

En effet, le duc était soucieux d'entretenir des liens de proximité avec son peuple. De nombreux témoins d'Angers expliquent que Charles de Blois répondait systématiquement aux interpellations de ses sujets, quel qu'en fut leur condition et à n'importe quel endroit « *fût-ce au milieu des champs* » (Guillaume André)⁷.

Cet intérêt, pour le bien être du petit peuple, somme toute assez peu fréquent à cette époque, se remarque dans l'exercice même de son pouvoir. Par exemple pour la justice J. C. CASSARD rappelle que la majorité des témoins d'Angers « *certifient qu'au temps du duc Charles les Bretons jouissaient des bienfaits d'une justice d'une exceptionnelle qualité* » (p. 73-74) : « *il avait des sénéchaux, des commis et des ministres de la justice bons, honnêtes et compétents, et il leur recommandait de mener à terme rapidement les affaires, en observant les règles de l'équité et du droit, de respecter en particulier le droit des pauvres, et il versait de bonnes pensions à ses officiers. Je peux dire qu'il avait de bons officiers car je les ai bien connus, par exemple Jean Philippe, Hervé de Lannilis, chevalier, et plusieurs autres. Au duché de Bretagne on n'aurait pu en trouver de meilleurs ni de plus honnêtes, à mon avis* » (Prigent Hamonou)⁸.

Du point de vue fiscal, Charles était attentif à ce qu'il n'y ait pas trop de levée d'impôts. Henri Prévôt nous rapporte « *plusieurs fois j'ai entendu son trésorier, le seigneur Pierre Poulard, lui dire : « Monseigneur, nous n'avons plus d'argent pour continuer la guerre et vous permettre de tenir votre rang. Il convient de lever un impôt ou des tailles sur vos sujets* ». *Le seigneur Charles ne le permettait pas ; par compassion ou par amour de son peuple, il n'y consentait pas. C'est aux princes et aux autres grands seigneurs, comme le seigneur Pape et le roi de France, qu'il demandait à emprunter de l'argent ; il hypothéquait sa terre, et il rendait ensuite l'argent le plus vite qu'il pouvait* »⁹. On peut également ajouter qu'il remboursait une partie de ses emprunts grâce aux profits issus de ses ateliers monétaires et de ses recettes fiscales¹⁰.

⁵Cassard, *Charles de Blois*, p. 50.

⁶Cassard, *Charles de Blois*, p. 40.

⁷Cassard, *Charles de Blois*, p. 76.

⁸Cassard, *Charles de Blois*, p. 74.

⁹Cassard, *Charles de Blois*, p. 72-73.

¹⁰Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, n° 219.

La monnaie dans la société¹¹

La monnaie : objet économique

La monnaie -en tant qu'objet physique- avait deux fonctions économiques au Moyen Age :

1° Moyen de paiement : du petit commerce quotidien jusqu'au niveau international, de l'impôt, des amendes, des rentes, des salaires, des rançons... La monnaie n'avait pas le monopole de ces règlements. Le troc n'était pas inconnu, des versements en nature avaient lieu pour certaines rentes seigneuriales, le crédit et les lettres de changes étaient communs tant dans le commerce international que dans le quotidien. Le métal brut ou travaillé était également employé.

2° Objet de thésaurisation. La monnaie gardait sa valeur propre, ou intrinsèque, puisqu'elle était métallique. On a mention des monnaies thésaurisées avec d'autres objets de valeur dans les évaluations de biens d'un riche défunt. Il peut s'agir de très importantes sommes. Mais aussi de gens plus modestes qui gardaient leurs économies en lieu sûr.

Les monnaies n'avaient pas non plus le monopole comme objet de thésaurisation. Les pièces d'orfèvrerie, gardées pour leur valeur métallique et destinées à être fondues en cas de besoin, remplissaient le même rôle.

On a supposé que la thésaurisation était plus grande dans des secteurs peu monétarisés comme les campagnes, où il y avait moins d'occasions d'utiliser les pièces. Une pénurie de monnaies incitait également à garder les pièces que l'on possédait au lieu de les utiliser, aggravant toujours plus la pénurie.

«La mauvaise monnaie chasse la bonne », stipule la loi de Gresham. C'est à dire qu'entre deux monnaies dont le contenu métallique par unité de compte (denier ou sou tournois) n'est pas identique, le détenteur préfère employer la faible et garder la forte. Les bonnes pièces disparaissaient ainsi progressivement de la circulation. On les thésaurisait, on les fondait pour en récupérer le métal ou les exporter à l'étranger.

La monnaie : autres utilisations.

La monnaie a connu des utilisations qu'on appellerait aujourd'hui extra-économiques : magiques, sacrées ou symboliques. Nous en présentons ici brièvement quelques-unes sous forme de mots-clefs. Des monnaies ont été utilisées comme amulettes. Des monnaies ont été offertes aux sources sacrées ou aux chapelles de pèlerinage comme ex-voto. Des monnaies ont été déposées dans les fondations, les murs ou sous le seuil des bâtiments lors de la construction. Une monnaie fut parfois placée comme paiement dans la bouche du défunt, lors de l'enterrement, afin de traverser le fleuve du royaume des morts. Cette coutume n'était pourtant pas généralisée ; par exemple aucun cas n'a été repéré sur les 100 tombes fouillées du cimetière Saint Marin de Mantes La Jolie (Yvelines), en fonction entre 1050 et 1450.

Les trois niveaux monétaires.

Depuis le XIII-XIVe siècle le régime monétaire européen est tripartite or / billon blanc¹² / billon noir¹³. Ce régime subit certaines modifications au cours du XIVe siècle, sans pour autant perdre ses caractères fondamentaux. Nous présentons ici les grandes lignes du régime dans son état de la 1ère moitié du XIVe.

1° Les monnaies d'or, pour le commerce international, les transactions entre grands négociants et grands seigneurs. Le florin de Florence était l'étalon international en Europe occidentale. On en retrouve des imitations en France, en Espagne, en Italie notamment.

¹¹Pour cette partie, je me suis très largement inspiré du mémoire de J.-C. Moesgaard, car toutes les définitions y ont clairement été présentées.

¹²C'est-à-dire, un alliage de cuivre et d'au moins 50% argent fin.

¹³Ces monnaies contiennent plus de cuivre que d'argent fin.

2° Les monnaies de billon blanc. Au départ, avant la grande diffusion de l'or, elles ont connu un grand succès comme monnaies internationales -le gros tournois français, l'esterlin anglais, le gros de Prague, mais c'est le gros au lion des Flandres qui s'est imposé à l'époque que nous étudions. Les mutations, consécutives à la forte inflation des années 1345-1365, stabilisent les monnaies blanches à un niveau intermédiaire servant à certaines transactions quotidiennes et au commerce inter-régional.

3° Enfin, les monnaies noires pour le petit commerce quotidien. Elles servaient aux aumônes et les pauvres ne manipulaient bien souvent que ces mauvaises pièces.

Il ne s'agit là que d'une esquisse et la réalité était évidemment beaucoup plus complexe, comme nous pourrions le constater à partir de l'exemple de Charles de Blois.

Le grand problème était le bimétallisme. Le cours des monnaies d'or et d'argent était stipulé dans une même monnaie de compte, le ratio or-argent étant fixe. Or, les métaux étaient des marchandises, dont le prix et le ratio changeaient, malgré les tentatives du pouvoir d'en fixer le prix. Comme on était réticent à changer le cours officiel des monnaies, considéré comme la garantie de la stabilité, on se retrouvait en manque du métal le plus coté dans le circuit commercial.

Ce mécanisme fut utilisé dans la compétition entre les autorités émettrices. Pour notre période et notre région, cela se vérifie dans la compétition entre Jean de Montfort et Charles de Blois, mais cela se généralisa à toute la France, surtout entre 1417 et 1422.

En principe, la valeur intrinsèque d'une monnaie noire devait correspondre à celle de la fraction de la monnaie blanche qu'elle représentait. Or, la frappe d'une somme en monnaie noire était plus chère que celle de la même somme en monnaie blanche, qui comptait moins d'unités. Le résultat était un manque permanent de monnaies noires et des plaintes perpétuelles face à cette situation.

Dans le cas particulier de notre étude, il est important de clarifier les phénomènes de manipulations et d'imitations monétaires.

La fin du règne de Philippe VI et celui de Jean II se caractérise par une forte inflation¹⁴ entraînant une profusion de types et d'émissions monétaires.

Le terme d'émission monétaire nécessite également des éclaircissements. Pour un type monétaire donné il y avait un poids, un titre et un cours correspondant. Pour augmenter ses profits, le roi manipulait ses monnaies en baissant le titre et/ou le poids mais en en maintenant le cours, ce qui accroissait la différence entre la valeur intrinsèque et la valeur libératoire, c'est-à-dire, le seigneurage. Ceci conduisait à la production de monnaies de plus en plus défectueuses qui chassaient les bonnes pièces de la circulation, toujours selon la même loi de Gresham dont nous avons déjà parlé. Cette pratique était très mal vue par la population car elle s'assimilait à de la fiscalité indirecte au même titre que la TVA actuelle. En effet, au lieu de payer un objet 20,6 % de plus que sa valeur réelle à cause d'une taxe, il fallait donner 20,6 % de monnaies en plus car les marchands répercutaient la baisse de la valeur intrinsèque des pièces par une hausse des prix pour maintenir la même quantité de métal précieux qui leur était due. Si le roi opérait des dévaluations trop nombreuses et trop rapides, comme à la période qui nous occupe, cela entraînait une grave perte du pouvoir d'achat de ses sujets et une inflation galopante. Enfin, je rappelle que des marques, ou différents d'émission, étaient apposées sur les monnaies, permettant aux changeurs de connaître le titre et le poids théorique des pièces qu'ils manipulaient.

Pour une présentation des monnaies de Charles de Blois, il est nécessaire de définir le terme d'imitation. Ce système consiste en la reproduction des monnaies d'un grand seigneur voisin avec un titre et/ou un poids inférieur. Le choix du modèle est important : il conditionne l'aire de circulation et le cours des imitations. Le but est effectivement de faire circuler les monnaies ainsi produites hors de leur région d'origine, avec un cours supérieur à leur valeur réelle, permettant de dégager de substantiels profits sur le droit de frappe monétaire.

C'est pourquoi Charles a privilégié l'imitation des monnaies royales françaises et des gros au lion des Flandres, qui étaient comme nous l'avons dit les monnaies fortes du XIVe siècle présentes dans

¹⁴Voir le tableau n° 14.

toute l'Europe et également en Bretagne (trésor découvert dans les travaux du nouvel hôpital de Quimper et trésor de Tourch également dans le Finistère sud¹⁵).

La méthode numismatique¹⁶

L'analyse numismatique s'effectue à deux niveaux :

1° l'analyse qualitative de chaque trouvaille :

Il faut des renseignements aussi précis que possible sur les circonstances de chaque découverte, et connaître l'histoire locale et la topographie historique du site¹⁷. Cela permet l'interprétation de deux situations pour chaque trouvaille :

-Comment la somme en question a-t-elle été constituée avant de finir dans la terre ?

-Comment et pourquoi a-t-elle été cachée/perdue et pourquoi n'a-t-elle jamais été récupérée ?

Une telle analyse permet, dans le meilleur des cas, de préciser le cadre social et économique de chaque trouvaille.

2° L'analyse quantitative ou sérielle :

Pour décrire la circulation, il faut disposer d'une importante documentation. En effet, le témoignage accumulé d'un grand nombre de trouvailles permet de connaître la circulation dans ses grands traits, de distinguer le typique de l'exceptionnel, et ainsi de déterminer des variations temporelles, géographiques et sociales.

Nous partons de l'hypothèse méthodologique que la circulation d'une région à un moment donné est uniforme, c'est à dire qu'à peu près les mêmes types de pièces circulent à ce moment. Le but d'une étude de la circulation est alors de définir les phases de son évolution. Quand la datation de l'enfouissement des trésors est facile parce que les émissions se succèdent rapidement, cette hypothèse se vérifie à partir d'un grand nombre de trésors. Pour d'autres périodes où les types monétaires furent immobilisés durant des décennies, la vérification est impossible.

Est ce que notre échantillon de trouvailles monétaires est représentatif de l'ensemble des monnaies perdues/déposées à l'époque ? La réponse ne peut être que négative. Les zones d'activité de notre époque, qui ne correspondent pas forcément à celles du XIV^e siècle, livrent a priori la majorité des trouvailles. En plus, il faut un milieu d'antiquaires actifs pour qu'une trouvaille soit mentionnée dans les journaux et les revues savantes ou acquises par un musée. Ce milieu existe surtout dans les villes, (en particulier à Nantes, avec la présence de F. Parenteau¹⁸) qui sont donc sur-représentées par rapport aux campagnes. Quant aux fouilles archéologiques programmées, le choix du site est souvent déterminé par un programme de recherches qui favorise certains types de sites au détriment d'autres.

En plus, les fouilles ont été menées avec des méthodes différentes. Dans une fouille de sauvetage, on est obligé d'aller vite, ce qui entraîne inévitablement la perte de monnaies, qu'on aurait trouvées lors de fouilles programmées (ce qui pourrait justifier l'utilisation de détecteurs de métaux pour s'assurer que plus rien ne se trouve dans les déblais). Même pour les fouilles programmées, les méthodes appliquées varient selon la nature des couches : les remblais sont fouillés beaucoup plus vite que les couches d'occupation en place.

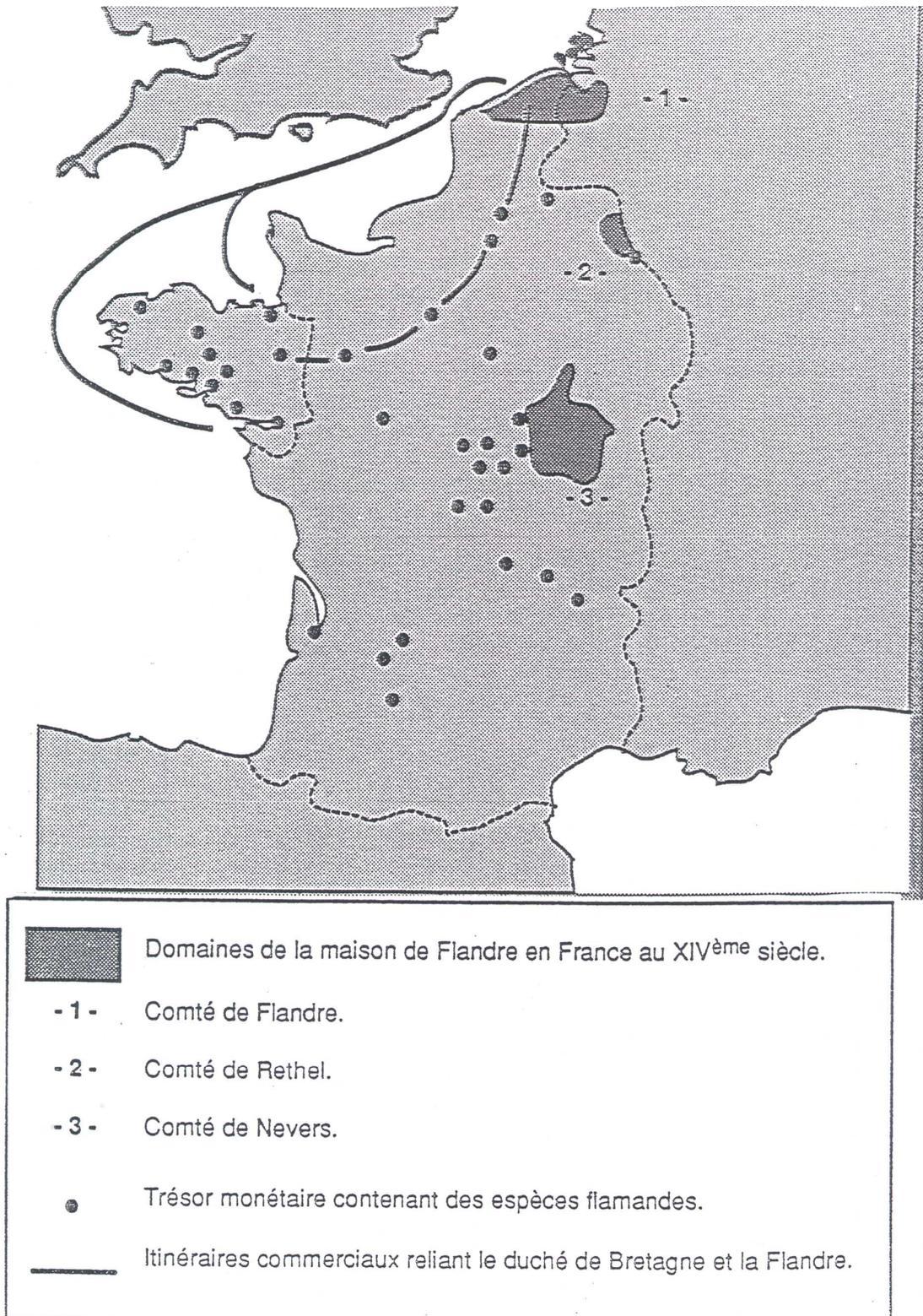
¹⁵Dy 287 et 389 ; un autre trésor à Pluvigner (56) Dy 271 contenant 353 pièces dont 239 gros au lion. La datation de cet ensemble est incertaine, peut-être postérieure à 1364, nous l'exclurons donc de notre étude.

¹⁶Même remarque qu'à la note n° 11.

¹⁷Le cas du trésor d'Hennebont est un bon exemple, SALAÛN G., « Le trésor d'Hennebont (Morbihan) redécouvert », *BSFN*, février 1999, p. 23-28.

¹⁸Conservateur du musée archéologique de 1859 à 1882.

La monnaie, témoin des relations commerciales entre les Flandres et la Bretagne au XIV^e siècle.



Extrait de l'exposition *Bretagne-Flandres*, 1989.

Nous divisons les trouvailles en deux groupes : trésors et trouvailles isolées. La distinction est faite selon un critère physique : la trouvaille consiste-t-elle en une ou plusieurs monnaies ? Cette division des trouvailles fournit un cadre analytique, car les deux groupes correspondent à quelques exceptions près (que nous détaillerons plus bas) à deux situations différentes : monnaies déposées intentionnellement et monnaies perdues accidentellement.

Trésors.

Un trésor monétaire est défini comme « au minimum deux monnaies trouvées ensemble dans un contexte qui laisse croire qu'elles ont été déposées en même temps ». En règle générale, les trésors ont été déposés intentionnellement -une exception serait un porte-monnaie perdu, comme à Saint Martin de Boscherville¹⁹.

Pour déterminer la date d'enfouissement d'un trésor, on se sert d'une méthode archéologique affinée pour la numismatique. L'enfouissement a logiquement eut lieu après le début de l'émission de la monnaie la plus récente représentée dans le trésor. Cette date est appelée le *Terminus Post Quem* (TPQ). On a deux moyens pour évaluer le temps passé depuis le TPQ jusqu'à l'enfouissement. Premièrement, on peut analyser les monnaies de l'émission la plus récente représentée dans le trésor. S'il y en a un petit nombre et si elles sont surtout sorties des ateliers monétaires proches du lieu de découverte du trésor, on peut penser que l'enfouissement a eut lieu peu de temps après le TPQ. Si au contraire, il y en a beaucoup et que les ateliers lointains sont représentés, un certain temps a dû s'écouler entre le début de l'émission et l'enfouissement du trésor. Deuxièmement, l'absence d'une émission postérieure laisse penser que le trésor a été enfoui avant le début de celle-ci. La date de son début donne alors le *terminus ante quem* (TAQ).

Ce n'est que trop rarement qu'est connu le propriétaire d'un trésor. Parfois, ce dernier est accompagné d'un objet portant le nom - un parchemin ou un signet par exemple²⁰. Quelquefois le trésor est trouvé dans une propriété dont le propriétaire est identifié par les documents²¹. Mais dans la plupart des cas, il reste anonyme. Cet anonymat constitue évidemment un obstacle pour replacer le trésor dans son contexte social. Nous pouvons néanmoins tenter une approche par l'analyse de la nature du site de la trouvaille.

On connaît des trésors datables depuis l'Antiquité à nos jours. Il faut savoir que leur raison d'être varie beaucoup selon le régime économique social et religieux de la société.

Ici nous ne nous occupons que de la situation du bas Moyen Age. On peut distinguer trois groupes principaux. La distinction entre eux est établie par une analyse des circonstances archéologiques. Elle n'est pas toujours certaine en raison des renseignements incomplets. Les trois groupes ont une valeur très différente en tant que témoin de la circulation monétaire. Nous présentons ici les trois groupes relatifs à : 1° la constitution du lot, 2° le dépôt du lot et 3° sa valeur comme source de la circulation.

1° nous avons déjà évoqué le cas d'un porte-monnaie perdu. Il est la source idéale, avec l'enfouissement à la hâte²², pour l'étude de la circulation monétaire. Aucune sélection délibérée n'a été effectuée ; on peut se permettre de supposer qu'il s'agit d'un prélèvement représentatif de la circulation - sauf s'il s'agit de la bourse d'un voyageur venant de loin, dont les monnaies témoignent de la circulation de son pays d'origine.

2° une offrande - de nombreuses variantes sont connues : dépôt lié à la construction d'une maison, dépôt votif, etc ; le dépositaire a opéré une sélection non économique en choisissant les pièces les plus adaptées - par exemple des pièces jugées sacrées pour une raison quelconque. Ces trésors ont donc une valeur limitée pour l'étude de la circulation monétaire au sens économique.

¹⁹MOESGAARD J.-C. et SALAÜN G., « Un trésor de monnaies du XIVe siècle près de Saint Martin de Boscherville (Seine-Maritime) », *BSFN*, avril 1997, p. 59-63.

²⁰Voir par exemple le trésor de Lessay (Dumas et Monard 1978).

²¹Voir le trésor de Vendée, enfoui par l'amiral Louis-Charles du Chaffault de Besné durant la Révolution. Etude de M. Dhénin, vente Vinchon 30 novembre et 1er décembre 1993.

²²Voir à nouveau les trésors de Saint Martin de Boscherville et d'Hennebont.

3° dépôt des économies de quelqu'un. Les trésors de ce type constituent la vaste des trésors, mais pas pour notre période où les enfouissements hâtifs s'imposent.

Analysons d'abord les raisons de l'enfouissement des trésors de ce groupe. Il peut s'agir de deux situations différentes : la thésaurisation - c'est à dire les économies faites pendant une certaine durée et gardées à un endroit sûr - ou une somme ramassée et cachée rapidement en cas de danger immédiat. Enfin, il y a parfois un certain mélange entre les deux catégories.

Entre ces deux catégories la distinction s'opère par une analyse numismatique : si, comparée à d'autres trésors déposés à la même époque, la différence d'âge entre la monnaie la plus ancienne et la monnaie la plus récente est très grande, il s'agit vraisemblablement d'une thésaurisation. Si, au contraire, la structure d'âge est serrée, on l'interprète comme une somme ramassée rapidement. La limite entre ces deux catégories n'est donc pas fixe, mais plutôt estimative. En période d'affaiblissement monétaire la distinction est rendue plus facile puisqu'on a le droit de croire que les pièces anciennes plus lourdes et/ou d'un meilleur aloi disparaissaient très vite de la circulation courante. Leur présence dans un trésor indiquerait donc qu'il s'agit d'une thésaurisation et non point d'un prélèvement direct lors de la circulation. Le contexte archéologique peut aussi indiquer une thésaurisation ; la niche aménagée dans le mur pour abriter un trésor.

Dans le processus de constitution du trésor, le propriétaire a opéré une sélection, qui donne une distorsion par rapport à un prélèvement fortuit. S'il s'agit d'une somme ramassée à la hâte en cas de danger, le propriétaire n'a pas eu beaucoup de possibilités de choisir les pièces. Un tel trésor donne donc une image assez fidèle de la circulation. Pour la thésaurisation, par contre, on préfère pour des raisons pratiques, les grosses espèces, si elles sont disponibles²³. Le ratio entre les métaux peut favoriser la thésaurisation d'un métal plutôt que d'un autre. En cas d'affaiblissement, on préfère normalement thésauriser les bonnes pièces anciennes. Cela est une application de la loi de Gresham. En plus, le propriétaire peut avoir eu des préférences personnelles qui nous échappent, les monnaies de Charles de Blois plutôt que celles de Jean de Montfort ou l'inverse suivant son affinité politique. La durée de la thésaurisation donne également une distorsion par rapport à la circulation du moment du dépôt.

Pourquoi les trésors n'ont-ils pas été récupérés ? Le propriétaire a dû en être empêché -soit par la mort soudaine due à la guerre, aux épidémies, soit par sa fuite consécutive à la guerre ou encore par l'oubli du lieu d'enfouissement. Notons que la mort consécutive à la guerre peut aussi bien frapper le propriétaire d'une thésaurisation que celui d'une somme ramassée hâtivement devant le danger.

On remarque que la guerre amène une double augmentation : tant du nombre d'enfouissements que du nombre des trésors non récupérés. Cette tendance trouve une confirmation dans notre documentation.

Trouvailles isolées.

Une trouvaille isolée est définie comme une monnaie trouvée seule. Si on trouve plusieurs monnaies isolées sur un même site, chacune dans un contexte indépendant, un tel ensemble est considéré comme une série de trouvailles isolées et non pas comme un trésor ou une troisième catégorie à part.

Les monnaies isolées ont pour la plupart été perdues par hasard ; il s'agit souvent alors des petites espèces, qu'on perd plus facilement et dont on abandonne plus vite la recherche. Elles éclairent donc un aspect que les trésors n'évoquent pas : celui de la circulation quotidienne des petites espèces. A priori, le taux de perte a dû être constant (sauf en cas de non production des pièces considérablement plus grandes ou petites qu'auparavant). L'analyse des trouvailles isolées permet donc de corriger la distorsion chronologique dans l'image de la circulation fournie par les trésors, au moins pour les monnaies d'argent qui sont représentées parmi les trouvailles isolées.

²³Ceci implique donc qu'une pièce d'or même isolée peut constituer une thésaurisation, vu l'importance de sa valeur libératoire.

On peut pourtant distinguer des exemples de dépôts intentionnels. Une monnaie d'or représente une valeur si importante qu'elle peut à elle seule constituer une thésaurisation. Quelques fois le contexte archéologique permet de déterminer qu'il s'agit d'une utilisation symbolique ou magique de la monnaie, dont nous avons déjà donné un aperçu. On a souvent sélectionné des types particuliers considérés plus sacrés pour telles occasions. Il faut les exclure de l'analyse de la circulation au sens économique.

Il faut avoir des renseignements aussi précis que possible sur le lieu et les circonstances de la découverte pour distinguer la perte accidentelle du dépôt intentionnel et pour situer la place de la monnaie dans la société de l'époque. Mentionnons seulement deux exemples : la répartition dans l'espace de monnaies découvertes dans le sol d'une église montre souvent une concentration devant les autels ; les monnaies ont alors été perdues par les fidèles lors de l'offrande.

Or, trop souvent les renseignements font défaut. La situation idéale est représentée par les monnaies trouvées dans les fouilles archéologiques, car on connaît l'endroit exact de la découverte ainsi que son emplacement dans la stratigraphie du site.

La micro-analyse du contexte archéologique éclaire en principe deux aspects importants pour l'interprétation de la trouvaille : les circonstances et la date de la perte de la monnaie. Grosso modo, on distingue les couches d'occupation in situ et les terres remuées d'une manière ou d'une autre. Une couche in situ éclaire au maximum la situation de perte d'une monnaie : la localisation, la nature des activités de l'endroit, éventuellement une datation plus précise (même si les datations par la stratigraphie sont rarement très précises. En plus, elles se basent souvent sur les monnaies) etc. Par contre, des terres remuées posent problème. On ne peut pas connaître les modalités de la perte. On ne sait même pas avec certitude si la monnaie se trouvait déjà sur le site ou si elle a été amenée avec des terres de remblais (provenant pourtant d'un environnement proche). Cette réserve amène à la prudence dans l'exploitation des trouvailles isolées dont on ne connaît pas le contexte archéologique.

Parfois le contexte archéologique est sensiblement postérieur à la période de frappe des monnaies. Selon l'interprétation archéologique de la stratigraphie, il y a deux explications à ce phénomène :

1° les pièces peuvent avoir été perdues ou déposées bien plus tard que leur période de frappe, preuve qu'elles sont restées en circulation au moins jusqu'au moment de la perte. Elles constituent ainsi des témoins précieux pour présenter la circulation.

2° les pièces se trouvent dans des couches remuées. Par exemple, on trouve de nombreuses monnaies romaines dans des couches médiévales et modernes en milieu urbain. On les nomme monnaies résiduelles.

Cela pose deux problèmes de méthode. Tout d'abord, on ne peut pas savoir avec certitude si les pièces isolées pour lesquelles nous ne disposons pas d'informations archéologiques ont véritablement été perdues à une date proche de celle de leur production. Ensuite, on ne peut pas exclure qu'un certain nombre des pièces anciennes ait pu se trouver dans des contextes archéologiques postérieurs.

En réalité, le problème de la durée de circulation n'est pas si grand. En effet, nous nous trouvons à une époque où les types se suivent très rapidement et le manque de métal pousse à réutiliser les monnaies anciennes pour en faire de nouvelles dévaluées. De plus, Jean le Conquérant ayant lancé une sorte de « *damnatio memoriae* » à l'encontre de son compétiteur, il dut probablement attacher beaucoup d'importance à l'éradication des monnaies de Charles portant sa titulature et donc son souvenir. Cela semble avoir été d'autant plus efficace que les monnaies de Charles disparurent en moins de vingt ans de la circulation monétaire.

Présentation de la documentation.

Les sources numismatiques.

Nous nous sommes efforcés de constituer la plus grande base de données possible aussi bien sur les trouvailles que sur les variantes de monnaies de Charles de Blois. Nous ne prétendons cependant pas en avoir fait l'inventaire exhaustif. La littérature d'histoire locale, les revues savantes, les journaux anciens, les notes manuscrites des collectionneurs fournissent une mine de renseignements, mais trop éparpillés pour justifier un dépouillement systématique.

J'ai essentiellement utilisé cinq types de sources différentes :

1° l'étude des médailleurs,

-Musée départemental des antiquités de Rouen dont le médailleur s'est logiquement révélé assez pauvre (moins de 5 pièces).

-Musée Th. Dobrée à Nantes, dont les collections sont très riches en variétés et trésors inédits (environ 370 pièces du trésor de Savenay, 110 dans le fonds général et 100 dans la collection personnelle de Th. Dobrée).

-Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France, dont les fonds sont eux aussi très riches (environ 90 pièces).

-Musée de la Monnaie de Paris (moins de 5 pièces).

2° l'étude des collections privées, en tête desquelles celles de Mrs Cariou à Nantes (50 pièces), Prot à Etampes.

3° l'étude des monnaies trouvées en fouilles.

Mon stage d'une semaine au laboratoire d'analyse numismatique du CRAHM à Caen sous la responsabilité de J. Pilet-Lemière m'a été à ce sujet très profitable.

Le dépouillement des archives de services archéologiques.

4° le dépouillement systématique des ouvrages et revues numismatiques, de certaines revues archéologiques régionales, et le manuscrit de F. Parenteau conservé au musée Dobrée²⁴.

5° les demandes de renseignements auprès de l'élite de la recherche numismatique française.

Les sources manuscrites.

Je ne me suis pas lancé dans une recherche systématique aux archives départementales ou nationales puisqu'a priori M. Jones l'a fait avant moi. Aussi, je me suis cantonné à l'analyse des textes publiés par celui-ci dans ses deux recueils, car dans les actes de Jean IV, il était parfois question également de Charles de Blois.

Des ouvrages plus anciens, comme celui de Bigot, de Saulcy et dom Morice m'ont également délivré quelques références de documents, aujourd'hui malheureusement disparus, ainsi que l'énorme documentation, malheureusement trop partielle, laissée par dom Plaine.

Enfin, le recueil des témoignages du procès en canonisation d'Angers et l'inévitable *Chronique* de Froissart constituent le dernier support des sources manuscrites que j'ai consultées.

Il ne sera donc jamais question ici de documents manuscrits inédits (si ce n'est le répertoire essentiellement numismatique de F. Parenteau), mais d'informations inexploitées ou mal comprises.



²⁴N° d'inventaire 997.11.1.

1ère partie : la production monétaire de Charles de Blois.

Au siècle dernier, A. Bigot a regroupé les monnaies de la guerre de succession de Bretagne au sein d'une « période d'imitation ». En effet, la principale caractéristique des monnaies de Charles de Blois est d'être des reproductions plus ou moins fidèles, suivant les avis et les types, de la plupart des monnaies de Philippe VI (1328-1350) et de Jean II (1350-1364). Est-il possible d'imaginer que durant cette période les monétaires, mêmes au service du capétien Charles de Blois, n'aient pas introduit quelques éléments iconographiques locaux ? Le roi a-t-il laissé agir son vassal à sa guise ou y eut-il une résistance du pouvoir central contre l'abandon d'une partie de ses droits ? Enfin, cette production monétaire presque uniquement basée sur la reproduction des types français est-elle réellement la marque d'une totale dépendance vis-à-vis du suzerain ou le signe de la baisse de l'autorité royale au profit de celle des grands seigneurs qui s'octroyèrent un droit régalien ? Le cas de Charles de Blois peut nous renseigner sur la politique monétaire d'autres grands princes qui reproduirent également, soit en même temps, soit juste après, les monnaies royales, comme son compétiteur Jean IV (1345-1399), Charles le Mauvais roi de Navarre et comte d'Evreux (1343-1387), les ducs de Bourgogne Eudes IV (1315-1350), Philippe de Rouvre (1350-1361) et Philippe le Hardi (1363-1404), Jeanne de Naples comtesse de Provence (1343-1352), et enfin Raimond IV prince d'Orange (1340-1393).

Cependant, aucun d'eux ne put atteindre les « records » établis par Charles de Blois dont les imitations devinrent systématiques à la fin de son règne. Plutôt que d'inspirer le mépris comme au siècle dernier, la production monétaire de ce prince doit retenir l'attention par son caractère exceptionnel, tant par son importance en volume qu'en valeur.

Une telle production nécessita probablement la création, la réforme et la rationalisation des grands organes administratifs. Qu'en est-il dans les faits ? L'administration fiscale et monétaire bretonne subit-elle des bouleversements ? Si oui, à cause de quoi et dans quel but ? Que savons-nous de l'administration fisco-monétaire blésiste ?

Enfin, il conviendra d'étudier la législation de Charles de Blois en matière monétaire. Quels sont les moyens dont Charles de Blois s'est doté ? Comment voyait-il la circulation des monnaies françaises et étrangères dans ses Etats ? Fit-il interdire la circulation des monnaies de son compétiteur ou les toléra-t-il ?

Nous essayerons au long de cette première partie d'apporter une réponse, sinon à toutes ces questions, du moins à la majorité. A cette fin, nous présenterons la production monétaire de Charles de Blois, puis l'administration fisco-monétaire et enfin la législation.

Présentation chronologique, typologique et géographique.

Présentation chronologique et typologique de la production d'imitations monétaires.

Le tableau suivant classe les pièces de Charles de Blois d'après la chronologie des monnaies royales et flamandes imitées et par ordre décroissant de valeur libératoire. Ce classement se base sur le principe qu'imitations et prototypes étaient contemporains. J'ai déjà montré qu'il fallait à Charles moins de trois semaines pour émettre une copie de monnaie royale²⁵ puisqu'il a eu le temps d'imiter les 2e et 3e émissions du gros aux trois lis (Dy 307) datant des 8 et 27 juillet 1359. Charles a heureusement maintenu les différents royaux sur ses monnaies, nous permettant d'en suivre la chronologie au plus près. De plus, selon M. Bompaire, le roi avertissait les grands seigneurs avant de procéder à une dévaluation, que ceux-ci pouvaient donc même anticiper. Suite aux imitations se trouvent les monnaies propres à Charles de Blois ou dont les prototypes sont inconnus.

La monnaie au Moyen Age, en plus de son utilité commerciale, constituait un parfait vecteur de propagande. Même si l'on a reproché à Charles de Blois de n'avoir que « servilement contrefait les pièces royales », elles ne font cependant pas exception. En effet, Charles pouvait parfaitement affirmer sur ses monnaies ses prétentions politiques, puisqu'il s'y présentait en qualité de duc de

²⁵SALAÜN G., « Remarques sur le monnayage de Charles de Blois », *BSFN*, mai 1997, p. 78 à 82.

Bretagne (KAROLVS DVX BRITANNIE) ou duc des Bretons par la grâce de Dieu (KAROLVS DEI GRA[CIA] BRITANORVM DUX).

De plus, les monnaies portaient souvent des éléments iconographiques bretonnants, comme des hermines ou des pseudo-lis²⁶ à la place des fleurs de lis. On rencontre également des trèfles sur de nombreuses monnaies²⁷. Quelle en est la signification ? D. Cariou propose une hypothèse tout à fait recevable²⁸ : il rappelle qu'« en héraldique, une couronne tréflée surmontant un écu indique une dignité ducal », et après une série d'exemples conclut que « si les ducs utilisaient les trèfles [...], c'est bien parce qu'ils y voyaient un symbole national ». Ces trèfles avaient donc la même portée symbolique que les lis mais à un échelon inférieur. Après vérification, les trèfles apparaissent effectivement à la place des lis sur les monnaies de Charles de Blois.

L'exemple le plus accompli est l'imitation du franc à cheval frappé en décembre 1360, après la libération du roi Jean II (Dy 294). Le duc s'y fait représenter avec ses propres armes. Le caparaçon de son destrier et sa tunique portent des hermines et son heaume est cimé d'une tête d'aigle. Il s'agit là de la première représentation fidèle²⁹ de la couronne ducal bretonne sur une monnaie, innovation que l'on retrouve également sur un sceau présenté par Y. Le Fort des Ylouses³⁰.

Charles fut donc le premier à faire figurer, tant sur une monnaie que sur un sceau, l'un des principaux attributs de son pouvoir. Même son compétiteur, Jean de Montfort attendit d'être installé sur le trône pour en faire autant (blanc à l'I imitant le blanc au K de la fin avril 1365)³¹.

Cependant, la volonté première de Charles de Blois est de faire passer ses monnaies, surtout celles de forte valeur, pour des pièces royales. On estime que la population reconnaissait les monnaies grâce aux motifs centraux, une fleur de lis pour les pièces royales françaises, le nombre de lettres, et peut-être la forme des derniers caractères de la légende. Tous ces éléments furent détournés par les habiles graveurs au service de Charles de Blois. Ils reproduirent à l'identique, dans ses formes générales, le motif central, Charles s'accapara la titulature royale, fit parfois écrire son nom KAROLLVS³² pour avoir le même nombre de lettres que IOHANNES et utilisa le U oncial dans DUX³³ pour imiter en trompe-l'oeil le E de REX.

Ceci explique également que les quelques monnaies « typiquement de Charles de Blois » ne soient que des monnaies noires, car les sommes engagées étaient inférieures et leur moindre propagation dans la circulation générale ne constituait pas un problème majeur. L'important était la diffusion des grosses monnaies d'or et de billon blanc.

Enfin, le tableau n°1 est un récapitulatif de la chronologie des monnaies de Charles de Blois. J'en ai volontairement exclu les monnaies pour lesquelles le prototype est inconnu ou classique (gros et denier tournois) et dont on ne peut par conséquent pas donner de date de production précise (cependant, en deuxième partie de ce mémoire, lorsque nous étudierons la composition des trésors, il nous sera possible de voir à quel moment ces types apparurent dans la circulation monétaire bretonne et donc d'en proposer une chronologie approximative).

²⁶Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne*, p. 122 « cette imitation qui, au premier abord, peut se prendre pour une fleur de lys, a reçu de M. Hucher (*RN*, 1847, p. 236) le nom caractéristique de *pseudo-lys*, dénomination qui a fait fortune et est généralement employée par les numismatistes ».

²⁷Caron *Monnaies féodales* françaises, n° 50 ; Bigot *Essai sur les monnaies de Bretagne* pl. XVII n° 7 et 9 ; pl. XVIII n° 10 ; pl. XIX n° 3 et 7 ; pl. XIX bis n° 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.

²⁸CARIOU D., « Couronne royale, couronne ducal », *ASBNH*, 1998, p. 34-35.

²⁹Sur ce sujet, il faut relativiser le propos de J.-Y. Copy, *Les gisants haut-bretons* « l'emploi de l'or, du sceptre, de la couronne fleuronnée et de la titulature royale constituent une innovation » (p. 111), certes, mais cela est tout de même en grande partie dû au phénomène d'imitation. De plus, les couronnes figurées sur les autres pièces que le franc ne sont pas des représentations précises. Voir également J. Kerhervé p. 181, « elle fut peut-être dictée à l'origine par la seule volonté d'imitation des espèces françaises ».

³⁰LE FORT DES YLOUSES Y., « Sceau et pouvoir en Bretagne du XIIe au XIIIe siècle », *MSHAB*, Tome LXVIII, 1991, p. 129-140.

³¹SALAÜN G., « La couronne de Charles de Blois », *ASBNH*, 1998, p. 33.

³²Gros à la couronne, Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne*, pl. XV, n° 4 et 5.

³³Par exemple le royal d'or Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne* pl. XV n° 1.

Tableau n° 1 : la chronologie des émissions monétaires de Charles de Blois.

Emetteur	Type	Date
Philippe VI	gros à la queue	27 septembre 1348-15 janvier 1349
Philippe VI	double tournois du 1er type	1er janvier 1337-6 avril 1340 ³⁴
Philippe VI	double parisis du 3e type	27 avril 1346-24 février 1347
Philippe VI	double tournois du 2e type	3 janvier-27 décembre 1348
Philippe VI	double parisis du 4e type	12 avril-21 août 1350
Philippe VI	denier tournois du 3e type	3 janvier 1348
Louis Ier	gros au lion des Flandres, 2e émission ³⁵	28 mai 1351-5 septembre 1353
Jean II	royal d'or	22 août 1358-15 avril 1359
Jean II	franc à cheval	5 décembre 1360
Jean II	gros à la patte d'oie	22 janvier-5 août 1358
Jean II	gros puis blancs à la couronne	22 août 1358-6 mai 59
Jean II	gros aux trois lis	3 juin-18 octobre 1359
Jean II	gros à l'étoile	22 novembre 1359-15 mars 1360
Jean II	gros blanc puis blanc au châtel fleurdelisé	27 mars-15 août 1360
Jean II	gros blanc à la couronne	30 août-15 octobre 1360
Jean II	gros aux fleurs de lis	5 décembre 1360
Jean II	gros tournois	14 avril 1361
Jean II	double tournois du 2e type	22 janvier 1352-20 avril 1353
Jean II	double parisis du 1er type	11 juillet 1355
Jean II	double tournois du 4e type	30 décembre 1355-16 janvier 1356
Jean II	double tournois du 5e type	23 novembre 1356 ³⁶
Jean II	double tournois du 6e type	7 février-7 mai 1358
Jean II	double tournois du 7e type	22 août-30 octobre 1358
Jean II	double tournois du 9e type	3 juin 1359
Jean II	double parisis du 2e type	31 décembre 1359-22 février 1360
Jean II	double tournois du 11e type	14 avril 1361
Jean II	denier tournois du 3e type	30 décembre 1355-22 août 1358
Jean II	denier parisis du 5e type	30 août 1360

³⁴Ce type ne fut décrié qu'en 1343.

³⁵Il s'agit du gros Big. pl. XVI, n° 2. Les A ne sont pas barrés sur la gravure de Bigot laissant croire à une imitation de la 3e émission de Louis II de 1362, or après vérification d'un exemplaire qui passera bientôt en VSOP chez CGF à Paris, les A sont effectivement barrés. Le lion dans le premier lobe de la bordure indique une imitation de la 2e émission du gros au lion de Louis Ier.

³⁶ou 28 janvier-22 février 1359, SALAÜN G., « la 2e émission du double tournois du 5e type de Jean II retrouvée », *BSFN*, janvier 1999, p. 7.

Planche I³⁷ : imitations de monnaies de Philippe VI.

1- Gros tournois.

D/ + PHILIPPVS REX, croix égale.

R/ TVRONVS CIVIS, châtel tournois. Bordure de treize lobes contenant un lis.

L'imitation de Charles de Blois pose problème. Ce type est « classique », il fut créé par Louis IX entre 1265 et 1270 et reproduit à l'identique durant tout le bas Moyen Age. Les imitations de Charles de Blois n'ont certainement pas de rapport chronologique avec le prototype produit par Philippe VI en 1329. De plus, les deux exemplaires répertoriés sont d'une inhabituelle bonne facture, surtout le gros conservé au musée Dobrée (N-5258). Il se pourrait que ceux-ci soient des essais, d'où le choix de ce type. L'exemplaire de la BnF (1 989/190) est certainement une maille blanche, c'est-à-dire un demi-gros, car le diamètre est réduit (voir illustration) ainsi que son poids 1,46 g, contre 3,70 g pour l'exemplaire de Dobrée.

2- Gros à la queue, septembre 1348-janvier 1349.

D/ Couronne PHILIPPVS REX, croix latine coupant la légende en bas.

R/ TVRONVS CIVIS, châtel tournois sommé d'une couronne. Bordure de douze lis.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLVS DV+, châtel tournois dont les montants sont constitués de deux hermines renversées. Bordure de douze hermines.

R/ + BRITANNIE, croix à queue recroisettée et évidée en cœur.

Le style est encore hésitant, l'imitation n'est pas parfaite, il s'agit d'une première tentative.

3- Double parisis du 3e type, avril 1346-février 1347.

D/ PHILIPPVS REX, FRA/NCO en deux lignes sous une couronne.

R/ Couronne MONETA DVPLEX, croix fleurdelisée.

Imitation de Charles de Blois.

D/ KAROLVS DVX, BRI/TAN en deux lignes sous trois mouchetures renversées.

R/ + MONETA BRITON, croix pseudo-lisée.

4- Double parisis du 4e type, avril-août 1350.

D/ PHILIPPVS REX, FRAN/CORV en deux lignes sous un lis.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied aux bras supérieurs fleurdelés.

Imitation de Charles de Blois.

D/ KAROLVS R DVX, BRIT/TONV en deux lignes sous un pseudo-lis.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à queue, fleuronée, évidée en cœur et recroisettée.

5- Double tournois du 1er type, janvier 1337-avril 1340

D/ + PHILIPPVS D G REX, les lettres F R/A N séparées par deux lis, en deux lignes.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied coupant la légende, les bras supérieurs fleurdelés.

Imitation de Charles de Blois.

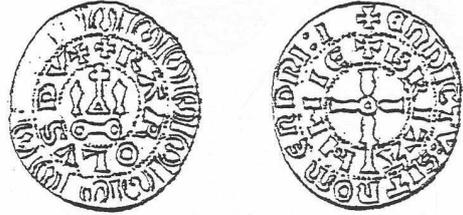
D/ KAROLVS DVX, les lettres N A/ N T séparées par deux mouchetures et deux croisettes.

R/ + BRITANNIE, croix dont le pied repose sur un écusson de Bretagne, les bras supérieurs pseudo-lisés.

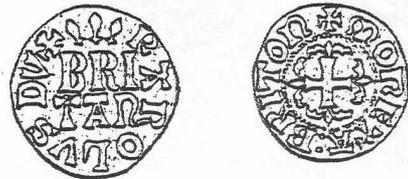
³⁷Ces planches présentent à droite les monnaies de Charles de Blois et à gauche leur prototype.



1



2



3



4



5

Planche II : imitations de monnaies de Philippe VI

6- Double tournois du 2e type, janvier-décembre 1348.

D/ + PHILIPPVS FRAN, couronne chargée du mot REX.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied, les bras supérieurs ornés de trèfles évidés.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLVS BRITAN, couronne constituée de deux mouchetures et d'un trèfle accosté de trois points en triangle, portant DVX en bandeau.

R/ + SIGNVM DEI VIVI, croix à pied recroisetté les bras supérieurs ornés de trèfles évidés.

7- Denier tournois du 3e type, janvier 1348.

D/ + PHILIPPVS REX, châtel tournois fleurdelisé.

R/ + TVRONVS CIVIS, croix à pied coupant la légende en bas, évidée en coeur.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLVS DVX, châtel tournois sommé d'un trèfle dont les tours sont constituées de mouchetures renversées.

R/ + BRITANNIE, croix à queue recroisettée et évidée en coeur.

8- Denier tournois.

D/ + IOHANNES REX, croix.

R/ + TVRONVS CIVIS, châtel tournois.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLVS R DVX, croix.

R/ + BRITANORVM, châtel tournois.

A nouveau, il s'agit d'un type immobilisé. Les imitations de Charles de Blois n'ont aucun rapport avec le prototype et sont donc indatables. Neuf variétés ont été répertoriées par Y. Jézéquel.



6



7



8

Planche III : imitations de monnaies de Jean II.

9- Royal d'or, août 1358-avril 1359.

D/ + IOHANNES DEI GRACIA FRANCOR, le roi tenant un sceptre debout sous un dais gothique.

R/ + XPC VINCIT XPC REGNAT XPC IMPERAT, croix feuillue, évidée et arquée en cœur, cantonnée de quatre lis dans une rosace.

Imitation de Charles de Blois.

D/ KARL DEI GRA BRITONV DUX, le duc, couronné debout sous un dais gothique, portant un manteau agrafé par une étoile, tenant un sceptre de la main droite.

R/ + XPC VINCIT XPC REGNAT XPC IMPERAT, croix feuillue, évidée et arquée en cœur, cantonnée de quatre lis dans une rosace.

La présence d'une étoile à cinq rais laisse supposer que Charles de Blois était membre de l'ordre de l'Etoile fondé en 1351 par Jean II.

10- Franc à cheval, décembre 1360.

D/ Fleur de lis IOHANNES DEI GRACIA FRANCORV REX, le roi vêtu d'une cuirasse fleurdelisée et l'épée haute, à cheval au galop à gauche, le cheval couvert d'une housse fleurdelisée.

R/ + XPC VINCIT XPC REGNAT XPC IMPERAT, croix feuillue dans un quadrilobe, cantonné de quatre trèfles.

Imitation de Charles de Blois.

D/ KAROLVS DEI GRACIA BRITONV DUX, le duc à cheval au galop à gauche, son heaume est cimé d'une tête d'aigle, son pourpoint et le caparaçon de son destrier sont semés d'hermines.

R/ + XPC VINCIT XPC REGNAT XPC IMPERAT, croix feuillue dans un quadrilobe, cantonné de quatre trèfles.

Un seul exemplaire connu, trouvé près d'Abbeville. BnF 681 bis Z 2 537.

11- Gros à la fleur de lis, dit patte d'oie, janvier-août 1358.

D/ + IOHANNES DEI GRA FRANCORVM REX, fleur de lys florencée, couronnée dans une rosace.

R/ + BNDICTV SIT NOME DNI NRI DEI IHV XPI, croix cantonnée de quatre lis.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLUS DEI GRA BRITANORVM DUX, lis florencé, surmonté d'une couronnelle.

R/ + BNDICTV SIT NOME DNI NRI DEI IHV XPI, croix cantonnée de quatre lis.

12- Gros blanc à la couronne, août 1358-mai 1359.

D/ + IOHANNES DEI GRA, croix à pied coupant la légende en bas, les bras supérieurs fleurdelisés.

R/ FRANCORV REX, en deux lignes sous une couronne, bordure de douze lis.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLLVS DEI GRA, croix à pied pseudo-lisée et recroisettée, coupant la légende en bas.

R/ BRITAORV DUX, en deux lignes sous une couronne, bordure de douze pseudo-lis.

L'orthographe de Charles au droit imite en trompe l'œil le nombre de lettres du nom Jean.



9



10



11



12

Planche IV : imitations de monnaies de Jean II.

13-Gros aux trois lis, juin-octobre 1359.

D/ + IOHANNES DEI GRA, croix.

R/ + FRANCOR REX, trois lis sous une couronne. Bordure de lis.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLUS DEI GRA, croix.

R/ + BRITAORU DUX, trois lis sous une couronne. Bordure de lis.

14- Gros à l'étoile, novembre 1359-mars 1360.

D/ + IOHANNES DEI GRA, croix cantonnée de deux étoiles aux 2 et 3.

R/ + MONETA DVPLEX ALBA, IOHS FRACO REX en trois lignes. Bordure de treize lis.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLUS DEI GRA, croix cantonnée de deux étoiles aux 2 et 3.

R/ + MONETA DVPLEX ALBA, KOLS BRITHO DUX en trois lignes. Bordure de treize lis.

15- Gros blanc au châtel fleurdelisé, mars-août 1360.

D/ IOHANNES DEI GRA, croix.

R/ FRANCORVM REX, châtel tournois sommé d'un lis. Bordure de lis.

Imitation de Charles de Blois.

R/ KAROLUS DEI GRA, croix.

R/ BRITANORVM DUX, châtel tournois sommé d'un lis. Bordure de lis.

16- Gros blanc à la couronne, août-octobre 1360.

D/ IOHANNES DEI GRA, croix.

R/ + FRANCORVM, REX sous une couronne.

Imitation de Charles de Blois.

D/ KOLUS DEI GRA, croix.

R/ + BRITANORVM, DUX sous une couronne.



13



14



15



16

Planche V : imitations de monnaies de Jean II et Louis Ier.

17- Gros blanc aux fleurs de lis, décembre 1360.

D/ + IOHES DEI GRA, croix coupant la légende, cantonnée de quatre couronnes.

R/ + FRANCORVM REX, champ semé de lis. Bordure de lis.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KOLUS DEI GRA, croix coupant la légende, cantonnée de quatre couronnes.

R/ + BRITANORVM DUX, champ semé de lis. Bordure de lis.

18- Gros tournois à la couronne, avril 1361.

D/ + IOHANNES REX, croix.

R/ TVRONVS CIVIS, châtel tournois surmonté d'une couronne. Bordure de lis.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLUS DUX, croix.

R/ TVRONVS CIVIS, châtel tournois surmonté d'une couronne. Bordure de lis.

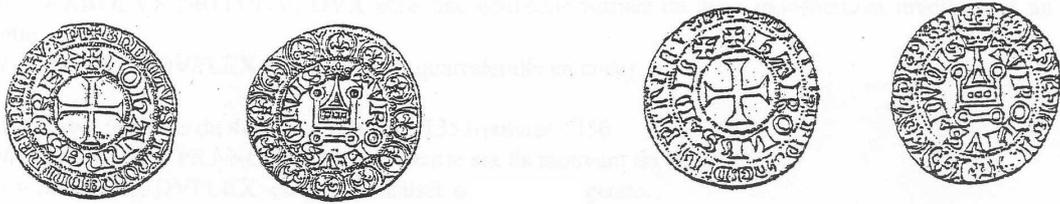
19- Imitation de la 2e émission du gros au lion de Louis Ier, 28 mai 1351-5 septembre 1353.

D/ CHAROLLVS DVX, croix coupant la légende.

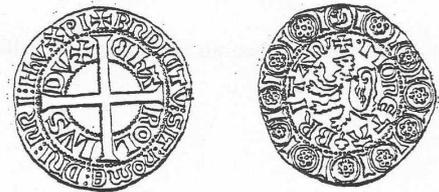
R/ + MONETA BRITAN, lion à gauche. Bordure de douze lobes, le premier contient un lion, les autres une quintefeuille.



17



18



19

Planche VI : imitations de monnaies de Jean II.

20- Double parisis du 1er type, juillet 1355.

D/ IOHANNES REX, FRAN sous une couronne et sur un lis.

R/ + MONETA DVPLEX, croix fleurdelisée.

Imitation de Charles de Blois.

D/ KAROLVS DUX, BRIT sous une couronne et sur un pseudo-lis.

R/ + MONETA DVPLEX, croix latine, les bras supérieurs sont pseudo-lisés.

21- Double parisis du 2e type, décembre 1359-février 1360.

D/ ° IOHANNES REX, FRANCORV en deux lignes.

R/ .+. MONETA DVPLEX, croix latine évidée en cœur, aux bras supérieurs fleurdelisés ; le pied de la croix est accosté de deux points.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLLVS DVX B R, BRITTONV en deux lignes entre deux annelets.

R/ MONETA DVPLEX, croix à pied, les bras trifoliés ; le pied est cantonné de deux besants.

22- Double tournois du 2e type, janvier 1352-avril 1353.

D/ + IOHANNES FRANCORV, REX sous une couronne.

R/ + MONETA DVPLEX, croix avec un quatrefeuille évidé en cœur.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLVS BRITONV, DVX sous une couronne formée de deux mouchetures inversées et un trèfle.

R/ + MONETA DVPLEX, croix avec un quatrefeuille en cœur.

23- Double tournois du 4e type, décembre 1355-janvier 1356.

D/ + IOHANNES FRANCORVM, REX entre six lis mouvant du centre.

R/ + MONETA DVPLEX, croix fleurdelisée coupant la légende.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLVS BRITANORV, DUX entre six pseudo-lis mouvant du centre.

R/ + MONETA DVPLEX, croix pseudo-fleurdelisée coupant la légende.

24- Double tournois du 5e type, novembre 1356 ou janvier-février 1359.

D/ IOHANNES REX FRANC, châtel tournois sommé d'une couronne, les tours sont fleurdelisées.

R/ MONETA DVPLEX, croix latine cantonnée de quatre lis, deux mouvant du centre, deux de la légende.

Imitation de Charles de Blois.

D/ KAROLVS DVX BRITON, châtel tournois sommé d'une couronne pseudo-lisée, les tours sont pseudo-lisées.

R/ MONETA DVPLEX, croix latine cantonnée de quatre pseudo-lis, deux mouvant du centre, deux de la légende.



20



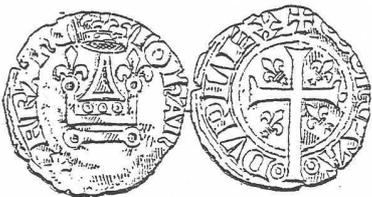
21



22



23



24

Planche VII : imitations de monnaies de Jean II.

25- Double tournois du 6e type, février-mai 1358.

D/ + IOHANNES FRANCORV REX, fleur de lis.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied recroiseté, les bras supérieurs fleurdelisés.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLUS BRITAORV DVX, fleur de lis.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied recroiseté, les bras supérieurs fleurdelisés.

26- Double tournois du 7e type, août-octobre 1358.

D/ + IOHANNES REX, couronne sur une barre annelée de châtel tournois.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied recroiseté, les bras supérieurs fleurdelisés.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLVS BR DVX, couronne sur une barre annelée de châtel tournois.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied recroiseté, les bras supérieurs fleurdelisés.

27- Double tournois du 9e type, juin 1359.

D/ + IOHANNES FRANCORV REX, trois lis posés 2 et 1 sous une couronne.

R/ + MONETA DVPLEX, croix latine cantonnée de quatre lis, deux mouvant du centre, deux de la légende.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLUS BRITONV DUX, trois lis posés 2 et 1 sous une couronne.

R/ MONETA DVPLEX, croix latine cantonnée de quatre pseudo-lis, deux mouvant du centre, deux de la légende.

28- Double tournois du 11e type, avril 1361.

D/ IOHANNES FRANCORV, REX sous une couronne sommée d'un lis.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied recroiseté, les bras supérieurs fleurdelisés.

Imitation de Charles de Blois.

R/ KAROLVS BRITANORV, DUX sous une couronne sommée d'un pseudo-lis.

R/ + MONETA DVPLEX, croix à pied recroiseté, les bras supérieurs fleurdelisés.

29- Denier parisis du 5e type, août 1360.

D/ IOHANNES REX, FRAN sous une couronne.

R/ + PARISIVS CIVIS, croix fleurdelisée.

Imitation de Charles de Blois.

D/ KAROLUS DUX, BRTN sous une couronne.

R/ + NANETIS CIVIS, croix pseudo-lisée.

30- Denier tournois du 3e type, décembre-août 1355.

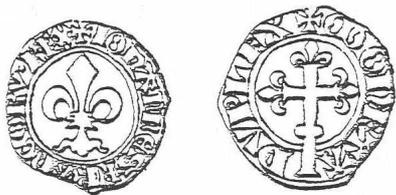
D/ + IOHANNES REX, croix latine.

R/ TVRONVS CIVIS, châtel tournois surmonté d'un lis, sous une couronne.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLUS DUX, croix latine.

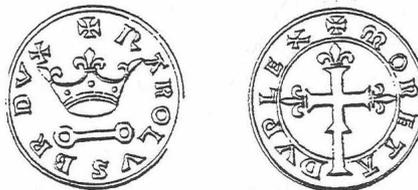
R/ BRITAHNORVM, châtel tournois surmonté d'un pseudo-lis, sous une couronne pseudo-lisée.



25



26



27



28



29



30



Les centres de production monétaire.

Tout d'abord, quelques rappels sur le fonctionnement interne d'un atelier monétaire au Moyen Age. Sur ce thème, Y. Coativy propose une bonne synthèse, mais pour la période des Montforts.

Les ateliers monétaires étaient généralement installés dans des bâtiments fortifiés (tours, châteaux...), et comprenaient deux parties : la fournaise, pour la fonte du métal et la monedière où les flans étaient transformés en monnaies. Le personnel, allant de cinq à six personnes pour les petits ateliers à plusieurs dizaines pour les plus importants, était réparti en trois groupes hiérarchisés : au sommet, le maître, puis les officiers et enfin les ouvriers et monnayeurs.

Le maître dirigeait l'atelier qu'il prenait à ferme. Il n'était pas libre de faire ce qu'il voulait puisque le contrat prévoyait tout : la durée du bail, la répartition des bénéfices et la quantité de monnaies à produire. Lorsqu'il entrait en fonction, il devait prêter serment sur les Evangiles, verser une caution et s'engager sur ses biens. Les baux devaient théoriquement durer un à deux ans, mais comme nous le verrons plus bas, Olivier de la Tour Neuve resta maître de la monnaie de Nantes vraisemblablement pendant au moins vingt-trois ans.

Pour s'assurer du respect du contrat, il y avait un garde et même parfois un contre-garde. Celui-ci était en outre chargé de la conservation des coins monétaires et du contrôle de la qualité des monnaies. L'essayeur vérifiait le titre du métal précieux avant l'achat pour en fixer le prix. Puis il préparait les alliages et après la frappe, il vérifiait le titre et le poids des pièces avant d'en autoriser la mise en circulation. Cette charge imposait une maîtrise de l'usage des métaux, c'est pourquoi les gardes étaient souvent recrutés parmi les changeurs ou les orfèvres.

Le troisième officier était le tailleur des fers, responsable de la réalisation des coins. Pour cela, il s'inspirait des piéforts, c'est-à-dire des modèles conçus à la Chambre des Comptes, se présentant sous la forme de pièces d'un poids et parfois d'un diamètre supérieur à celui des futures monnaies. Pour le cas de Charles de Blois, on en a recensé huit³⁸ pour la Bretagne et un pour Limoges (ce qui le place loin devant les autres ducs de Bretagne qui se partagent les sept restants). Cet officier était également tenu de prêter serment à son arrivée en poste.

Enfin, le gros du personnel était constitué par les ouvriers préparant le métal, et par les monnayeurs frappant les monnaies. Les ouvriers et les monnayeurs évisaient parmi eux le prévôt qui organisait et répartissait le travail, et rendait la justice interne à l'atelier en première instance. Ils étaient regroupés dans une corporation et bénéficiaient de nombreux privilèges (exemption de la taille, de péages, du fouage, des taxes pour l'entretien des routes et des murailles, de la garde et du guet...)³⁹.

Si l'on compare les marques d'ateliers qui figurent sur les monnaies aux mentions signalant la présence d'un maître de la monnaie, seuls les deux principaux ateliers bretons sont avérés : Nantes et Rennes.

Il apparaît, au travers de la production d'imitations du double tournois du 1er type de Philippe VI (Dy 271), en circulation de 1337 à 1343, que ces deux villes passées au parti blésiste, frappèrent au nom de Charles dès le début de la guerre. Le cas de Rennes est difficile à cerner faute de documents, mais pour Nantes une approche est possible. En effet, dans le trésor d'Hennebont de juin/juillet 1342 figurait un de ces doubles au nom de Charles frappé à Nantes qui avait été investi au mois de novembre 1341, soit sept mois auparavant. De plus, on sait que Olivier de la Tour Neuve a été nommé maître de la monnaie de Nantes par Jean III le 30 mai 1340 et qu'il resta en poste vraisemblablement au moins jusqu'en 1363⁴⁰. Il semble donc que celui-ci ait été maintenu dans ses fonctions lors de la prise de la ville et qu'il en fut de même pour le reste du personnel. Ainsi, Charles aurait maintenu

³⁸SALAÜN G., « Les piéforts médiévaux bretons », *ASBNH*, 1998, p. 17-18. Un gros à la queue (1356) de 10,6 g à la BnF, trois gros à la couronne (1358), 2 de la collection Dobrée de 28,4 g et 27,7 g (percé et en billon doré) et 1 à la BnF de 21,9 g, un gros aux trois lis (1359) de 15,05 g à la BnF, un double parisis (1346) frappé à Rennes pesant 4,93 g de la collection Dobrée, un double illisible de 2,4 à la BnF, un denier de 3,9 g de la collection Bigot et pour Limoges, un denier tournois de 12 g.

³⁹Coativy, *Les gisants haut-bretons* p. 60.

⁴⁰Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois* n° 283.

l'atelier en l'état, tout en en prenant le contrôle dès son arrivée, peut-être pour en récolter les profits le plus rapidement possible.

Comment les monnaies de Charles de Blois ont-elles pu s'imposer dans la circulation bretonne (voir 2e partie) et se diffuser aussi loin dans le duché, alors que son compétiteur contrôlait cinq ateliers⁴¹ ?

En réalité, il semble que Charles ait implanté des ateliers éphémères auxquels aucune marque n'était attachée. Ceci est d'ailleurs tout à fait normal car dans le système monétaire français de cette époque, on était plus attentif à l'identification de l'émission de la monnaie plutôt qu'à son lieu d'exécution (ce qui diffère du système anglais et qui explique a contrario la présence de marques d'ateliers sur les monnaies d'inspiration anglaise de Jean de Montfort). Parmi ces possibles ateliers secondaires, on peut citer Quimper⁴², peut-être La Roche Derrien où l'on remarque la présence de l'orfèvre Nicolas Du Parc en 1347 (il fut d'ailleurs le seul orfèvre de cette ville)⁴³, probablement Guigamp⁴⁴ ou Guérande prise en 1342, et certainement d'autres, comme Auray⁴⁵ ou Tréguier⁴⁶, Dinan⁴⁷, Saint-Brieuc⁴⁸ et Jugon⁴⁹ (pour ces derniers, seule une comparaison entre la chronologie des types monétaires et celle de la situation politique des cités permettra de trancher).

Deux hypothèses ont été avancées. Tout d'abord, l'existence d'un atelier itinérant⁵⁰ qui suivait les troupes, ou la présence de petits ateliers peu actifs⁵¹ implantés juste après la prise d'une ville, peut-être placés sous la haute autorité de Jamet Gymel nommé le 20 juin 1360 grand maître de la monnaie ducale⁵², fonction qui reste mystérieuse. Une troisième solution, combinant les deux premières, paraît possible : l'implantation immédiate d'ateliers temporaires, fonctionnant tant que les troupes se trouvaient suffisamment proches.

Les conséquences des événements politiques et militaires sur la production monétaire.

Comme les cas de Nantes, Rennes, Quimper et La Roche Derrien nous le montrent, la première conséquence des événements militaires sur la production monétaire est la prise de contrôle ou l'installation rapide d'un nouvel atelier dans les cités récemment conquises. Est-ce fréquent lors de la chute d'une ville ? Le contrôle de l'atelier monétaire est-il prioritaire ? Y a-t-il d'autres exemples pouvant nous servir à titre de comparaison ?

Oui, Henry V entreprit la conquête de la Normandie après le débarquement à Harfleur en septembre 1415. Dans les semaines suivant la prise de Caen le 4 septembre 1417, puis de Rouen le 19 janvier 1419, il fit frapper des imitations de guénars à son nom⁵³ ; Elias explique même « *immediately*

⁴¹Brest, Quimperlé, Hennebont (très incertain), Vannes et Guérande où officiaient des ouvriers anglais.

⁴²COATIVY Y., « La mise en place de l'administration monétaire en Bretagne au Moyen Age », *ASBNH*, 1994, p. 41-42.

⁴³Collectif, *Les orfèvres de basse Bretagne*, Rennes, 1994, p. 47.

⁴⁴Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne* p. 127.

⁴⁵Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne* p. 125.

⁴⁶Le débat sur cet atelier fictif d'Auray ou de Tréguier suivant la lecture d'une seule monnaie assez usée fut clôt par P. Soullard dans les P.V. de la SFN du 1er semestre 1910 (p. 7 et 8) car après vérification, il l'attribua logiquement à Nantes. Cette pièce est actuellement conservée au Musée Dobrée à Nantes avec l'étiquette manuscrite de Soullard sur laquelle on peut encore lire ses observations, sous le n° N-2939. Cependant, F. Dumas lui attribua de nouvelles productions lors de son analyse du trésor de Plounévez-Lochrist cat. n° 53-55, GUIBOURG E. et DUMAS F., « trouvaille de Plounévez-Lochrist », *RN*, 1964, p. 179-192.

⁴⁷Atelier très incertain, Bigot *Essai sur les monnaies de Bretagne* p. 126.

⁴⁸Atelier incertain, Bigot *Essai sur les monnaies de Bretagne* p. 125.

⁴⁹SOULLARD P., « Deux trouvailles de monnaies du XIVe siècle », trouvaille de Oudon, p. 1-14, *BSANLI*, 1916, cat. n° 24.

⁵⁰CARIOU D., « Un atelier monétaire à Guérande au temps de Jean IV », *Les cahiers du pays de Guérande*, n° 35, 1994, p. 34-37 ; « les ateliers étant vraisemblablement temporaires et subordonnés aux chances de la guerre », Bigot p. 127.

⁵¹COATIVY Y., « L'atelier de Concarneau », *ASBNH*, 1994, p. 42.

⁵²Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 248.

⁵³Elias, *Les monnaies anglo-françaises* p. 225-226.

after the capture of Caen, Henry established a mint there to strike the coins that were at that moment current in royal France »⁵⁴.

Ainsi, lors de la prise d'une place, il était important de contrôler rapidement la production monétaire.

La deuxième conséquence, pourrait être une influence sur le volume de monnaies produites. Cette incidence existe-t-elle ? En d'autres termes, après les avoir identifiées, peut-on expliquer politiquement les phases de surproduction ou de sous-production monétaire ?

Voyons dans un premier temps les périodes durant lesquelles Charles fit produire des monnaies. Ensuite, nous vérifierons s'il y a concomitance entre la chronologie des émissions monétaires de Charles de Blois et les principaux événements de la guerre.

Tableau n° 2 : les phases de production monétaire.

Types de monnaies	Dates de production
Noires	1341-1343
	1346-1347
	1348
	1350
	1352-1353
	1355-1358
	1358-1361
Blanches	1348-1349 ou 1355 ⁵⁵
	1351-1353
	1358-1361
Or	1358-1360

Le tableau n° 2 montre six étapes, trois de production modérée, deux d'inactivité et une de sur-production monétaire. Pour les étudier, nous allons les répartir en trois périodes, 1341-1350, 1350-1358 et 1358-1362/4.

1° Cette première période se compose de cinq phases : une de production entre 1341 et 1343, une d'inactivité de 1343 à 1346, puis trois reprises éphémères en 1346-1347, 1348 et 1350. Au vu de ce découpage chronologique, il est tentant de faire un parallèle avec trois événements majeurs des premières années de la guerre de succession que sont tout d'abord évidemment son déclenchement en avril/mai 1341, la paix de Malestroit conclue en 1343 et la capture de Charles de Blois en 1347 à La Roche Derrien. Est-il pertinent ?

Pour expliquer le début de la production monétaire de Charles en 1341, certainement. Comme nous l'avons vu, c'est la prise de Nantes et de son atelier, puis celle de Rennes, qui ont permis le début de la frappe monétaire blésiste. Mais, la fin de la frappe monétaire en 1343 n'est certainement pas due à la signature de la paix de Malestroit. Cette concomitance tient du hasard. En effet, la cause de l'arrêt de la production monétaire de 1343 à 1346 est extérieure au duché ; c'est parce que le roi stoppa lui-même sa production de monnaies noires, que Charles en fit autant, et les reprises de 1346, 1348, 1350 suivent la même logique dans le sens inverse. Ainsi, en ce début de guerre, il est clair que la production monétaire de Charles de Blois était conditionnée par la production royale, ce qui pouvait se pressentir vu l'attention de Philippe VI aux questions monétaires.

⁵⁴Elias, *Les monnaies anglo-françaises* p. 218.

⁵⁵Cette période est très incertaine, les gros à la queue de Charles de Blois ne reproduisent pas les différents royaux, nous les avons donc datés de 1348-1349 par défaut.

2° La deuxième période ne reproduit pas totalement le même schéma. Charles captif et retenu loin de ses terres n'a reproduit aucune monnaie royale entre 1350 et 1352⁵⁶, alors que Jean de Monfort imita la maille blanche (Dy 296) de mai à septembre 1351. Son activité monétaire ne reprit visiblement qu'à partir de janvier 1352 avec la frappe de doubles tournois du 2e type. Cette production resta ensuite constante jusqu'en 1358. Comme nous venons de le voir, son compétiteur battait déjà des monnaies blanches : Charles de Blois se cantonna-t-il encore aux pièces noires ?

Non, il fit également reproduire des monnaies blanches, mais flamandes. Il était encore trop tôt pour qu'il puisse défier l'autorité royale. Le choix de ce prototype fut conditionné par la forte diffusion des gros flamands et par la certitude de ne pas être inquiété par le comte de Flandre. Les gros flamands furent produits entre les 28 mai 1351 et 5 septembre 1353, les imitations frappées en Bretagne sont probablement contemporaines. Cette première tentative de production de monnaies blanches fut ponctuelle et la frappe systématique de haut billon ne commença réellement que cinq ans plus tard.

Pourquoi cette reprise en 1351/1352 ?

J'y vois une explication « à double fond ». Tout d'abord, le retour ponctuel du duc en Bretagne et le financement de ses voyages à Corbie en janvier 1352 (donc en même temps que la reprise de la frappe d'imitations royales), à Westminster en 1354 et 1356, à Paris en 1356⁵⁷... tous ces déplacements étant dus aux négociations devant conduire à sa libération.

Cette pratique n'est pas propre à Charles de Blois : pour le paiement de leurs voyages, les grands seigneurs (le roi en tête) faisaient souvent battre monnaie. Par exemple, Jean V fit fondre une partie de sa vaisselle à la Monnaie de Nantes en 1417 pour financer son voyage vers le roi d'Angleterre à Alençon⁵⁸.

3° La troisième période représente « le chant du cygne » de la production monétaire de Charles de Blois. Le système d'imitations monétaires développé par Charles connut son apogée de 1358 à 1362. Les imitations devinrent systématiques de 1358 à 1360, puisque les trois niveaux or-argent-cuivre étaient représentés, avec, phénomène nouveau, l'introduction d'émissions locales, marque d'affaiblissements locaux et donc d'une inflation accrue en Bretagne.

Ces émissions locales se repèrent par la présence de différents propres à Charles et ne se rencontrent sur aucune monnaie royale connue. Trois exemples :

- Lors des fouilles de Banneville-sur-Ajon (Calvados)⁵⁹, une imitation du gros blanc à la couronne (Dy 311) au nom de Charles de Blois a été découverte. Elle porte un O rond pointé au droit et au revers, un anneau sous la couronne et deux points de part et d'autre du lis supérieur de celle-ci.

- Le gros à la patte d'oie (Dy 304) dont on connaît quatre émissions royales et cinq bretonnes. L'émission locale s'insère entre la 1ère et la 2e émission royale (entre les 22 janvier et 7 mai 1358), car il existe un hybride alliant un coin de droit portant le différent local, c'est-à-dire, deux forts besants de part et d'autre du lis, à un coin de revers imitant la 1ère émission royale, ce qui implique que l'une a directement suivi l'autre.

- Les monnaies noires furent également dépréciées. Par exemple, le 2e trésor de Savenay contenait près de cinquante imitations du double tournois du 5e type de Jean II (Dy 323) portant un point entre la barre inférieure et le châtel tournois. Il ne s'agit pas d'un différent royal, mais celui d'une émission locale. Cette émission fut vraisemblablement ordonnée entre les deux émissions royales, c'est-à-dire entre les 22 janvier et 28 février 1359.

⁵⁶Y. Jézéquel dans *Les monnaies de Bretagne* a identifié les monnaies du type Bigot pl. XIX bis n° 5, 6, 7 et 8 comme des imitations du double tournois du 1er type de Jean II datant de septembre à mars 1351, or les différents présents sur ces pièces correspondent parfaitement à ceux des émissions du double tournois du 2e type de Philippe VI produites de Janvier à décembre 1348.

⁵⁷Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois* p. 48-49.

⁵⁸Kerhervé *Finances et gens de Finances* p. 226.

⁵⁹Banneville-sur-Ajon, la chapelle Caint-Clair.

De 1361 à 1364, tout comme le roi, Charles ne fit plus frapper de nouvelles émissions. Les gros et doubles tournois du 14 avril 1361 furent donc les dernières pièces frappées par Charles, et c'est également pour cela que le blanc au K mentionné par Caron⁶⁰ ne peut être de ce duc, lequel était d'ailleurs déjà passé de vie à trépas.

Comment expliquer une aussi intense production ? Qu'est-ce qui poussa Charles à dévaluer plus vite que le roi et à continuer la frappe après celui-ci ?

C'est évidemment un besoin immédiat d'argent qui poussa Charles dans cette voie. Ce besoin est dû au remboursement de sa rançon fixée le 9 août 1356 à 700 000 florins d'or⁶¹ et remboursable par tranches de 50 000 florins⁶² (le double en théorie⁶³) et également au remboursement de 25 000 florins demandé par le pape en 1357⁶⁴.

Si l'on se réfère au témoignage d'Henri Prévôt⁶⁵, que nous avons déjà cité en introduction, nous savons que Charles remboursait ses dettes en hypothéquant ses terres, mais pour de telles sommes, cela n'était pas possible, il fallait donc trouver d'autres subsides et les manipulations monétaires en était un. Un texte explique clairement que Charles remboursait une partie de ses emprunts grâce aux profits issus de son droit de battre monnaie⁶⁶. Il s'agit d'un mandement donné à Rennes le 25 mai 1358 par le duc à Georges Giquel, receveur-général de Bretagne Gallo, et à Pierre de Meronne, maître de la Monnaie de Rennes, ordonnant le remboursement d'une partie du prêt contracté pour la rançon du duc auprès de l'abbé et du couvent de Saint-Melaine de Rennes « *les diz abbe et convent doyvent avoir et prendre a present par la main de vous dit Pierres de Meronne ou vostre lieutenant, cinq cent escuz dor sur les boetes et autres proffiz a nous escheuz et appartenant a cause de nostre dite monnoie deparavant le jourduy, et sur la ferme de nos impposicions de nostre dite ville de Rennes cinq cenx escuz* » (le couvent a probablement été payé en imitations de la 2e émission du gros à la fleur de lis puisqu'elle date justement de mai 1358).

Toutes ces dévaluations successives ont conduit à la production de monnaies de très mauvaise qualité. C'est d'ailleurs ce qui a suscité le dédain et le désintérêt des numismates du siècle dernier à l'encontre des pièces de Charles de Blois. Dom Plaine, moine bénédictin et moraliste du XIXe siècle a fait rouvrir le procès en canonisation de Charles de Blois (abandonné depuis la fin du XIVe siècle) et sa vie durant, il milita pour la réhabilitation de ce duc. Bien que reconnaissant ne pas être spécialiste, il s'occupa également de numismatique et voulut montrer que les pièces de Charles étaient belles et bonnes à l'origine, et que leur mauvais aspect actuel n'était dû qu'à l'usure du temps⁶⁷.

⁶⁰Caron *Monnaies féodales* françaises, n° 56 p. 37.

⁶¹Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois* n° 181.

⁶²13 juillet 1357, Jones n° 200 ; 1er novembre 1357, Jones n° 206 (plus le troisième versement de 100 000 florins mais qui n'arriva pas en Angleterre puisque le navire sombra, La Borderie, p. 561, T. III) ; 17 juin 1358, Jones n° 221.

⁶³La Borderie, *Histoire de Bretagne* p. 560, T. III.

⁶⁴Cassard, *Charles de Blois* p. 73.

⁶⁵Voir notre introduction, p. 3.

⁶⁶Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois* n° 219.

⁶⁷Dom PLAINE, « Charles de Blois duc de Bretagne et ses accusateurs anciens et modernes », *Revue des questions historiques*, Tome 11e, Paris, 1872, p. 41-90. Ce mouvement de réhabilitation des numismatiques de Charles de Blois fut amorcé avant dom Plaine par Bigot relayé par Poey d'Avant « *M. Bigot, et l'on reconnaît là son esprit de nationalité, cherche à excuser ce duc d'avoir émis des espèces aussi mauvaises. Je sais bien qu'il faut s'en prendre aux malheurs du temps et que les guerres civiles amènent les plus triste résultats ; aussi les monnaies de Charles de Blois et celles de son compétiteur, Jean de Montfort, sont-elles dans la numismatique féodale tout ce que l'on peut trouver de plus désagréable à l'œil. Faut-il, à cause de cela, les exclure des grandes collections, comme je l'ai entendu avancer ? Ce n'est pas là une opinion qui mérite d'être prise au sérieux. Les suites doivent être complètes, autant que possible ; il importe donc d'admettre les monnaies mal frappées comme les autres. Ce ne sont pas des œuvres d'art que l'on recherche, mais des monuments historiques ; ceux-ci, même en raison de leur vilain aspect, portent avec eux leurs enseignements* ». Réédition de 1995, p. 73.

Pour cela, il s'appuya notamment sur le témoignage des personnes qui avaient été interrogées sur le droit de battre monnaie des ducs de Bretagne. En effet, le roi imposa au duc Jean IV de justifier l'exercice ancestral de son droit de frappe, et pour cela, un tribunal fut installé à Rennes en 1386. « *Les hommes les plus recommandables par leur âge avancé, leurs lumières et leurs hautes charges dont ils avaient été honorés, comparurent devant la commission, pour rendre témoignage de la manière dont les ducs antérieurs à Jean III battaient monnaies. Or, ils n'eurent que des louanges à donner aux pièces frappées sous Charles de Blois, preuve évidente qu'elles passaient alors, vu les circonstances du temps, pour être de bon aloi, et qu'elles avaient eu un écoulement régulier* » (p. 76).

D'où vient cette contradiction ? Comment les monnaies dépréciées de Charles purent-elles être considérées par leurs contemporains comme de bonnes pièces ?

A l'évidence, ces témoins ne parlent pas de toutes les monnaies de Charles, mais seulement des monnaies fortes, en particulier des pièces d'or. Pourquoi ? Tout d'abord parce que nous avons à faire à de hauts personnages comme l'indique Dom Plaine, les transactions qu'ils réalisaient, impliquaient des sommes importantes, et à montant égal, il était plus simple de manipuler quelques royaux d'or de 25 s. t.⁶⁸ de cours, et à un échelon inférieur des gros valant 15 d. t., que des milliers de deniers et de doubles seules monnaies produites par les ducs précédents. Ainsi, même si ce n'était pas le but recherché par le duc, la production de pièces d'or et de haut billon par Charles de Blois répondait à une demande sociale émanant de la couche supérieure de ses sujets, qui manquait d'un moyen de paiement approprié⁶⁹. De plus, malgré mes efforts, je n'ai pu répertorier qu'une petite variété (des annelets pointés à la place d'annelets simples en ponctuation) sur un seul royal de Charles de Blois, les autres suivent scrupuleusement les marques royales. Il n'y a pas eu en Bretagne de dévaluation de monnaies d'or, les manipulations n'ont concerné que les monnaies blanches et noires.

Pourquoi ce maintien du titre des monnaies d'or, alors que des dévaluations eurent été très lucratives ? Par choix politique. Les manipulations monétaires étaient très mal vues par le peuple qui en subissait les conséquences, dévaluer les monnaies d'or, c'était risquer le mécontentement des classes dirigeantes. Dans le contexte de la guerre de succession, Charles ne pouvait se le permettre, ses soutiens politiques auraient pu passer à l'ennemi. Il dut se contenter de profits constants, mais certainement importants, sur la frappe de monnaies d'or.

Dans mon répertoire des monnaies de Charles de Blois, les variétés de monnaies blanches sont majoritaires, ce qui semble indiquer des dévaluations fréquentes. Ainsi, si l'on considère que les manipulations monétaires s'assimilent à de la fiscalité indirecte, il apparaît premièrement que Charles malgré sa volonté de ne pas pressurer ses sujets dut tout de même s'y résoudre et deuxièmement qu'il surimposa les classes moyennes pour ménager les dirigeants et les indigents par charité chrétienne et parce qu'ils n'étaient de toute façon pas solvables.

Ceci se place dans un contexte plus général de réforme et de « chasse à l'argent » (La Borderie) puisque Charles tripla les droits d'entrée sur les marchandises, dans toutes les villes et ports de sa domination, passant de 4 à 12 deniers pour une livre⁷⁰ à Quimper, soit une taxe toujours raisonnable de 5 %.

Outre l'enquête que nous avons citée, la population marque son attachement aux bonnes monnaies de Charles de Blois par les miracles qu'elle lui attribua lors du procès d'Angers. Parmi ses autres attributs, saint Charles de Blois permet notamment de retrouver les trésors perdus. Par exemple, l'écuyer Alain de Keranscouet en fit l'heureuse expérience en 1370 en retrouvant sa bourse après l'avoir lancée dans les broussailles avant d'être capturé par les ennemis du roi⁷¹. Cette assimilation est parfaitement révélatrice de la place des monnaies de Charles de Blois dans la société. Ainsi, après « la bonne monnaie de Saint Louis », peut-être pouvons nous parler « des bonnes pièces du Bienheureux Charles de Blois » ?

⁶⁸25 sous tournois, soit 300 deniers.

⁶⁹ Coativy, *Monnaies de Bretagne* p. 48, « la Bretagne ne se contente plus des deniers et des monnaies royales et flamandes, elle produit la panoplie complète nécessaire à l'économie ».

⁷⁰La Borderie, *Histoire de Bretagne*, p. 560, T. III.

⁷¹Cassard, *Charles de Blois*, p. 109.

Les membres de l'administration monétaire et fiscale de Charles de Blois.**Répertoire des membres connus.**

J'ai réalisé ce répertoire à partir des mentions disséminées dans le recueil de M. Jones et l'ouvrage de J.-C. Cassard, d'après les témoignages d'Angers.

Il identifie et classe vingt et un individus par ordre décroissant de l'importance de la charge exercée.

Tableau n° 3 : les membres de l'administration monétaire et fiscale de Charles de Blois.

Nom	Condition sociale	Fonction	Date	Références
Pierre Poulart	Chevalier	Trésorier	1339	Copy p. 95
		Trésorier	08 octobre 1343	J. 20
		Trésorier	1345	Cassard p. 72-73
		Bachelier	15 octobre 1352	J. 150
		Procureur	23 juin 1357	J. 197
		Conseiller et trésorier	01 mars 1360	J. 240
		Conseiller et trésorier	04 mai 1366	J. 308
Alain de Tenou	Clerc	?	24 octobre-19 novembre 1344	J. 34, J.36 ⁷²
		Argentier	1357	Cassard p. 85
Jamet Gymel	?	Grand maître de la monnaie ducale	20 juin 1360	J. 248
Guillaume des Vaux	?	membre de la chambre des comptes	17 février 1355	J. 176
Juhaes de la Pihoraie	?	membre de la chambre des comptes	17 février 1355	J. 176
?	deux chevaliers	membres de la chambre des comptes	30 janvier 1357	J. 191
Georges Giquel	?	Receveur général de Bretagne Gallo	du 01 janvier 1358 au 25 mai 1358	J. 212, 214, 215, 219
André Raguet	?	Lieutenant de Georges Giquel	16 mars 1358	J. 215

⁷²Ces documents sont des lettres de Charles adressées, l'une au pape Clément VI faisant ses excuses pour son absence personnelle des négociations pour la paix en Avignon parce qu'il craignait une attaque sur la ville de Vannes par Amaury de Clisson, l'autre est une requête à Philippe VI de remettre ses procès dans le Parlement de Paris jusqu'aux Pâques pour des raisons de guerre ; Alain de Tenou n'est pas mentionné dans les compte-rendus publiés par M. Jones, *Recueil de actes de Charles de Blois*, bien que son index nous y renvoie.

sans nom	?	Receveur de Guise	25 décembre 1354-3 mars 1357	J. 194, J. A 41, J. A. 45
André des Queheries ⁷³	?	Receveur de Guise	octobre 1347	J. A. 17
Gautier de Locmaria	?	Receveur de Maine	19 septembre 1349	J. 120
sans nom	?	Receveur de Maine	24 février 1347-12 juin 1351	J.91, J. 121, J. 137
sans nom	?	Receveur de Mayenne	17 février 1355-22 novembre 1356	J. 176 ⁷⁴ et J. 186
Pierre de Meronne	?	Maître de la monnaie de Rennes (assisté d'un Lieutenant)	25 mai 1358	J. 219
Olivier de la Tour Neuve	?	Maître de la monnaie ducale de Nantes	à partir du 30 mai 1340	J. 283
sans nom	?	Garde de la monnaie de Nantes	07 octobre 1351	J. 139
sans nom	?	Receveur d'Auray	18 avril 1360	J. 242
Etienne Joiaie	?	Receveur de Bouin	1359	J. 248 note 1
sans nom	?	Receveur de Châtelaudren	9 août 1354	J. 169
Pierre le Roy	?	Receveur et garde des sceaux de Dinan	13 juillet 1341-25 novembre 1344	J. 1 et J. 37
sans nom	?	Receveur de Guingamp	9 août 1354	J. 169
sans nom	?	Receveur de Lanvollon	9 août 1354	J. 169
Merian de Muncorre	?	Receveur de Lanvollon	6 août 1361	J. 259
Pierre Moulin	?	Receveur de Limoges	13 mars 1345-7 août 1346	J.60, 61, 67, 78, 81, 82, 84
sans nom	?	Receveur du Limousin	12 mars 1351	J. 134
sans nom	?	Receveur de Paimpol	9 août 1354-22 novembre 1356	J. 169 et J. 187

⁷³Mort avant le 26 juin 1353, Jones n° 158 et A 36.

⁷⁴Mandement de Charles à Guillaume des Vaux et à Juhaes de la Pihoraie de vérifier les comptes du receveur de Mayenne pour les sommes qu'il paya sur ses recettes à Marguerite d'Avaugour.

sans nom	?	Receveur de Quimper	20 août 1358	J. 222
Jean Berart	?	Receveur de Rennes ?	03 avril 1345-6	J. 64
Pierre de Heriçon	?	Receveur de Rennes	17 juillet 1359	J. 230
Jean de la Motte	?	Receveur de Saint Aubin du Cormier	6 septembre 1348-10 août 1350	J. 110, J. 112, J. 128
Yves de Launay	?	Receveur de Tréguier	27 septembre-20 décembre 1343	J. 18 et J. 21

Définition des fonctions.

Pour pouvoir définir les attributions et la hiérarchie entre les différents membres de l'administration monétaire et fiscale de Charles de Blois, il est nécessaire de faire un parallèle avec la période des Montforts, mieux connue notamment grâce au travail de J. Kerhervé que j'ai largement sollicité.

A la tête de cette administration se trouvait vraisemblablement le trésorier, sorte de ministre des finances qui exerçait son autorité tant en matière fiscale (il proposait la levée des impôts au duc⁷⁵) qu'en matière monétaire. Le trésorier, dont les attributions ont été clairement identifiées par J. Kerhervé, était le centralisateur et le répartiteur de l'ensemble des revenus du duché. Il n'avait aucun pouvoir d'ordonnancement des dépenses, mais il devait néanmoins vérifier tous les mandements financiers.⁷⁶

Puis, se trouvait le grand maître ou général maître de la monnaie ducale. Bien que plus spécialisées, ses attributions étaient multiples et devaient s'étendre à tout le duché. Sa juridiction s'étendait à tous les professionnels du métal : monnayeurs (« les mandements d'émissions nouvelles lui étaient normalement adressés »⁷⁷), marchands, orfèvres et changeurs. De plus, il vérifiait en dernier lieu la qualité métallique des monnaies devant les présidents et auditeurs à la Chambre des Comptes, avec lesquels il collaborait étroitement. Le texte de 1360 lui demande de veiller à l'application de l'interdiction de circulation de monnaies étrangères dans les Etats de Charles. Pour cela, il fut habilité à poursuivre les contrevenants, à les condamner à des amendes et à de la prison. Le grand maître de la monnaie ducale avait donc des moyens coercitifs pour faire appliquer les décisions ducales.

A l'échelon local, on retrouve pour la production monétaire, les maîtres particuliers qui dirigeaient un atelier comme nous l'avons déjà expliqué. A Nantes, il y avait déjà un garde en 1351 qui doit certainement correspondre au lieutenant mentionné à Rennes en 1358. Pour le recouvrement des recettes fiscales, ce sont les receveurs ordinaires qui étaient chargés de recueillir le seigneurage. Il y en avait partout à travers le duché (voir tableau n° 4), à Auray, à Bouin (Vendée), à Châtelaudren (Côtes d'Armor), à Dinan, à Guingamp, à Lanvollon (Côtes d'Armor), à Paimpol, à Quimper, à Rennes et à Saint Aubin du Cormier (Ille-et-Vilaine). Ceux-ci devaient être regroupés sous l'autorité d'un receveur régional ou général, comme celui de Bretagne Gallo, de Goëlle (regroupant au moins les recettes de Lanvollon et de Paimpol), ... eux-mêmes sous celle du trésorier.

Il existait une autre fonction à caractère « fisco-monétaire », l'argentier. Où la placer dans la hiérarchie et quelles en étaient les attributions ? Il est possible de proposer des éléments de réponse à la deuxième question, à nouveau par comparaison avec Jean V. Il n'était pas chargé de la conservation de l'argenterie du duc, puisqu'elle revenait au garde des bijoux. Un texte de Jean V⁷⁸ demande le

⁷⁵Cassard, *Charles de Blois*, p. 72-73.

⁷⁶Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 277-283.

⁷⁷Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 196.

⁷⁸*Archives de Bretagne*, acte n° 1344, p. 250, « décharge des sommes payées par l'argentier à l'occasion du voyage du duc à Rouen », donnée à Vannes le 18 mai 1419.

remboursement des sommes engagées par l'argentier lors d'un de ses voyages, et il en présente le détail. C'est d'ailleurs dans ce même contexte que Jean de Fournet nous parle de l'argentier de Charles de Blois : « *le Jeudi Saint de l'an 1357 il venait de Dinan et arrivait à son château de Léhon qui se trouve près de cette ville, et il vit une femme assise au bord de la route. [...] Alors il se mit un peu à l'écart, et dit à son argentier, qui était à cette époque-là le seigneur Alain du Tenou* »⁷⁹. Ainsi, l'argentier était probablement responsable du financement des dépenses courantes du duc, comme ici pour un voyage. De ce fait, il ne pouvait s'agir que d'un individu fortuné, haut placé dans la hiérarchie administrative puisqu'il était proche (physiquement) du duc.

Ces suppositions sont confirmées par J. Kerhervé. L'argenterie était spécialisée dans le règlement des dépenses de la maison ducale⁸⁰.

L'organisme de contrôle de tous ces fonctionnaires était la cour des comptes. Elle pouvait intervenir sur demande du duc comme par exemple en 1355 lors de la vérification des comptes du receveur de Mayenne⁸¹. Les membres n'étaient pas des professionnels⁸² de la comptabilité, mais nous ne pouvons l'affirmer avec certitude, pour notre période, par manque de documentation. Les membres, une partie du moins, étaient nommés par le duc, comme le montre l'exemple de 1357⁸³.

La domination blésiste se caractérisa « par d'incontestables progrès, où se lit l'influence des méthodes d'administration française : prise de conscience de la nécessité d'un contrôle permanent ; utilisation dans les lettres de finances d'un vocabulaire technique et de formules en rapport avec cette exigence ; perfectionnement des méthodes d'audition ; et sans doute aussi volonté d'harmoniser la présentation des comptes domaniaux »⁸⁴.

Tableau n°4 : répartition des recettes fiscales bretonnes de Charles de Blois.

Départements	Nombre (en unité)
Côtes d'Armor	5
Finistère	1
Ille-et-Vilaine	2
Loire-Atlantique	1 ⁸⁵
Morbihan	1
Vendée	1
Total	11

Les recettes fiscales étaient inégalement réparties dans le duché. La sur-représentation notable des Côtes-d'Armor s'explique par l'enracinement et la préexistence de l'administration fiscale des comtes de Penthièvre, que Pierre Poulard dirigeait déjà avant la guerre.

Etude sociologique des membres de l'administration monétaire et fiscale de Charles de Blois.

Au total, seules vingt et une personnes ont pu être identifiées. Les commentaires que nous formulerons ne peuvent donc être considérés comme le reflet exact de la réalité, d'abord parce qu'ils

⁷⁹Cassard, *Charles de Blois*, p. 85.

⁸⁰Voir la trésorerie de Chambre, la chambre aux deniers, et l'argenterie, Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 238-241.

⁸¹Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, n° 176.

⁸²Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 344.

⁸³Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 191 ; signalons l'ambiguïté de cette nomination, était-ce à la chambre des comptes de Bretagne, ou à la chambre des comptes de Paris ?

⁸⁴Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 345.

⁸⁵Nous comptabilisons Nantes, même si nous n'avons pas trouvé de référence concernant le receveur de cette cité.

ne s'appuient pas sur un assez large échantillon et parce que les hautes charges sont logiquement sur-représentées dans notre documentation, en effet, nous n'avons aucun renseignement sur les charges et offices subalternes. Par exemple, qui assistait les receveurs particuliers de telle ou telle cité ? Officiaient-ils seuls ? Dans quelles conditions travaillaient-ils ?

Parmi ces vingt et un individus, on ne rencontre bien sûr que des hommes. Trois sont chevaliers dont Pierre Poulard, un autre clerc, Alain de Tenou, dix portent un nom à particule, indiquant peut être une origine noble, Gautier de Locmaria, Jean de la Motte, Pierre de Meronne, Olivier de la Tour Neuve, Yves de Launay, Pierre de Heriçon, Merian de Muncorre, André des Queheries, Guillaume des Vaux et Juhaes de la Pihoraie, enfin les sept derniers semblent être originaires de la roture.

L'origine sociale n'a visiblement pas d'influence sur la fonction exercée, puisque nous n'avons à faire ici au plus qu'à de petits nobles et à des clercs. Les grandes familles bretonnes préféreraient sûrement les charges qui correspondaient plus à leur vision de la noblesse, c'est-à-dire, les fonctions militaires, et servaient davantage comme sénéchaux et capitaines par exemple. Le mérite et peut-être les affinités personnelles sont les facteurs de progression professionnelle dans cette branche de l'administration blésiste.

Le cas de Pierre Poulard est à ce titre très intéressant. En effet, bien que cela ne soit que pure supposition, il est probable qu'il fut anobli en remerciement de ses « bons et loyaux services »⁸⁶. Son titre de chevalier n'est mentionné qu'une seule fois en 1360⁸⁷ alors qu'il était trésorier de Jeanne de Penthièvre depuis 1339⁸⁸, de plus, il reçut du duc et de la duchesse des dîmes à Tresmeur, en 1362⁸⁹, et celle de Behec à Plochaha, avant 1364⁹⁰. Pierre Poulard représenta le duc par deux fois pour la vente de terres et de seigneuries sises en la vicomté de Limoges en 1352⁹¹ et de la châtelainie de la Roche-l'Abeille en 1357⁹². Enfin, sa longévité frappe puisqu'il resta au poste de trésorier durant au moins vingt-sept ans, de 1339 à 1366. Ainsi, il commença et finit sa carrière au service de Jeanne de Penthièvre. Ce maintien en poste peut s'expliquer par sa fidélité sans faille à la comtesse de Penthièvre, ce que nous confirme J. Kerhervé pour la période suivante, « *au début de leurs règnes, ils donnèrent la préférence aux officiers [...] restés fidèles dans l'adversité* »⁹³. Cependant, il n'en demeure pas moins que Pierre Poulard détient le record de la stabilité à cette charge, puisqu'à la période suivante Landais resta vingt-cinq ans pendant que les autres ne purent se maintenir longtemps. Cette rotation s'explique d'après J. Kerhervé par les « *sacrifices auxquels les plus solides fortunes ne pouvaient consentir longtemps sans risque* »⁹⁴. Pierre Poulard était-il si fortuné ? Il est difficile de répondre à cette question par manque de document, mais cela n'apparaît nulle part. Il est possible que cette longévité s'explique par le fait que le trésorier blésiste n'avait pas à avancer de ses deniers propres.

Le même phénomène se rencontre avec Olivier de la Tour Neuve nommé maître de la monnaie de Nantes par Jean III en 1340 et vraisemblablement encore en poste en 1363. Alain de Tenou, argentier en 1357, était déjà dans le proche entourage de Charles en 1344 et Pierre le Roy resta receveur de Dinan durant au moins trois ans.

Cette stabilité a de multiples conséquences.

Tout d'abord nous voyons qu'il était donc possible de mener des carrières très longues sans changer de charge et que le changement ou l'absence du duc n'entraînait pas automatiquement un renouvellement des hauts responsables administratifs et politiques. Ceci permettant un suivi et une stabilité des politiques engagées.

⁸⁶ A moins que cela ne soit par ou pour son mariage avec Constance de Kerraoul (Copy, *Les gisants haut-bretons*, p. 279).

⁸⁷ Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 240.

⁸⁸ Copy, *Les gisants haut-bretons*, p. 95.

⁸⁹ Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 271.

⁹⁰ Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 291.

⁹¹ Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 150.

⁹² Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 197, ceci entrant dans ses attributions car J. Kerhervé nous apprend que le trésorier « pouvait être appelé, en cas d'aliénation, à se joindre aux commissions désignées pour estimer la valeur des terres cédées », p. 284.

⁹³ Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 288.

⁹⁴ Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 289.

De plus, les promotions et l'ascension professionnelle à de si hauts échelons ne se manifestaient pas par l'obtention d'un nouveau poste, mais par la distribution des bienfaits du duc, d'où l'anoblissement présumé de Pierre Poulard et l'octroi de dîmes. Mais de nombreuses questions se posent alors : qu'en était-il aux niveaux inférieurs ? Pour avoir pu rester si longtemps en poste, à quel âge Pierre Poulard est-il devenu trésorier ? Selon quels critères les hauts fonctionnaires étaient-ils recrutés : hérédité, cooptation, achat de charges et offices ou y avait-il un « cursus honorum » ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre.

En tout état de cause, l'administration fiscale blésiste n'avait pas les mêmes rapports à la promotion que son équivalent chez les Monforts, car « *la plus grande partie avait à faire valoir des services dans l'administration financière [...] et pour la plupart de ses titulaires, l'office de trésorier fut comme le couronnement d'un bel itinéraire* », ce dont nous n'avons aucune trace pour Pierre Poulard et si cela fut le cas il faut croire qu'il mourut en poste à un âge très avancé⁹⁵. D'autre part, d'après J. Kerhervé, la charge d'argentier « *apparaît comme une étape dans une carrière, mieux, pour reprendre le mot de Borelli de Serres, un « tremplin » vers des charges de plus haute responsabilité, car elle démontrait les capacités financières de ses titulaires amenés par la force des choses à avancer l'argent nécessaire au ravitaillement de l'Hôtel* », or, mis à part la fonction d'argentier, nous n'avons aucune autre mention d'offices occupées par Alain de Tenou.

Enfin, cette stabilité avait pour effet la fermeture sociale de cette branche et la constitution d'une sorte de caste dirigeante pouvant conduire aux dérives du système établi par Landais. Cela ne semble pas avoir eu lieu, car malgré son maintien à un aussi haut poste Pierre Poulard n'a visiblement pas fait souche dans cette branche administrative, en effet, parmi les descendants connus, il y a un évêque de Saint-Malo (Guillaume vers 1360) et des militaires⁹⁶.

Les membres de cette administration étaient-ils plutôt bretons, ou étaient-ils français ?

Pour Gautier de Locmaria et Yves de Launay, l'origine bretonne ne fait aucun doute. Pierre Poulard était également breton, puisqu'il entra tout d'abord au service de Jeanne, alors comtesse de Penthièvre. En 1339, il possédait des dîmes dans les Côtes d'Armor et finalement se fit inhumer à Kéridy (Côtes d'Armor)⁹⁷. Olivier de la Tour Neuve possédait une maison auprès du couvent des Carmes à Nantes.

Par contre, Jamet Gymel était probablement d'origine française, puisqu'on le retrouve au service du roi dans d'autres régions (notamment en Languedoc d'après M. Bompaire) et à d'autres moments. Ainsi, la charge de grand maître de la monnaie fut confiée à un spécialiste, ce qui fait entrer Jamet Gymel dans la première des trois catégories définies par J. Kerhervé⁹⁸.

Tableau n° 5 : statut social et origine géographique des membres de l'administration fisco-monnaire de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre.

Origine sociale		Origine géographique	
nobles	3 à 13	bretons	4
clercs	1	français	1
roturiers	7	inconnu	16

⁹⁵Puisque les 27 ans en poste ne sont qu'un minimum, vu qu'il était peut-être déjà en poste en 1339 (mais nous ne pouvons en être sûr car J.-Y Copy ne donne pas sa source que nous ne pouvons donc vérifier) et encore en fonction en 1366.

⁹⁶Potier de Courcy, *Armorial de Bretagne*, T. I, p. 292.

⁹⁷Copy, *Les gisants haut-bretons*, p. 94-95.

⁹⁸Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 196, « elle fut confiée à trois types d'individus : des techniciens d'abord, [...] tantôt issus de lignages [...] ; à côté de ces hommes de l'art, des courtisans ».

La législation monétaire de Charles de Blois.

Notre documentation relative à ce sujet est très pauvre puisqu'elle ne regroupe que quatre textes ou mentions. De plus, cette législation ne nous apparaît bien souvent que dans des circonstances conflictuelles : procès, interdiction de frappe ou de circulation monétaire.

La fausse monnaie.

L'acte que nous allons utiliser est une rémission accordée à Jean et Brient Maillart, fils du feu Giles Maillart, pour avoir frappé « *en une leur maison* » de la monnaie faible, c'est-à-dire que l'aloï était inférieur au taux officiel (« *flans fuebles* ») annulant tout les procès contre eux et ordonnant au capitaine, au sénéchal, à l'alloué et au garde de la Monnaie de Nantes de restituer tous leurs biens confisqués, donnée à Calais le 7 octobre 1351⁹⁹.

Le crime de fausse monnaie ne doit pas être considéré du seul point de vue économique. En effet, ce qui était peut-être le plus grave dans la frappe de fausses monnaies, c'était l'usurpation du nom et de la titulature du souverain et l'accaparement de l'un de ses droits régaliens, de plus, le droit de battre-monnaie était un monopole ducal¹⁰⁰. Derrière le crime de fausse monnaie se trouve en réalité celui de lèse-majesté, d'où une impitoyable répression. Ce que l'on reprocha sous Jean IV, en 1386, au faux monnayeur qui fut condamné à être bouilli, ce fut d'avoir réalisé « *fausse monnoie au coing de Monsieur de Bretagne et à ses armes* »¹⁰¹. Dans ces conditions, comment expliquer l'indulgence de Charles de Blois, alors que les faux monnayeurs avaient déjà été mis en prison et leurs biens confisqués, suivant la procédure habituelle, puisque « dans tous les cas elle s'assortissait de la confiscation des biens¹⁰² » ?

Il peut y avoir plusieurs éléments de réponse, mais il est clair que le contexte dans lequel cette grâce à été accordée est pour beaucoup. En effet, en 1351, Charles est toujours captif des Anglais et il était persuadé que sa défaite de la Roche Derrien était une punition divine et qu'il lui fallait se racheter. Ainsi, deux vies épargnées auraient peut-être pu faire pencher la balance céleste en sa faveur. Mais, hormis ces considérations surnaturelles, il y en a d'autres plus terre à terre. Tout d'abord, il s'agissait de partisans, nobles qui plus est¹⁰³, Charles avait donc intérêt à les gracier en « *considerans le bon et loyal service que leurs amis avoyens fait et font de jour en jour pour nous* ». Une autre possibilité serait l'achat de cette rémission, mais nous n'en avons aucune trace dans ce document. Enfin, Charles justifie sa clémence par la jeunesse et la candeur des accusés « *lingnorange des diz enfanz* ».

Cependant, notons qu'il y eut d'autres cas de clémence princière, le duc « se contentant de mettre le fautif à *forban* en le faisant *conduire hors le duché jusqu'à Pontorson, au-delà de la rivière de Coaynon comme il est de coutume* »¹⁰⁴.

Ce document nous permet de constater la rapidité et la lourdeur du traitement d'une telle procédure. Lors de la conclusion de cette affaire, les faits reprochés avaient moins de six mois puisque Charles ne reproduisait alors que des gros au lion depuis mai 1351 et elle a nécessité l'intervention de quatre grands officiers. Cependant, on note l'absence du grand maître de la monnaie ducale à qui « il appartenait de poursuivre les faux-monnayeurs et de leur faire appliquer les peines sévères prévues par la coutume : *faux monnéers doivent estre bouilliz et puis pandus* »¹⁰⁵. Ainsi, cette charge dont la première mention date de 1360 n'existait visiblement pas en 1351.

Ce qui est notable également, c'est l'intervention du garde de la Monnaie de Nantes, dont les prérogatives judiciaires ne s'appliquaient théoriquement qu'aux membres de l'atelier. Ainsi, bien que cela ne soit pas explicite dans notre texte, Jean et Brient Maillart étaient certainement des ouvriers

⁹⁹Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 139.

¹⁰⁰Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 180.

¹⁰¹Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne*, pièce justificative XXVI, p. 373.

¹⁰²Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 197.

¹⁰³Brient Maillart était sire de la Maillardière, Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, actes n° 99 et 115.

¹⁰⁴Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 197 ; Jones, *Recueil des actes de Jean IV*, n° 1015.

¹⁰⁵Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 197.

monétaires ou des monnayeurs de Nantes. Ceci n'est pas étonnant car pour réaliser de la fausse monnaie, un certain savoir-faire était obligatoire. « *Leurs amis* » dont parle l'acte sont les autres ouvriers de l'atelier, l'esprit de solidarité entre membres d'une même corporation apparaissant ici.

Leur condition de petits seigneurs était-elle compatible avec leur emploi ? Oui, et c'est à nouveau un acte de Jean V donné à Vannes le 11 décembre 1421 qui nous apporte une réponse par comparaison¹⁰⁶ : « *comme de la partie de nostre feal et subgit Jehan le Duc, l'un de noz monnoyers, demourant en nostre ville de Vennes [...] avons ... octrié ... que sond. hostel et herbregement nommé le Tertre, soit ennobly, franchi ... pour led. Jehan le Duc et ses hairs, des ores mais en avant pour le temps avenir, de touz fouages* ».

Depuis mai 1351, les ateliers bretons frappaient des imitations de gros au lion des Flandres. Ces deux faux-monnayeurs ont donc probablement contrefait ce type. Un gros au lion en cuivre argenté portant la légende CHARROLVS au lieu de CHAROLLVS a été retrouvé dans le trésor de Châtres-la-Forêt (Mayenne) ; il s'agit certainement de l'une des pièces réalisées par Jean et Brient Maillart. Deux autres exemplaires sont conservés au musée Dobrée¹⁰⁷, ils pèsent 2,99 g et 2,71 g au lieu des 3,90 g théoriques. Enfin, un dernier exemplaire est signalé au n° 159 b de l'ouvrage de Y. Jézéquel.

Le rognage des pièces était également assimilé à de la fausse monnaie. Nous connaissons deux exemples de rognage de pièces de Charles de Blois. Dans les deux cas il s'agit d'un gros ou demi-gros aux trois lis, l'un découvert à Créhen¹⁰⁸ (Côtes d'Armor), l'autre à la place Guillouard de Caen¹⁰⁹.

La circulation et la production.

C'est sur ce sujet que nous avons le plus de documents, trois au total. Une mention de cours dans un compte, une interdiction de circulation de monnaies étrangères dans les Etats de Charles de Blois, et la mention d'une interdiction de production monétaire à Limoges.

« *Il fut ordrene a Nantes a la Saint Michel lan LIX que lon ne recevrait escu dor que pour XX sous* »¹¹⁰, nous explique Etienne Joiaie, receveur de Bouin¹¹¹.

De qui vient cet ordre ? De la chambre des comptes, qui était donc installée à Nantes, du moins temporairement.

De quoi s'agit-il ? Le terme d'écu d'or n'est pas à prendre à la lettre. Il s'agit d'une dénomination générale désignant les monnaies d'or différentes du florin. Au moment de cette décision, la monnaie d'or produite est le royal valant 25 s. t. Ce cours fut établi par le roi et nous ne connaissons pas de traces de dévaluation de ce type ailleurs que dans les Etats de Charles.

Pourquoi baisser le cours des monnaies d'or ? Pour obtenir de l'argent-métal monnayable. Comme nous l'avons vu, Charles a principalement « spéculé » sur l'argent. Or, pour lui permettre de produire une grande quantité de monnaies de billon, il lui fallait de l'argent-métal. En baissant le cours des monnaies d'or dans ses perceptions fiscales, il rend le paiement des impôts en or moins rentable qu'en argent, car il était plus intéressant de donner ses monnaies blanches qui étaient acceptées au même cours que dans la circulation courante et de garder ses pièces d'or pour les transactions commerciales où elles valaient 5 s. t. de plus (ceci en dit long sur l'évolution du ratio or-argent).

Cette simple mention permet de voir comment Charles obtenait la matière première pour faire fonctionner ses ateliers. Il y avait au Moyen Age une autre méthode, mais au final similaire, d'obtenir de l'argent-métal. Il fallait réévaluer le cours d'une monnaie par rapport à une autre. Ce que fit Henry

¹⁰⁶Archives de Bretagne, acte n° 1514, T. VI, p. 83-84.

¹⁰⁷N-3098 et N-5259.

¹⁰⁸Fouilles et mise en valeur de l'édifice entamées en 1993 par Laurent Beuchet (pas de publication).

¹⁰⁹Fouilles de sauvetage programmées et dirigées par Pascal Leroux en 1993. Habitat urbain avec vestiges du XV^e siècle (pas de publication).

¹¹⁰Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 248, note 1.

¹¹¹Cette mesure doit certainement être la même que celle signalée par l'abbé Travers (*Histoire de Nantes*, T. I p. 433) : « le florin de Bretagne étant de soixante-quatre au marc à vingt sols de cours, l'an 1357. Il n'existait pas encore de monnaie d'or produite en Bretagne, il faut donc comprendre : le florin en Bretagne valait vingt sols.

V en Normandie en 1418¹¹², puisqu'il augmenta artificiellement le cours des monnaies bretonnes et bourguignonnes pour les faire affluer vers son territoire en vue de les refondre.

Au contraire Charles interdit la circulation de monnaies étrangères dans ses Etats par un mandement au sénéchal de Rennes et à Jamet Gymel, grand maître de la monnaie ducale, donné à Nantes le 20 juin 1360¹¹³.

« *Nulle monnoie de hors le Royaume n'aurait cours dans nostre duché ne ne soit prinse pour nul pris pour les granz inconveniens et decepcions, en quoy nous et nostre peuple en estions en plusieurs maneres deceuz* ». Pourquoi cette interdiction ? En quoi ces monnaies étaient-elles nuisibles à l'économie bretonne ?

Comme nous l'avons déjà expliqué, les gros au lion des Flandres et du Hainaut circulaient dans toute l'Europe, y compris en Bretagne. La présence de ces pièces n'était certainement pas mauvaise pour l'économie bretonne, mais elles entraient en concurrence avec les espèces royales et donc avec les blésistes, et pouvaient de ce fait interférer dans l'écoulement des pièces produites par Charles. En effet, les particuliers connaissant la valeur intrinsèque forte des monnaies flamandes auraient pu les préférer aux monnaies royales qui leur étaient proposées car il pouvait s'agir en réalité d'imitations blésistes dévaluées (les monnaies flamandes étant plus aisément reconnaissables des monnaies royales que leurs imitations). Cette mesure vise par conséquent à éviter le tri sélectif dont nous parlions en introduction.

Ce mandement et la précédente ordonnance sont deux étapes d'une seule politique monétaire dont le but était l'optimisation des revenus émanant du droit de frappe. Elle consistait à attirer le maximum d'argent-métal dans les ateliers pour permettre une forte production et à faciliter la diffusion des monnaies de Charles.

Cependant, même si cette mesure fut réfléchi (« *comme par la deliberacion de nostre conseil* »), elle n'en demeure pas moins très inhabituelle et J. Kerhervé est très explicite à ce sujet, « *il va de soi que le monopole ducal des émissions ne signifiait pas le monopole de la circulation pour les pièces indigènes dans le duché. Au contraire, les princes bretons surent se montrer d'autant plus accueillants envers les autres espèces que leur puissance financière limitée restreignait fortement leur capacité à frapper des monnaies fortes, l'or en particulier. Outre les habitudes du temps, qui ne prohibaient pas les devises étrangères dont la valeur intrinsèque était connue et le cours légal fixé dans chaque Etat par le pouvoir en place, plusieurs faits rendaient leur afflux inévitable. On pense notamment à l'ouverture du duché sur l'extérieur et à ses relations multiformes avec le continent et les pays de la mer* »¹¹⁴. Est-ce à dire que Charles de Blois avait les capacités financières de se passer des monnaies extérieures au duché ? Non, rappelons que cela ne s'appliquait qu'aux « *monnoie[s] de hors le Royaume* », ainsi, les monnaies royales majoritaires dans la circulation monétaire bretonne¹¹⁵ (voir tableau n° 6) n'étaient pas exclues. De plus, les monnaies flamandes étaient acceptées depuis le début de la guerre et même reproduites de 1351 à 1353 ; ce qui implique que cette mesure n'a eu qu'une application limitée dans le temps. C'est véritablement la volonté de faciliter l'écoulement des monnaies produites par Charles qui a motivé cette décision. Par ailleurs, comme nous l'avons expliqué plus haut, les fortes monnaies, de billon blanc et d'or, connurent un franc succès car elles constituaient un moyen de transaction approprié et qu'il n'était de ce fait pas utile de faire appel aux devises étrangères, cette mesure n'a donc probablement pas été impopulaire.

Enfin, signalons qu'il n'est nulle part fait allusion aux monnaies de son compétiteur. Charles les tolérerait-il ? Il nous est impossible de répondre avec certitude. Nous ne pouvons que formuler la remarque suivante : les monnaies au nom de Jean étaient produites par des monnayeurs anglais s'inspirant des thèmes qu'ils connaissaient et maîtrisaient (croix longue, dite « croix anglaise », cantonnée de douze besants posés trois par trois). Ainsi, ces pièces pouvaient être confondues avec

¹¹²Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne*, pièce justificative n° XXVIII.

¹¹³Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 248.

¹¹⁴Kerhervé, *L'Etat breton*, T. I, p. 186-188.

¹¹⁵Tant en volume, tableau n°6, qu'en valeur car l'utilisation des monnaies d'or royales était quasi exclusive.

des monnaies anglaises (le revers avec la croix étant bien souvent le même) et être concernées implicitement par l'interdiction¹¹⁶.

Tableau n° 6 : origines des monnaies circulant en Bretagne durant la guerre de succession¹¹⁷.

Origines	nombre (en unité)	part (en %)
France	832	38,6
Flandres	726	33,7
Angleterre	74	3,5
Bretagne	448	20,8
Autres	73	3,4
Total	2153	100

Le tableau n° 6 montre que cette ordonnance fut relativement bien observée¹¹⁸ : les monnaies françaises et bretonnes sont majoritaires et la part importante des pièces flamandes s'explique par leur intense circulation dans la péninsule armoricaine durant les années 1340 et surtout 1350.

Charles produisait également des monnaies en la vicomté de Limoges¹¹⁹, depuis l'établissement d'un atelier au château par Philippe VI en 1346, mais cela lui fut interdit par un mandement de Charles, régent du royaume de France, aux sénéchaux de Poitou et de Limoges prohibant l'émission de la monnaie dans la vicomté de Limoges par le duc Charles et ses officiers à l'encontre des ordonnances royales récentes, donné à Paris le 13 décembre 1358¹²⁰.

Il y a visiblement eu désobéissance de la part de Charles de Blois Est-elle perceptible dans les monnaies qui nous sont parvenues ? La mesure fut-elle finalement appliquée ?

Il est impossible de fournir une chronologie précise des émissions blésistes à Limoges, car la majorité des monnaies imitent le denier tournois classique indatable. Seules trois monnaies nous apportent des éclairages : l'imitation du double à la couronne et à la croix bourgeoise frappé en 1348¹²¹, l'imitation du gros à la queue ou du blanc au châtel fleurdelisé produit entre juillet et novembre 1355 ou janvier et septembre 1356¹²², enfin, l'imitation du gros blanc aux fleurs de lis de décembre 1360¹²³ (il est intéressant de noter que le phénomène d'imitation intéressait également les émissions limougeaues). Le traité de Brétigny du 8 mai 1360 cédant le Limousin aux Anglais n'a donc pas mis fin aux émissions blésistes en la vicomté.

Ainsi, cette interdiction de décembre 1358 a effectivement été appliquée¹²⁴, mais durant peu de temps car les frappes ont repris deux ans plus tard.

La question qui reste en suspens est de savoir pourquoi cette interdiction a sévi alors que la production limougeaude était très marginale, compte tenu du peu d'exemplaires parvenus jusqu'à nous et du petit nombre de trésors contenant de ces pièces¹²⁵ ?

¹¹⁶Pour l'abbé Travers dans son *Histoire de Nantes* cette interdiction ne faisait aucun doute : « ce décret portait sur les monnaies que les Anglais alliés de son compétiteur Jean de Montfort répandaient dans le diocèse et dans la province ». T. I, p. 434.

¹¹⁷Extrait de SALAÛN G., « Les monnaies bretonnes de la guerre de succession (1341-1365) », *L'échos des Calètes*, n° 111, février 1997, p. 7-13. Ce tableau comporte des imprécisions, il ne fait qu'une présentation globale du phénomène et ne tient compte ni des aires, ni des périodes de circulation.

¹¹⁸L'abbé Travers (*Histoire de Nantes*, T. I, p. 434) estimait le contraire, mais les tableaux n° 6 et 12 lui donnent tort.

¹¹⁹DHENIN M., « Les monnaies des vicomtes de Limoges (XIIIe-XIVe siècles) », *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, T. CIV, 1977, p. 91-104.

¹²⁰Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 224.

¹²¹Jézéquel, *Les monnaies bretonnes*, L 12, pour la datation, voir note 48, mais ici le mot DVX manque.

¹²²Jézéquel, *Les monnaies bretonnes*, L 14.

¹²³Jézéquel, *Les monnaies bretonnes*, L 16.

¹²⁴Aucune imitation datable de 1359 n'a encore été retrouvée, gros à la couronne et gros aux trois lis.

Il est possible que le régent craignait de voir affluer dans la circulation française trop de monnaies dévaluées transposant l'inflation bretonne aggravée à l'extérieur du duché.

Quels étaient les moyens à la disposition du régent pour lui permettre de soumettre son vassal ? Enfin, de quand datent les premières ordonnances royales qui nous sont mentionnées ici ? Y a-t-il eu des gros à la fleur de lis, dit patte d'oie produits à Limoges entre janvier et août 1358 ? Ces monnaies qui restent encore à découvrir sont-elles les émissions incriminées par ce rappel ?

Planche VIII : monnaies de Limoges.

31- Gros à la queue ou blanc au châtel fleurdéliné, juillet/novembre 1355 ou janvier/septembre 1356.

D/ Lis KAROLVS DEI GRACIA, croix à queue.

R/ VICEC LEMOVICE, châtel sommé d'une fleur de lis dans une bordure de lis.

32- Gros aux fleurs de lis.

D/ + KO DEI GRACIA, croix coupant la légende, cantonnée de quatre couronnes.

R/ + VICEC LEMOVICEN, champ semé de lis. Bordure de lis.

33- Double.

D/ + KA DVX BRITONVM, couronne.

R/ + VICEC LEMOVIC, croix bourgeoise recroisetée et fleuronée.

34- Denier tournois.

D/ + K DVX BRITONVM, croix cantonnée d'une étoile au 1.

R/ + TVRONVS LEMOVI, châtel tournois, un x au-dessous.

35-Denier tournois, vers 1355-1356.

D/ + K DVX BRITONVM, châtel tournois sommé d'un pseudo-lis.

R/ + VICEC LEMOVICE, croix latine.

36- Denier tournois, vers 1360-1361.

D/ + K DVX BRITONVM, châtel tournois sommé d'une feuille de chêne.

R/ + VICE C LEMOVIC, croix.

37- Denier, vers 1353-1354.

D/ + K DVX BRITANIE, écu chargé de quatre mouchetures.

R/ + VICEC LEMOVICE, croix cantonnée d'un V au 1.

¹²⁵Un seul trésor contenant deux deniers de Charles de Blois issus de l'atelier de Limoges a été répertorié par J. Duplessy dans *Les trésors médiévaux*, il s'agit du n° 136, la Ferté-Imbault (41), enfoui entre 1374 et 1385 et un autre denier a été trouvé dans les fouilles de l'église Saint-Pierre des cuisines à Toulouse.



31



32



33



34



35



36



37



Les moyens de l'application : information et répression.

Pour qu'une nouvelle ordonnance soit appliquée, il faut que le peuple soit informé de son existence et que l'Etat se dote de moyens répressifs. Qu'en était-il sous Charles de Blois ?

De nouveau, c'est le mandement de 1360 qui nous renseigne sur ces deux points.

L'information du peuple passait par l'oral, ce qui, compte tenu du faible taux d'alphabétisation, était inévitable. Les nouvelles décisions étaient annoncées en public par les agents des sénéchaux. Ces annonces devaient probablement avoir lieu au moment des marchés et des foires pour toucher un maximum de personnes (« *les queuls senechalx firent crier et banir solempnement chascun en son pover nostre dicte ordenance* »).

Les sénéchaux et le grand maître de la monnaie étaient chargés de veiller à l'application de cette mesure et pour cela Charles leur accorda « *a chacun de vous plain pover et mandement especial* ». Dans certains cas, comme pour la fausse monnaie, les peines étaient prévues par la coutume, sorte de constitution, dans d'autres par l'ordonnance. Dans notre exemple elles consistaient en des amendes et de la prison : « *que nul ne fust si hardi de lenfraindre sur certaine peine a nous estre appliquee et leur corps en nostre volonte [...] leur remettre le cas criminel en civil par finance dargent, amende civile, que autrement, comme vous verrez que appartendra* ». En cas de violation de l'ordonnance, un mandement de rappel était promulgué, ce que l'on retrouve également pour l'interdiction de décembre 1358. Dans notre exemple, ce sont des Rennais qui ont enfreint la loi, mais nous n'en savons pas plus.

Conclusion.

Malgré les accusations de « serviles contrefaçons des monnaies royales », la production monétaire de ce prince capétien ne constitue pas une tentative de faire dépendre le système monétaire breton du français. Certes, les thèmes iconographiques étaient inévitablement dépendant de ceux retenus par le roi, mais Charles établissait lui-même, en fonction des ses besoins du moment, les données les plus importantes que sont le poids et le titre des pièces. De plus, la frappe d'une aussi importante quantité de monnaies nécessita la mise en place d'une administration fisco-monétaire rationnelle, efficace et la plus rentable possible. Cette administration locale servait au mieux les intérêts du duc et non ceux du roi. De plus, la réalisation de fortes monnaies bretonnes mit fin au monopole des pièces d'or et d'argent royales en tant que moyen de paiement des importantes transactions. Ces pièces, pourtant dévaluées, furent très appréciées par la population, qui obtenait par là même le moyen d'échange qu'elle souhaitait, au point d'attribuer à Saint Charles de Blois des vertus en matières monétaires.

On peut comparer la production monétaire de Charles de Blois à un être vivant qui naît, grandit, s'émancipe puis meurt. Les numismatiques de Charles de Blois naquirent très tôt durant le conflit, moins de six mois après la prise de la capitale en novembre 1341. Durant tout le règne de Philippe VI, elles restèrent sous la tutelle royale, mais rapidement après l'avènement de Jean II, de nouvelles velléités se firent jour. Son émancipation se fit par étapes : frappe d'imitations de monnaies noires, production d'imitations de monnaies blanches flamandes puis françaises, introduction d'émissions locales, enfin frappe de monnaies d'or. La mort fut rapide (fin des frappes en 1361, et disparition de la circulation moins d'un an après la mort du duc sur le champ de bataille d'Auray).

Le régent Charles tenta de restaurer l'autorité royale en matière monétaire, mais il ne se fit obéir que durant deux ans et pour la seule vicomté de Limoges.

L'administration fisco-monétaire était constituée de petits nobles qui n'étaient probablement pas des spécialistes à leur arrivé en poste, mais qui en devinrent grâce à la stabilité des charges. Le duc et la duchesse savaient récompenser et s'attacher leur personnel en lui distribuant leurs bienfaits. Ceci aboutit à la constitution d'une certaine oligarchie et à la fermeture de cette branche de l'administration ; en effet, l'ascension professionnelle était rendue pratiquement impossible par la stabilité des personnes déjà titulaires des plus hautes responsabilités. Seule la mort de l'un d'entre eux permettait de libérer une place.

Du point de vue administratif, le règne de Charles de Blois dû être décisif, étant donné le nombre d'institutions subsistant ou fonctionnant encore de la même manière sous le règne des Montforts. Jean IV dut certainement bénéficier des innovations de son compétiteur en matière monétaire.

Cependant, la législation et les réformes monétaires de Charles de Blois n'ont laissé que peu de traces dans les archives, alors qu'il était permis de supposer que les prêtres, principaux détenteurs de celles-ci, auraient conservé avec zèle ces documents portant une sainte autographe. Restent-elles à découvrir ?

Il convient donc d'étudier les monnaies de Charles de Blois par un autre angle : celui de la circulation.



2e partie : la circulation des monnaies de Charles de Blois.

La numismatique est le principal élément permettant à l'archéologue de replacer une couche, et plus généralement un site, dans son contexte historique. La réalisation et l'étude de cartes de répartition monétaire permettent plus que la simple mise en évidence de flux commerciaux, puisque dans des contextes troublés comme celui qui nous occupe, elle est également une source importante pour la compréhension des situations politiques, militaires et sociales locales.

Pour cela, il est nécessaire d'accumuler le plus d'informations possible tant numismatiques que politiques ou militaires, de distinguer les types de trésors pour en déduire les causes de leur enfouissement. Les travaux des érudits locaux du siècle dernier empreints d'un esprit de clocher et d'un souci de l'anecdotique deviennent ici une source majeure dans laquelle nous pouvons puiser un maximum de renseignements.

Si des études de ce type ont déjà été réalisées pour l'Antiquité et le haut Moyen Age¹²⁶, le bas Moyen Age reste par contre sous exploité. Aucun travail de compilation et d'analyse des lieux de découvertes de monnaies de Charles de Blois n'a été jusqu'à présent réalisé, nous pénétrons donc dans un domaine de la recherche encore inexploré.

Au long de cette partie, de nombreux ponts entre numismatique, archéologie et histoire locale seront dressés. On s'apercevra que la numismatique, plus qu'une simple technique, est bien une science annexe et une source historique à ne pas négliger. Au travers d'exemples, nous verrons que les monnaies peuvent confirmer certains phénomènes décrits dans les archives, mais également en mettre d'autres en lumière.

Pour cela, il sera important de préciser les types de trésors, de repérer les lieux et les dates d'enfouissements en les confrontant aux situations locales connues. Les cartes de répartition ainsi obtenues révéleront la réussite ou l'échec de la politique monétaire de Charles de Blois. Les imitations se sont-elles diffusées, se sont-elles intégrées à la circulation française ? Enfin, nous étudierons le contenu des trésors pour étudier la composition générale de la circulation monétaire bretonne et partant de la production par duc. Qui de Charles de Blois ou Jean de Montfort frappa le plus de monnaies ? Les quantités de monnaies d'or et d'argent de Charles retrouvées sont-elles importantes ?

Typologie des enfouissements monétaires.

Conformément aux étapes de l'analyse d'un trésor que nous avons définies en introduction, la première approche est qualitative et typologique. En effet, il convient de définir le type de trésors que nous étudions. S'agit-il plutôt de thésaurisations ou d'enfouissements à la hâte ? En d'autres termes, avait-on ou non confiance en l'avenir ?

Cette analyse n'est pertinente que sur un plan régional, nous ne nous intéresserons donc qu'aux trésors bretons parfaitement décrits. Après vérification du nombre de trésors concernés et dans le souci de ne perdre aucune information, nous avons décidé de prendre également en compte les trésors ne contenant pas de monnaies de Charles de Blois.

¹²⁶Voir par exemple les travaux de J. Pilet-Lemière et J. Lafaurie, à paraître.

Tableau n°7 : typologie des trésors bretons.

Lieu d'enfouissement	Type
Auray	thésaurisation ¹²⁷
Hennebont	enfouissement à la hâte
Locmariaquer	thésaurisation
Loudéac	thésaurisation
Oudon	enfouissement à la hâte
Plounevez-Lochrist	enfouissement à la hâte ?
Priziac	enfouissement à la hâte
Quimper ¹²⁸	enfouissement à la hâte
Ruffiac	enfouissement à la hâte
Saint-Caradec ¹²⁹	enfouissement à la hâte
Savenay ¹³⁰	thésaurisation puis enfouissement à la hâte
Tourch	thésaurisation
Vannes	enfouissement à la hâte ? ¹³¹

Tous ces enfouissements hâtifs sont le signe d'une période très troublée. La population cachait ses valeurs rapidement par peur des pillages. Elle ne prenait pas le temps ou n'avait pas la possibilité matérielle de constituer des « bas de laine », ce qui dénote une faible confiance en l'avenir et plus certainement une grande précarité de l'existence quotidienne (confirmée par les textes et les témoignages de Charles de Blois lui-même).

En outre, à l'exception de Saint-Caradec, qui contient entre autres 28 monnaies d'or, nous n'avons bien souvent à faire qu'à des ensembles de monnaies noires pour une somme totale assez faible : le trésor d'Hennebont comprend 142 monnaies pour une valeur de 2 L. 10 S. 3 D. tournois et 12 S. parisis, et le 2e trésor de Savenay dont les 370 monnaies (sur les 800 du dépôt d'origine)¹³² conservées au Musée Dobrée sont toutes des doubles tournois (« *le commun peuple* » dont parlait Philippe VI¹³³ n'avait pas ou peu accès aux pièces de forte valeur). Il semble probable que dans les classes populaires, l'usage de la monnaie n'avait pas l'exclusivité des échanges commerciaux et qu'il devait subsister un système de troc.

Notons le cas particulier du trésor de Tourch. Cet ensemble est l'une des rares thésaurisations que nous avons pu mettre en évidence ; sa composition est intéressante et confirme ce que nous expliquions en fin de première partie. Sur les 1179 exemplaires étudiés, 701 sont des gros au lion, parmi lesquels deux au nom de Charles de Blois¹³⁴. Comme nous le présentions plus haut, ces monnaies étaient d'un bon titre ; il est donc logique qu'elles fussent sélectionnées pour être incorporées à une thésaurisation.

¹²⁷Ce trésor fut très sommairement décrit, mais un détail a attiré notre attention : « *monnaies ne paraissant pas avoir circulé* » ce qui peut indiquer une thésaurisation.

¹²⁸Duplessy 287, trésor ne contenant aucune monnaie bretonne.

¹²⁹Duplessy 311, trésor ne contenant aucune monnaie de Blois.

¹³⁰Duplessy 364, trésor ne contenant aucune monnaie bretonne, puis Dy 365.

¹³¹Il n'y a eu que vingt-trois monnaies étudiées sur un nombre total inconnu, nous ne pouvons donc pas être formels.

¹³²Chiffres approximatifs donnés par F. Parenteau, *ASFN*, I, 1866, p. 219 et *Catalogue du musée départemental d'archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure*, Nantes, 1869, p. 112-113 (le trésor est actuellement en cours d'inventaire, publication prochaine durant les journées numismatiques de Rennes).

¹³³Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne*, pièce justificative XX, p. 365-366.

¹³⁴Il convient de replacer ce trésor à décembre 1361-septembre 1362, date de l'émission flamande ayant servi de prototype aux monnaies de Charles.

Ces témoignages d'une époque tragique sont pour nous une source de renseignements majeure. En effet, n'ayant subi aucune sélection, ces ensembles sont les reflets de la circulation et partant de la production monétaire contemporaine. De plus, de part la cause même de leur constitution, ces trésors nous renseignent également sur la conjoncture politique, militaire et sociale.

L'étendue spatiale et temporelle du phénomène.

L'aire de circulation des monnaies de Charles de Blois.

Les monnaies de Charles de Blois n'avaient pas pour but de circuler uniquement dans les limites du duché, au contraire même, puisqu'elles devaient s'insérer dans la circulation générale du royaume, d'où la réalisation d'imitations (voir partie I). Les monnaies de Charles devaient suivre les vecteurs classiques du Moyen Age, c'est-à-dire les marchands et les soldats, seules personnes à voyager régulièrement d'une région à l'autre. L'étude de la propagation des pièces de Charles de Blois consiste en réalité en l'évaluation de la réussite ou de l'échec de la politique monétaire blésiste.

Jusqu'où les monnaies de Charles de Blois ont-elles circulé ? Se sont-elles intégrées à la circulation française ? La politique d'imitations monétaires a-t-elle porté ses fruits ? Telles sont les questions auxquelles nous devons répondre.

Résumé :

- Total des trésors monétaires 34.
- Total des lieux de fouilles et de découvertes isolées 25.
- Total des lieux de découverte 59.
- Nombre de départements concernés 29.
- Total des monnaies trouvées en trésors 1060.
- Total des monnaies trouvées en fouilles et trouvailles isolées 53.
- Total des monnaies trouvées 1113.

Tableau n° 8 : répertoire des trésors comprenant des monnaies de Charles de Blois.

Localisation	Références	Date d'enfouissement	Nombre de monnaies de Charles de Blois (en unité)
Abbeville (80)	Bul. Serrure 1895-1896 (Dy 1) ¹³⁵	1365-1385	1
Augé (79)	Dy 20	1350	3
Auray (56)	Dy 21	1341-1364	information insuffisante
Baubigny (21)	Dy 35	1358-1364 ?	2
Baye (51)	Dy 37 ?	1361	1 ¹³⁶
Brière-les-Scellés (91)	Dy 69	vers 1360	1
Chantemerle-sur-la-Soie (17)	-	avant 1350 ?	3
Chartes-la-Forêt (53)	Dy 100	1354-1359	2
Contres (41)	-	1359	16
Déols (36)	Dy 124	août 1360-avril 1361	1
La Ferté-Imbault (41)	Dy 136	1374-1385	34
Goincourt (60)	Dy 150	1365-1385	1
Hennebont (56)	Dy 159 ; <i>BSFN</i> février 1999	juin-juillet 1342	1
Les Herbiers (85)	Dy 160	1345-1365	1
Lambézellec (29)	Dy 173	1345-1364	information insuffisante
Landudec (29)	Dy 174	1341-1364	information insuffisante
Loudéac (22)	Dy 189	1341-1364	information insuffisante
Marcamps (33)	Dy 201	1350-1362	3
Néris-les-Bains (03)	Dy 247	1328-1350	information insuffisante
Région de Niort (79)	-	vers 1350	13 ¹³⁷
Oudon (44)	Dy 255	1360	243
Plounévez-Lochrist (29)	Dy 268	1360	57
Parhecq (79)	Dy 280	1322-1346	information insuffisante
Priziac (56)	Dy 282	septembre 1350-avril 1351	101
Quimperlé (29)	Dy 289	1341-1364	information insuffisante
Redon (35)	Dy 292	1345-1364	information insuffisante
Rouen (76)	Dy 299	avril 1359-décembre 1360	2
Ruffiac (56)	Dy 302	1361	94

¹³⁵Je pense qu'il s'agit là de deux mentions différentes d'un même trésor, car on peut constater de nombreuses similitudes. Dans le Bulletin Serrure, CARON explique qu'il reprend l'attribution d'un franc à cheval trouvé près d'Abbeville en 1893. Maintenant, voici ce que dit l'article de COLLOMBIER repris par J. DUPLESSY au n°1 des *Trésors monétaires* T. II, *Notes sur plusieurs découvertes de monnaies faites récemment* à Abbeville, B. Soc. Antiq. de Picardie, XVIII, 1892-1894, dans l'inventaire, on peut constater la présence de dix francs-à-cheval.

¹³⁶Il s'agit d'une imitation du double tournois du 6e type de Jean II (D. 324) actuellement conservée au Cabinet des Médailles.

¹³⁷Les monnaies sont conservées au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France (renseignements communiqués par M. Dhénin).

Saint-Aubin-Epinay (76)	<i>BSFN</i> juin 1999	1358-1359	1
Saint-Martin-de-Boscherville (76)	<i>BSFN</i> avril 1997	vers 1356	30
Saint-Ouen-en-Belin (72)	Dy 345	1362-1365	au moins 70
Savenay (44)	Dy 365	1359	environ 370 Charles de Blois
Tourch (29)	Dy 389	1355-1356	2
Vannes (56)	Dy 405	1360-1364	6

Tableau n° 9 : trouvailles isolées et monnaies de Charles de Blois trouvées en fouilles.

Localisation	Nombre de monnaies de Charles de Blois
Angoulême, Chapeau rouge¹³⁸ (16)	1
Banneville-sur-Ajon, la chapelle St-Clair¹³⁹ (14)	1
Brain-sur-Allonnes, la Cave peinte¹⁴⁰ (49)	3
Caen, église St Gilles¹³⁹ (14)	1
Caen place, Guillouard¹³⁹ (14)	1
Caen, St Pierre Darnétal¹⁴¹ (14)	1
Créhen, le château du Guildo¹³⁹ (22)	1
Evreux, rue Joséphine¹⁴² (27)	1
Grentheville, Trainecourt¹³⁹ (14)	13
Hotot-en-Auge, le Ham¹⁴¹ (14)	2
Mesnil-sous-Jumièges, manoir Agnès Sorel¹⁴² (76)	1
Molliens-Dreuil¹⁴² (80)	1
Mauroux, anciennement Orgueil¹⁴³ (46)	1
Orival, la Roche-Fouet (76)	1
Paris, abbaye de St-Denis¹⁴⁴ (75)	8
Parthenay, maison de culture de pays¹³⁸ (79)	1
Pouzauges (85)¹⁴⁵	1
Quillebeuf-sur-Seine, Notre-Dame de bon port¹⁴² (27)	1
St-Guilhem-le-Désert, le château de Verdun¹⁴³ (34)	1
St-Vaast-sur-Seulles, le bois du château¹³⁹ (14)	4
St Wandrille-Rançon, le bois St-Jean (76)	2
Rocamadour, hôpital Saint Jean¹⁴⁶ (46)	1 ou 2

¹³⁸Renseignements communiqués par A. Clairand.¹³⁹Salaün, *Rapport de stage*, p. 2.¹⁴⁰Publication partielle : LECOMPTE, J. P., « Le site médiéval dit « La cave peinte » à Brain-sur-Allonnes », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, T. XL, année 1984, p. 915-921 (documents communiqués par G. Collin).¹⁴¹Salaün, *Rapport de stage*, p.23.¹⁴²Renseignements communiqués par J.-C. Moesgaard.¹⁴³Publication partielle, documents communiqués par M. Bompaire.¹⁴⁴Renseignements communiqués par M. Dhénin.¹⁴⁵Inventaire de F. Parenteau n° 4 p. 429.

Tarbes, quartier de la Sède¹⁴⁷ (65)	1
Tiffauges (85)	1
Toulouse, St Pierre des Cuisines¹⁴⁸ (31)	2

Tableau n° 10 : nombre de découvertes de monnaies de Charles de Blois par département.

Départements	Nombre de lieux de découvertes (en unité)
Allier (03)	1
Calvados (14)	7
Charente (16)	1
Charente Maritime (17)	1
Côte-d'or (21)	2
Côtes d'Armor (22)	2
Eure (27)	2
Finistère (29)	5
Haute-Garonne (31)	1
Gironde (33)	1
Hérault (34)	1
Ille-et-Vilaine (35)	1
Indre (36)	1
Loir-et-Cher (41)	2
Loire-Atlantique (44)	2
Lot (46)	2
Maine-et-Loire (49)	1
Marne (51)	1
Mayenne (53)	1
Morbihan (56)	5
Oise (60)	1
Hautes-Pyrénées (65)	1
Sarthe (72)	1
Paris (75)	1
Seine-Maritime (76)	6
Deux-Sèvres (79)	4
Somme (80)	2
Vendée (85)	3
Essonne (91)	1

¹⁴⁶Dieulafait, *Trouvailles monétaires*, p. 16 (documents communiqués par M. Bompaire).

¹⁴⁷Idem, p. 17.

¹⁴⁸Idem p. 15-16.

Les lieux de découvertes de monnaies de Charles de Blois.



Oui, les monnaies de Charles de Blois se sont parfaitement intégrées à la circulation française et faisaient partie intégrante des moyens de paiement. On les retrouve dans tout le grand Ouest, de l'Atlantique au Massif central et de la Somme aux Pyrénées.

La crise de 1417 à 1422 fut si grave qu'elle eut pour corollaire « *la régionalisation de la circulation [...], du fait que les monnaies circulaient très peu de temps : les produits des différents ateliers n'avaient tout simplement pas le temps de se mélanger avant d'être retirés de la circulation* »¹⁴⁹. Cette étude de la propagation monétaire s'opère par la comparaison entre les différents d'atelier présents sur les monnaies et leur lieu de découverte. Ces marques ne figuraient pas sur les pièces royales de notre période, puisqu'elles n'apparurent que sous Charles VI en 1389¹⁵⁰. Cette analyse semble donc a priori impossible pour l'époque que nous étudions, mais, même s'il n'y a pas toujours de différents, nous savons que la très grande majorité des pièces de Charles de Blois fut produite à Nantes et Rennes. Nous connaissons donc par défaut leur origine, l'étude devient possible à partir de ce cas particulier.

La large diffusion que nous évoquions plus haut atteste que la crise des années 1345-1365 n'eut pas d'aussi désastreuses conséquences sur la circulation monétaire française que celle du premier quart du XVe siècle. Ces observations varient cependant suivant les niveaux monétaires. En effet, ce sont les monnaies noires qui circulent le plus loin hors de la Bretagne, ce qui est logique puisqu'elles en eurent le temps, car elles furent produites durant toute la guerre. Comme nous l'avons déjà expliqué, les pièces d'or servaient au grand commerce, d'où les trois découvertes à l'extérieur du duché. Enfin, les monnaies blanches constituent un cas particulier puisqu'elles se sont surtout cantonnées à la Bretagne et aux régions limitrophes (Normandie et Poitou). Là l'engrenage des dévaluations suivies de refontes massives et rapides empêcha la propagation de ces pièces, comme au début du siècle suivant. L'ampleur des manipulations des monnaies de haut billon transparaît de nouveau ici.

Cependant, on remarque deux zones de circulation privilégiée et deux autres de circulation occasionnelle à l'intérieur et à l'extérieur du duché.

En dehors des frontières ducales, les pièces de Charles sont quasiment absentes des zones dominées par les Anglais, en tête desquelles l'Aquitaine, où circulaient déjà des monnaies indigènes. Au contraire, elles connurent une intense circulation en Normandie (quinze découvertes : sept dans le Calvados, six en Seine-Maritime et deux dans l'Eure et curieusement aucune dans l'Orne) sous contrôle direct du roi de France, depuis son annexion par Philippe Auguste en 1204, et où circulaient des monnaies royales. Ceci montre que le choix du prototype conditionne l'aire de circulation, du fait de l'importance de la reconnaissance de l'autorité émettrice pour qu'une monnaie soit acceptée et puisse circuler librement.

Mais curieusement, la majorité des découvertes de monnaies de Charles de Blois réalisées en Bretagne se concentre dans le sud (huit découvertes), zone traditionnellement plus attachée à Jean de Montfort comme l'atteste le traité de Brétigny de 1360 qui, il est vrai simplifiait arbitrairement une situation très confuse.

D'où vient cette sur-représentation illogique du sud du duché ? On peut avancer deux hypothèses, l'une économique, l'autre militaire.

Première solution, peu satisfaisante : le sud de la péninsule armoricaine connaissait un meilleur dynamisme économique et commercial organisé autour de villes et de ports tels que Quimper, Vannes

¹⁴⁹P. 46 de MOESGAARD J.-C., « Le trésor de Vernon (1419) et la circulation monétaire en Haute-Normandie dans les années 1419-1421 », *Les cahiers Vernonnais*, n° 17, 1995, p. 35-58. Pour approfondir l'étude de la crise de 1417-1421, on se reportera aux nombreuses autres publications de J.-C. Moesgaard relatives à la Normandie, pour une approche plus globale, aux ouvrages de J. Belaubre et J. Duplessy (voir notre bibliographie), enfin aux travaux de M. Bompaire, M. Dhénin et F. Dumas. Pour avoir le point de vue d'historiens voir Bois G., *La crise du féodalisme*, Paris, 1976 ; Munro, J. H., « Deflation and the Petty Coinage Problem in the Late-Medieval Economy : the case of Flanders 1334-1484 », *Explorations in Economics History* 25, p. 387-423 ; ainsi que les recherches de P. Spufford et J. Kerhervé pour la Bretagne (voir notre bibliographie).

¹⁵⁰Duplessy, T. I, p. 163.

et Nantes (ce qui pourrait être confirmé par la présence de monnaies flamandes dont nous avons déjà parlé). La Bretagne sud était donc peut-être plus monétarisée que la Bretagne nord et centre ?

Or, nous n'avons affaire ici pratiquement qu'à des enfouissements volontaires à la hâte. Comme nous l'avons déjà expliqué, ce type d'enfouissements s'explique par la peur des soldats ou du percepteur, qui souvent se confondaient. Ainsi, il semble que cette zone fut soumise à une insécurité endémique, entretenue par les troupes anglaises stationnées principalement à Quimperlé, Vannes et Guérande (également à Brest) et qui appliquaient sur la population bretonne l'odieux système des rançons, que la Borderie décrit et dénonce longuement dans son ouvrage.

« A chacune des principales places et forteresses occupées en Bretagne par les Anglais il était ainsi attribué, tout autour d'elle, un nombre plus ou moins grand de paroisses rurales, dont le capitaine de cette place pouvait lever les rançons, c'est-à-dire les contributions arbitrairement imposées par lui, sauf à donner à sa garnison une part du gâteau¹⁵¹[...]. Quant aux « rançons » mentionnées ici parmi les profits normaux de ces bénéfiques militaires, il ne faut pas s'y tromper : ce n'est point l'argent qu'on pouvait tirer des ennemis capturés en loyal combat ; ce sont de lourdes contributions de guerre imposées aux habitants des campagnes, par lesquelles on les forçait à se racheter du pillage, des mauvais traitements qu'eussent pu exercer sur eux les garnisons anglaises, et que de fait elles exerçaient en cas de non-paiement : c'est le brigandage régularisé¹⁵² [...]. Les paroisses qui ne pouvaient payer devaient être détruites, incendiées et saccagées sans merci [...]. Les Anglais se croyaient très doux, très indulgents, quand avant d'en venir là ils saisissaient les principaux habitants, leur mettaient les fers aux pieds et aux mains et les accablaient de mauvais traitements pour les contraindre à s'exécuter¹⁵³ ».

Ces exactions ont inévitablement laissé des traces dans la littérature contemporaine (*Les Grandes Chroniques de France*, la *Chronique normande du XIVe siècle*, les poèmes), mais également dans les archives : avant le 20 juillet 1359, il y eut accord entre le duc et Robert Herle, lieutenant d'Edouard III et de Jean de Montfort en Bretagne, sur le sujet de la levée de monnaie (dont Jean de Malestroit fut gage) dans la circonscription des rançons de Vannes à Grandchamp Plomergat, Ile d'Arz, Plaudran, Ploueret, Pluvigner, Surzur et d'autres paroisses de la châtellenie de Lanvaux, suivant des donations antérieures faites par William Bohun, comte de Northampton, et Henry, duc de Lancastre, à Sire Thomas [...], John de Clavering, Mr Henri de Lohan', Plesou de Brothesac, William Chamberlain, les dames de Cohinai et de Cornewaille et à la prieuresse d'Arz¹⁵⁴. La Borderie cite également les comptes de Gilles de Wyngreworth, trésorier de Bretagne pour Edouard III, que nous n'avons pu consulter.

L'étude des trésors quitte le simple cadre de la numismatique pour nous montrer que les Etats de Charles étaient plus sûrs et plus tranquilles que ceux tenus par les Anglais pour Jean de Montfort.

En réalité, pour que cette étude soit parfaitement représentative de la situation géopolitique bretonne, il faut coupler l'analyse géographique à une analyse chronologique tant les châteaux passaient rapidement d'un parti à l'autre¹⁵⁵. De plus il faudrait élargir les recherches à tous les trésors bretons de cette période.

¹⁵¹La Borderie, *Histoire de Bretagne*, T. III, p. 511.

¹⁵²La Borderie, *Histoire de Bretagne*, T. III, p. 508.

¹⁵³La Borderie, *Histoire de Bretagne*, T. III, p. 511.

¹⁵⁴Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois*, acte n° 231. Signalons les autres travaux de M. Jones relatifs à ces troubles : « Sir Thomas Dagworth et la guerre civile en Bretagne au XIVe siècle : quelques documents inédits », *Annales de Bretagne et des Pays de l'ouest*, 1980, p. 621-639 ; le chapitre « The Breton civil war » dans *Froissart Historian*, Woodbridge, 1981 ; « Nantes au début de la guerre civile en Bretagne », *Villes, bonnes villes, cités et capitales*, Tours, 1989, p. 105-120.

¹⁵⁵Par exemple, la Roche Derrien changea de camp au moins sept fois durant la guerre.

Les enfouissements monétaires : une autre approche de la situation géopolitique, militaire et sociale bretonne durant la guerre de succession.

Pour notre région et notre période, l'étude des prises des cités et du contrôle de certaines régions par les différents partis en présence est réalisée presque exclusivement à partir des *Grandes Chroniques*, d'autres pistes existent, les numismatiques en sont une. Nous avons déjà vu que la prise d'une grande ville se traduisait par le contrôle de l'atelier et l'émission rapide de monnaies au nom du nouveau maître des lieux. Lorsqu'un château ou un bourg n'avait pas d'atelier monétaire, les enfouissements ou leur absence peuvent nous renseigner sur la situation locale : escarmouches et rançons souvent, tranquillité et stabilité parfois.

Signalons dès à présent les limites de notre étude qui n'est qu'une ébauche. Si nous ne prenons en compte que les trésors comprenant des monnaies de Charles de Blois, il nous manquera les éléments qu'auraient pu nous apporter ceux n'en contenant pas. Aussi avons nous de nouveau décidé de les intégrer. Par ailleurs, pour les mêmes raisons invoquées plus avant, nous ne nous occuperons que des trésors bretons.

Voyons d'abord quand et où cache-t-on ses valeurs (tableau n° 11) ?

Avant tout, quelques constatations générales. Géographiquement, on enfouit plus ses valeurs dans le Morbihan et le Finistère sud et chronologiquement surtout de 1359 à 1361. Les régions sous domination anglaise sont très largement représentées (seize trésors) par rapport aux Etats de Charles de Blois (huit trésors *), ce qui confirme notre première impression. Voyons tour à tour les causes de ces enfouissements en commençant par les terres blésistes :

1° Les trésors d'Auray et de Locmariaquer sont des thésaurisations, ce qui confirme la stabilité de cette châtellenie, au moins durant la première moitié de la guerre. Le lieu de découverte du trésor de Quimper se situe en dehors de l'enceinte médiévale. Rappelons que cette cité constituait un îlot blésiste dans une mer anglaise ; ce trésor est peut-être à mettre en rapport avec le brigandage local. Le propriétaire du trésor du Vieux-Marché a peut-être pris peur à l'annonce du sac de Lannion par les Anglais en 1346 ; la date d'enfouissement de celui-ci étant impossible à préciser, ceci n'est qu'une hypothèse.

Enfin, les environs de Loudéac, pourtant au milieu d'importantes places blésistes (Saint-Brieuc, Moncontour, Rohan et Rostronem), n'ont pas été épargnés, tout comme Plouvéz-Lochrist près de Morlaix, puis Redon. Mais ces trésors furent cachés durant la reprise des hostilités qui touchèrent tout le duché entre juin 1359 et mai 1360. Cette courte guerre ne fut qu'une succession de petites batailles et de prises de places secondaires. On enregistre des batailles à travers toute la Bretagne, et surtout à Saint-James de Beuvron, Evran, Derval, Trogoff, Combourg, Saint-Méen, la Roche-Derrien, la Roche-Periou, Sucinio, Lesneven, Roscoff, Châteaulin, Redon et Malestroit¹⁵⁶.

2° Des seize trésors enfouis dans la zone sous domination anglaise, deux se démarquent : Riec-sur-Belon et Hennebont. Le premier ne fait probablement pas partie de notre période car il est pour l'essentiel formé de monnaies antérieures à la guerre. De plus, il ne fut pas enterré à cause de la présence de troupes anglaises ou françaises qui, en novembre 1341, n'avaient pas encore atteint cette région.

Le trésor d'Hennebont fut dissimulé durant le siège de la ville par les Français au tout début du conflit. Après l'arrêt de Conflans-Sainte-Honorine du 7 septembre 1341, Charles de Blois et son cousin Jean duc de Normandie et futur roi Jean II, prirent la tête d'une armée forte de 5000 hommes et entamèrent la conquête du duché. Nantes puis Rennes furent prises, et très vite, il ne restait plus qu'Hennebont où s'étaient réfugiés Jeanne de Flandres, femme de Jean de Montfort, et son fils Jean. La ville ne fut pas prise et le siège dut être levé en juin 1342 à cause de l'arrivée de renforts anglais menés par Robert d'Artois et Amaury de Clisson.

¹⁵⁶La Borderie, *Histoire de Bretagne*, T. III, p. 562-563.

Ainsi, c'est la peur de ces mouvements de troupes qui poussa le propriétaire de ce trésor à réunir au plus vite tout le numéraire à sa disposition, puis à l'enfouir pour le préserver des éventuels pillards.

Tableau n° 11 : répartition chronologique et géographique des trésors enfouis en Bretagne durant la guerre de succession.

Lieu d'enfouissement	Localisation	Date d'enfouissement
Quimperlé	Finistère (ch.-l. cat., arr. Quimper)	1337-1350 ? ¹⁵⁷
Riec-sur-Belon	Finistère (cant. Pont-Aven, arr. Quimper)	avril 1340-novembre 1341
Hennebont	Morbihan (ch.-l. cant., arr. Lorient)	juin-juillet 1342
Locmariaquer*	Morbihan (cant. d'Auray, arr. Lorient)	1341-1348
Savenay	Loire-Atlantique (ch.-l. cant., arr. Saint-Nazaire)	1348-1350
Quimper*	Finistère (ch.-l. départ.)	1349-1350
Priziac	Morbihan (cant. le Faouët, arr. Pontivy)	septembre 1350-avril 1351
Sion-les-Mines	Loire-Atlantique (cant. de S(?)erval, arr. Châteaubriant)	1355-1358
Tourch	Finistère (cant. Rosporden, arr. Quimper)	1355-1356
Savenay	Loire-Atlantique (ch.-l. cant., arr. Saint-Nazaire)	1359 ¹⁵⁸
Saint-Caradec*	Côtes d'Armor (cant. Loudéac, arr. Saint-Brieuc)	1359-1360
Plounévez-Lochrist*	Finistère (cant. Plouescat, arr. Morlaix)	1360
Oudon	Loire-Atlantique (cant. et arr. Ancenis)	1360
Ruffiac	Morbihan (cant. Malestroit, arr. Vannes)	1361
Vannes	Morbihan (ch.-l. départ.)	1360-1364
Arradon	Morbihan (cant. et arr. Vannes)	1345-1364 ?
Auray*	Morbihan (ch.-l. cant., arr. Lorient)	1341-1364 ?
Lambézellec	Finistère (cant. et arr. Brest)	1345-1364
Landudec	Finistère (cant. Plogastel-Saint-Germain, arr. Quimper)	1341-1364
Loudéac*	Côtes d'Armor (ch. l. cant., arr. Saint-Brieuc)	1341-1364
Pierric	Loire-Atlantique (cant. Guéméné-Penfao, arr. Châteaubriant)	XIVe siècle ?
Quimperlé	Finistère (ch.-l. cant., arr. Quimper)	1341-1364
Redon*	Illes-et-Vilaine (ch.-l. arr.)	1345-1364
Le Vieux-Marché*	Côtes d'Armor (cant. Plouaret, arr. Lannion)	1345-1364 ? ¹⁵⁹

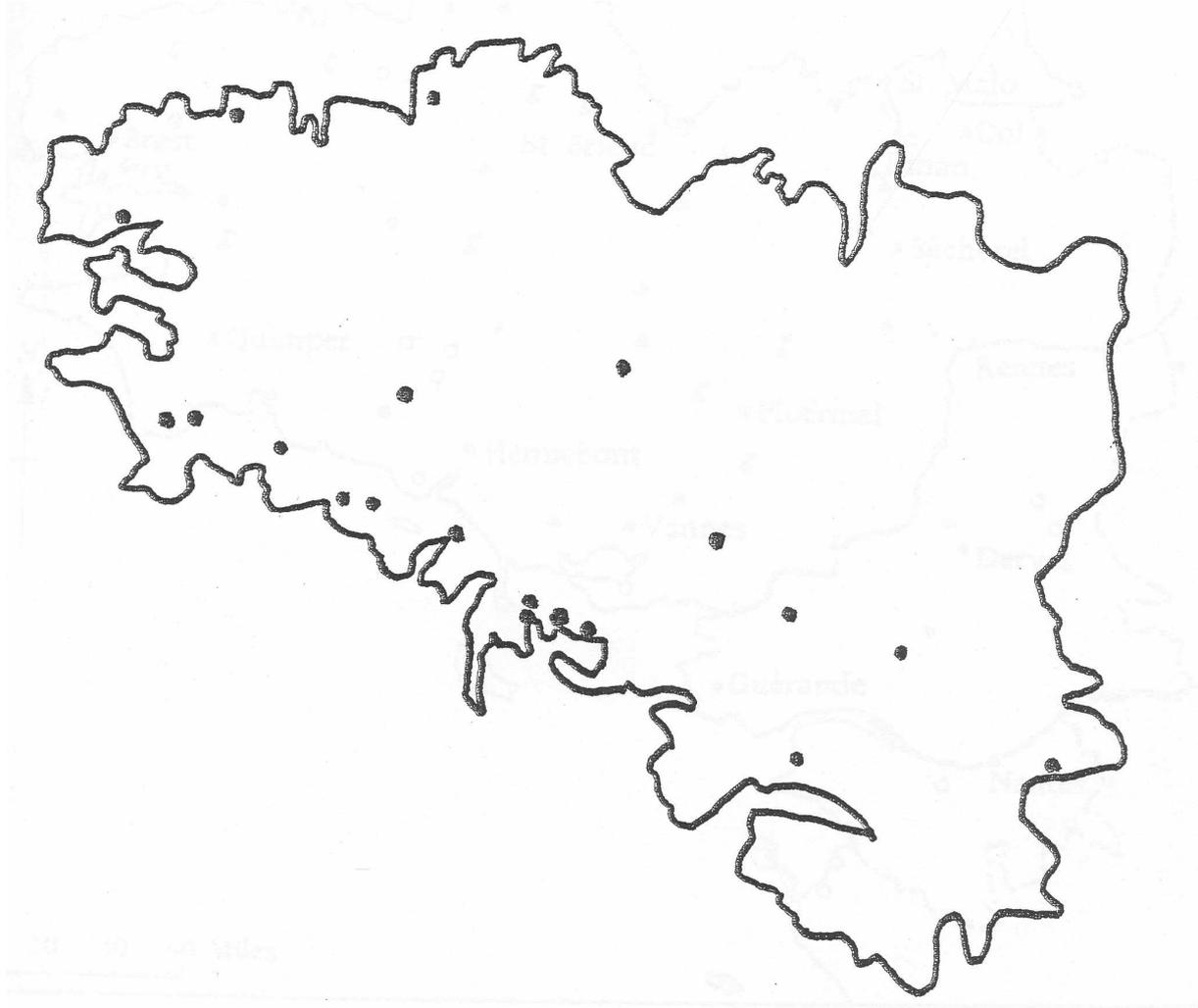
Total : 24 trésors.

¹⁵⁷Trésors décrits avec trop peu d'informations pour permettre de proposer une date précise d'enfouissement.

¹⁵⁸J. Duplessy (*Les trésors monétaires*) date ce trésor de 1361-1364 d'après les renseignements lacunaires fournis par F. Parenteau. Cet auteur du XIXe siècle parle de monnaies sur lesquelles on peut voir au droit le mot DVX sous une couronne. J. Duplessy a identifié ces pièces comme des imitations du double tournois du 11e type (Dy 329) de 1361, mais après consultations des monnaies conservées au musée Dobrée, il apparaît que celles-ci sont en réalité des imitations du double tournois du 2e type (Dy 320) de 1352-1353 portant également le mot DVX sous une couronne. La confusion était presque inévitable.

¹⁵⁹J. Duplessy (*Les trésors monétaires*) date ce trésor de 1337-1340, or, il s'y trouve une pièce de Jean IV (1345-1399), une du duc de Bourgogne Eudes IV (1315-1350) et 170 esterlins d'Edouard III (1327-1377), c'est pourquoi, toutes réserves gardées, je propose de l'attribuer à notre période.

Les trésors enfouis en Bretagne durant la guerre de succession.



Répartition des places fortes bretonnes.



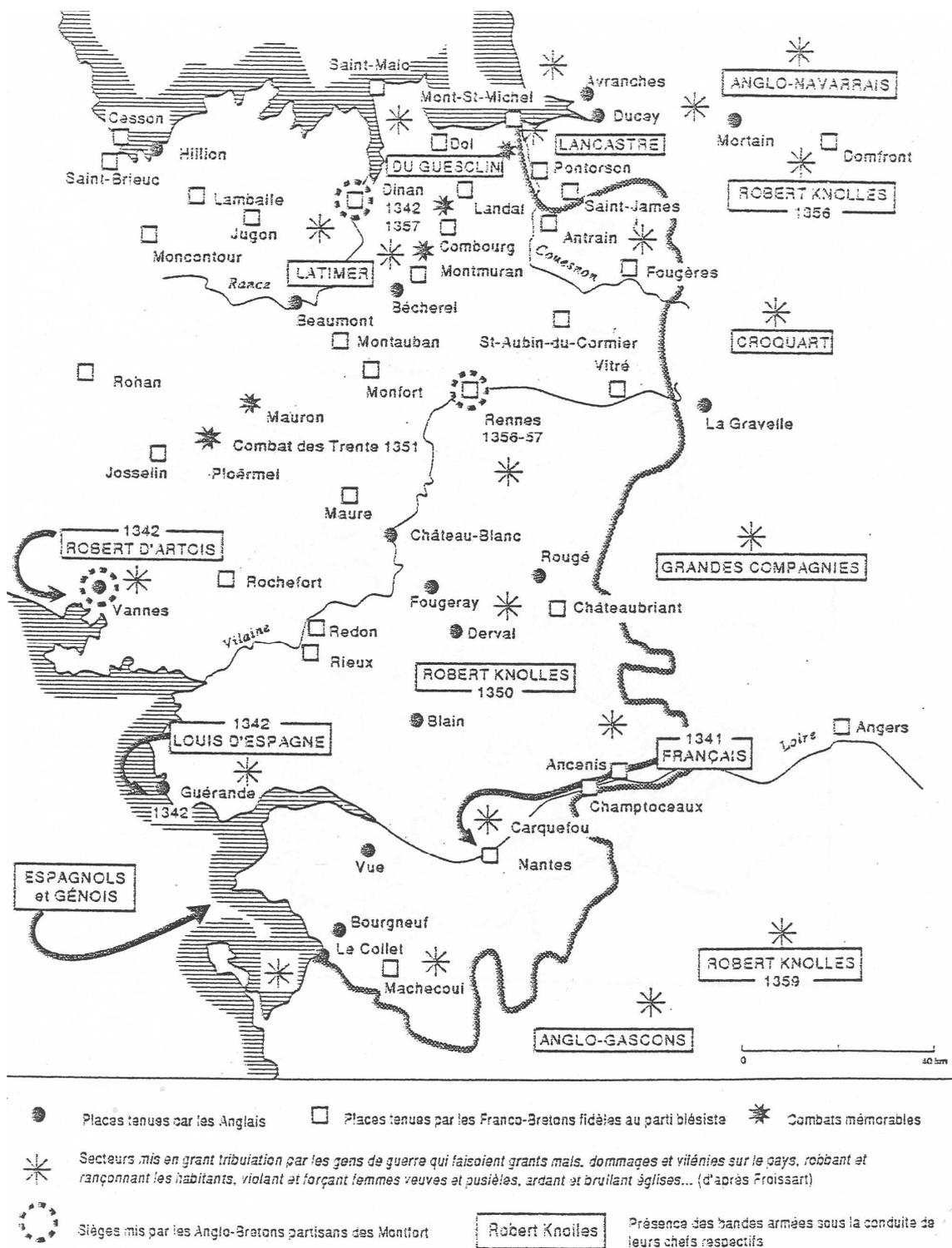
Extrait de M. Jones, *Ducal Brittany*.

Répartition des places fortes bretonnes vers 1350-1360.



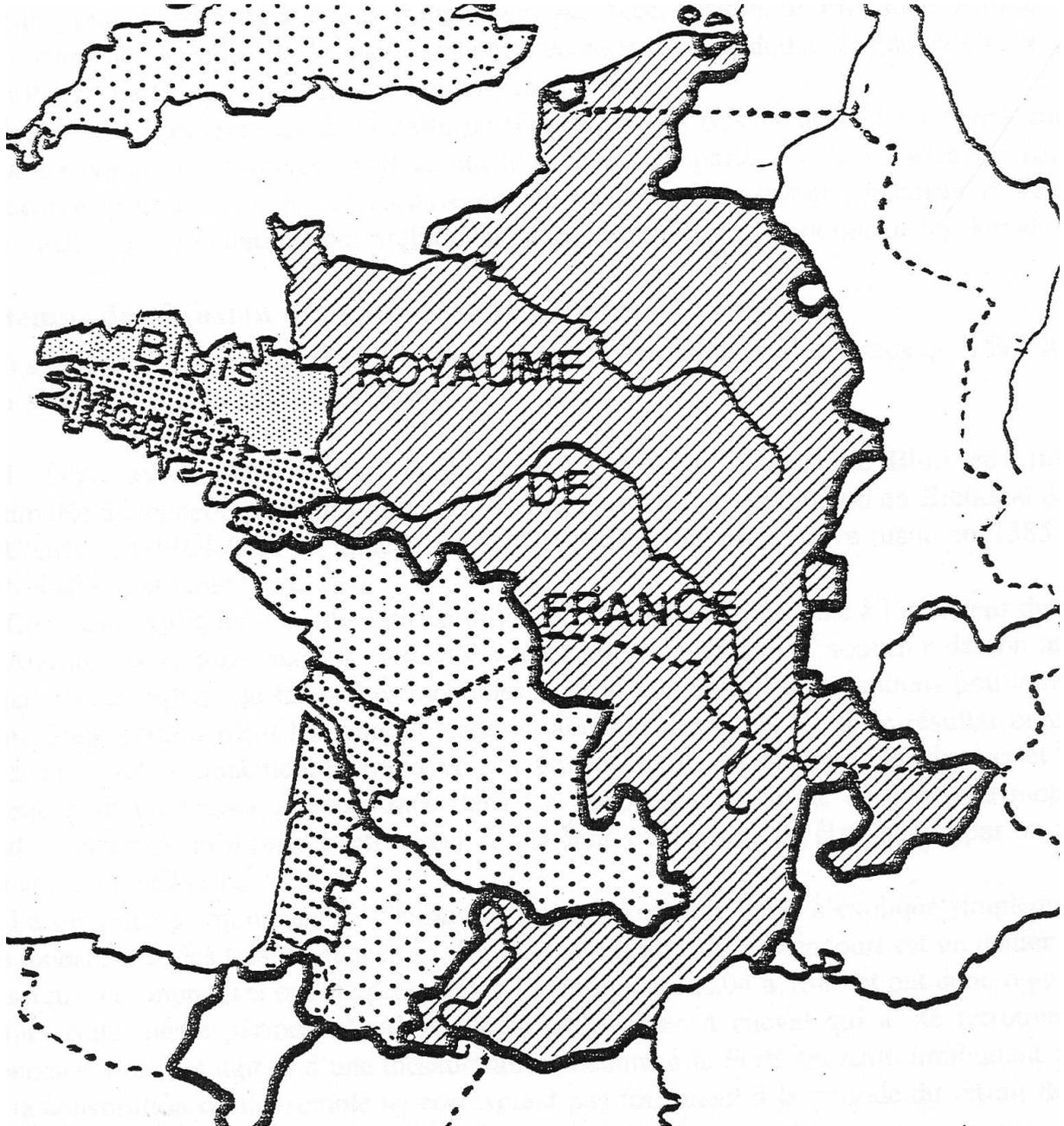
Extrait de Cintré, *Les Marches de Bretagne*.

La guerre de succession de Bretagne dans la région des Marches (1341-1364).



Extrait de Cintré, *Les Marches de Bretagne*.

Le traité de Brétigny.



Extrait de *L'Etat breton de 1341 à 1532*, édit. 1975.

Par contre, les quatorze autres trésors sont autant de pièces à conviction accusant le « *hideux régime d'exploitation que les Anglais* » appliquèrent partout¹⁶⁰, c'est-à-dire les rançons. Comme nous l'avons expliqué, les garnisons anglaises pillaient les campagnes environnant leur château, et si l'on compare la carte de répartition des trésors aux cartes de répartitions des places fortes bretonnes, on s'aperçoit qu'elles se recoupent en de nombreux endroits.

Ainsi, hormis les cas de Quimperlé et Vannes, peut on amorcer une étude de l'étendue de certaines « circonscriptions des rançons » établies par les occupants.

En se basant sur la garnison connue la plus proche : Savenay dépendait probablement de Blain ou Guérande, Priziac de Le Faouët, Sion-les-Mines de Derval, Oudon était près d'Ancenis aux mains des blésistes, mais la campagne était régulièrement saccagée, Ruffiac de Ploërmel, Tourn¹⁶¹ probablement de Concarneau, Arradon de Vannes, Lambézellec de Brest, Landudec de Penmarch' ou de Douarnenez, enfin Pierric de Derval ou peut-être de Fougeray ou Blain.

Ainsi, vu le contexte local, la carte de répartition des trésors devient un révélateur des exactions anglaises commises à travers tout le duché et dont les partisans de Charles de Blois souhaitaient soulager le peuple¹⁶². Tous ces enfouissements volontaires montrent également la résistance plus ou moins active des populations qui préféraient cacher leurs pièces plutôt que de les donner à l'occupant.

Le temps de diffusion des monnaies de Charles de Blois.

Il s'agit ici d'une double étude : 1° la période de circulation et 2° le temps qu'il fallait à une imitation pour s'insérer dans la circulation royale.

1° Nous avons déjà présenté la première monnaie de Charles de Blois en circulation qui fut dissimulée à Hennebont en juin-juillet 1342. Les dernières en circulation en Bretagne datent de la mort de Charles en 1364 (voir le tableau n° 8). Cependant, on en retrouve jusqu'en 1385 à Abbeville, la Ferté-Imbault et Goincourt.

Comment expliquer cette disparition rapide en Bretagne et plus lente à l'extérieur du duché ?

Aussitôt sa victoire acquise, Jean IV voulut faire disparaître le souvenir de son ancien rival pour éviter « toute reprise de feu ». Les monnaies portant le nom et les prétentions politiques de Charles de Blois firent certainement les frais de cette « *damnatio memoriae* ». Vu le résultat obtenu si vite, cette éradication fut certainement menée avec zèle par les nouveaux responsables ducaux et il est impossible qu'elle n'ait pu laisser aucune trace dans les archives sous forme de poids de monnaies anciennes fondues (sources qu'il reste à retrouver). Cependant, ce travail a dû être facilité par un arrêt des frappes dès la mort de Charles.

La présence de monnaies de Charles en France vingt ans après s'explique simplement par l'analyse des monnaies et des trésors concernés. La monnaie retrouvée à Goincourt est un denier tournois au type classique, ces monnaies ont été produites à l'identique de 1204 à 1385 et ont donc régulièrement circulé durant cette même période. A Abbeville, c'est le franc à cheval qui a été retrouvé avec 56 autres monnaies d'or. Il s'agit là d'une thésaurisation, comme à la Ferté-Imbault, impliquant que la date finale de la constitution de l'ensemble ne correspond pas forcément à la période du retrait des monnaies plus anciennes.

Ainsi, ces trois cas s'expliquant par une situation particulière, il apparaît là aussi que les monnaies de Charles disparurent rapidement, un an environ, dans le reste du royaume. Ce rapide retrait de la circulation des monnaies de Charles en France est dû à la réforme et au renforcement monétaire de 1361 et surtout celui de 1365 opéré par Charles V. Une nouvelle monnaie d'or fut créée, le franc à pied (Dy 360) ainsi qu'une de billon blanc, le blanc au K (Dy 363) dont le cours n'était plus que de 5 d. t., pour un titre de 0,319 et un poids de 2,549 g. L'introduction de ces pièces avec un nouveau type aisément reconnaissable des anciennes monnaies dépréciées avait pour but l'élimination de ces dernières pour assainir l'économie et sortir de la crise inflationniste. Celles de Charles de Blois n'y ont logiquement pas échappé (facilitant d'autant l'éradication en Bretagne). Ainsi, malgré la volonté

¹⁶⁰La Borderie, *Histoire de Bretagne*, T. III, p. 500.

¹⁶¹A la différence des autres, ce trésor est une thésaurisation des années 1350, mais il n'en demeure pas moins qu'elle ne fut pas récupérée.

¹⁶²Voir la Borderie, *Histoire de Bretagne*, T. III, « la bataille des Trente-Les causes de la bataille » p. 510-515.

bretonne, les pièces de Charles de Blois étaient, de part leur nature même, très dépendantes des décisions royales.

2° Pour étudier le temps de propagation d'une monnaie, il faut pouvoir s'appuyer sur un trésor très ramassé chronologiquement et typologiquement (dont les monnaies royales sont directement postérieures aux pièces bretonnes) et qui ne soit pas une thésaurisation, mais de préférence, une bourse perdue ; pour notre recherche, seul le trésor de Saint-Aubin-Epinay¹⁶³ (Seine-Maritime) répond à tous ces critères. Ce trésor, qui est une petite bourse perdue, comprend sept doubles tournois de la 2e émission du 7e type de Jean II frappée le 30 octobre 1358 (Dy 325 a) et d'un gros à la patte d'oie de Charles de Blois. Ce gros est un hybride, le droit porte les différents de l'émission locale et le revers ceux de la première émission royale, ce qui implique que l'une ait directement suivi l'autre, ce gros fut donc frappé entre les 22 janvier et 7 mai 1358.

Ainsi, il fallut environ huit mois à cette monnaie pour circuler et finalement être perdue en région rouennaise.

Deux autres trésors répondent partiellement aux critères et nous confirment que les monnaies de Charles circulaient parallèlement à leur prototype :

-Le trésor de Rouen comprend une chaise d'or de Philippe VI et 91 royaux, dont deux de Charles de Blois.

-Le trésor de Châtres-la-Forêt contient huit monnaies, dont sept gros au lion parmi lesquels deux de Charles de Blois.

Ceci nous confirme la diffusion rapide des monnaies de Charles de Blois en Bretagne comme dans le reste du pays et la grande dépendance vis à vis du système royal puisque les imitations disparurent aussi vite que leurs prototypes.

La circulation reflet de la production monétaire.

Les monnaies qui nous sont parvenues sont-elles représentatives de la circulation et de la production de l'époque ? Nous avons déjà répondu par la négative, car nous ne pouvons baser notre étude sur des chiffres globaux. Cependant, des solutions existent. La constitution de banques de données recueillant le maximum de renseignements sur les trouvailles, nous permet de réaliser des séries capables d'être soumises à des analyses statistiques et permettant de révéler des tendances générales. De plus, dans notre cas, le contenu de la majorité des trésors a été rassemblé rapidement sans sélection, en constituant donc un instantané de la masse monétaire alors disponible (il conviendra cependant d'être attentif aux périodes troublées qui seront sur représentées).

Une fois ces barrières reconnues, acceptées et contournées, nous pouvons continuer nos investigations.

Qui, de Charles de Blois ou Jean de Montfort, produisait le plus en Bretagne ?

La logique voudrait que ce soit Charles qui ait le plus frappé de pièces puisque les profits qui en étaient issus lui servaient à payer une partie de sa colossale rançon, mais on sait également qu'Edouard III envoya en Bretagne « quelques ouvriers monétaires afin de fabriquer dans le duché des monnaies [au nom de Jean IV] pour l'entretien de ses troupes »¹⁶⁴, suivant une lettre du 10 mars 1342¹⁶⁵. Fort de ce royal soutien logistique, Jean IV a-t-il dépassé l'effort blésiste ?

Visiblement non. La prédominance des monnaies de Charles de Blois, quelque soit le lieu, ne fait aucun doute. Cependant, il faut tout de même apporter un petit bémol à ces résultats globaux. En effet, la supériorité, en valeur du moins, de la production monétaire blésiste n'est pas si certaine pour le début de la guerre. Effectivement, alors que Charles de Blois ne frappait encore que des monnaies

¹⁶³MOESGAARD J.-C. et SALAÛN G., *BSFN* juin 1999, à paraître.

¹⁶⁴MERSON R. A., « Un monnayage anglo-breton au XIVe siècle ? », *BSFN*, juin 1984, p. 508-511.

¹⁶⁵Dom Morice, *Preuves*, I, col. 1436-7 et Bigot, pièces justificative XXIII.

noires, les ouvriers anglais produisaient déjà des gros¹⁶⁶ entre 1342 et 1350, puisqu'on en a retrouvé à Priziac. Les monnaies de Charles s'imposèrent après les réformes visant à l'optimisation de l'appareil productif monétaire, c'est-à-dire comme nous l'expliquons, entre 1358 et 1362.

Tableau n° 12 : nombre de monnaies de Charles de Blois et Jean de Montfort retrouvées en trésor.

Trésors	Nombre de monnaies de Charles de Blois	Nombre de monnaies Jean de Montfort
Abbeville	1	0
Arradon	0	9
Augé	3	28
Baubigny	2	0
Baye	1	0
Brières-les-Scellés	1	0
Chartes-la-Forêt	2	0
Contres	16	?
Déols	1	0
La Ferté-Imbault	32	1
Goincourt	1	0
Hennebont	1	29 ¹⁶⁷
Lambézellec	7	25
Marcamps	3	2
Niort	13	0
Oudon	243	4
Plounévez-Lochrist	57	105
Priziac	101	5
Rouen	2	0
Ruffiac	94	27
Saint-Aubin-Epinay	1	0
Saint-Martin-de-Boscherville	30	0
Saint-Ouen-en-Belin	70	5
Savenay	370	1
Tourch	2	7
Vannes	6	12
Total	1060	260
Pourcentage	80,2	19,8

¹⁶⁶Pour Bigot il s'agit de demi-gros (p. 205), mais Merson (op. cit.) fait remarquer que certains exemplaires pèsent plus de 2 g et qu'il s'agit donc plus probablement de gros.

¹⁶⁷Monnaies communes à Jean III et Jean le Captif.

Que Charles de Blois frappait-il ?

L'analyse des variétés nous a permis d'affirmer que Charles de Blois dévalua fréquemment les monnaies blanches, le volume produit dut croître parallèlement, cela se vérifie-t-il dans les trésors ?

Nous avons recensé 1075 monnaies noires, 34 monnaies blanches et 4 monnaies d'or.

Les monnaies noires sont logiquement sur-représentées pour de multiples raisons. Tout d'abord, le cas particulier du 2e trésor de Savenay qui gonfle les calculs. Ensuite, elles ont été frappées durant toute la période et en grand nombre, puisqu'elles étaient les plus utilisées dans les transactions quotidiennes. Ainsi, bien que leur production ait été moins rentable pour l'émetteur, il fallait tout de même permettre le bon fonctionnement de la petite économie locale et répondre au sentiment perpétuel de pénurie. Enfin, ces monnaies, par leur faible valeur intrinsèque, se trouvaient en dehors des circuits commerciaux touchant les métaux précieux. Les monnaies de haut billon et d'or, prises en tant qu'objets, étaient périodiquement portées à la fonte suivant les évolutions du marché, de plus nous avons vu que Charles prit des dispositions pour attirer l'argent-métal à ses ateliers, la disparition rapide des monnaies d'or et d'argent était donc normale, surtout en période d'inflation. Ces pratiques inhérentes au système monétaire médiéval nous empêchent donc de réaliser une étude de la production blésiste. Seules des archives qui n'ont pas été encore découvertes pourraient nous fournir des chiffres de frappe et de fonte monétaire. C'est la piste qu'il conviendra de suivre. Cependant, rappelons que l'étude des variétés (partie I) nous a montré que les monnaies blanches furent très largement produites.

Cette spéculation sur les métaux précieux influa sur le cours du marc¹⁶⁸ d'argent qui valait à Nantes 2 l. 14 s. et 7 d. en 1312, puis crut très rapidement dès le déclenchement de la guerre, passant de 9 l. 12 s. en février 1341 à 12 l. 10 s. au mois de juillet de l'année suivante (soit une hausse de 30,2 % en un an !), enfin il se stabilisa à 5 l. 5 s. après le renforcement de 1365¹⁶⁹. Cette croissance rapide du cours de l'argent explique la spéculation très rentable de Charles de Blois sur les pièces de haut billon. La production de monnaies d'or n'était certainement pas aussi rentable, s'agissait-il plutôt d'une frappe de prestige ?

L'abbé Travers¹⁷⁰ nous apporte plus de renseignements sur les fluctuations durant le reste de la guerre de succession, les voici résumés dans le tableau n° 13. De même, le tableau n° 14 présente les fluctuations du prix des métaux précieux d'après les données de Leblanc¹⁷¹.

¹⁶⁸Unité pondérale représentant 244,75 g à Paris.

¹⁶⁹Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne*, p. 343 d'après Ogée, *Dictionnaire*, II, p. 118, 120 et 122.

¹⁷⁰*Histoire de Nantes*, T. I, p. 434.

¹⁷¹Leblanc, *Traité historique*, p. 404-411.

Tableau n° 13 : le prix du marc d'or et d'argent à Nantes durant la guerre de succession de Bretagne.

Métal	Date	Prix
Or	avril 1341	115 l.
Argent	1312	2 l. 14s.
	février 1341	9 l. 12s.
	juillet 1342	12 l. 10s.
	mars 1352	5 l. 5s. ¹⁷²
	5 juin 1359	9 l.
	21 mars 1360	102 l.
	31 mars 1360	11 l. ¹⁷³
	2 juin 1360	7 l.
	23 avril 1361	5 l.
	1365	5 l. 5 s.

Tableau n° 14 : le cours des métaux précieux en France de 1341 à 1365.

Date	Prix du marc d'or	Date	Prix du marc d'argent
31 janvier 1340 ¹⁷⁴	114 l. 14 s.	27 janvier 1340	8 l. 14 s.
7 février 1340	115 l.	8 février 1340	9 l. 4 s.
		13 février 1340	9 l. 12 s.
23 août 1341	130 l.		
19 janvier 1341	136 l.		
28 juin 1342	168 l.	30 juin 1342	12 l. 10 s.
16 septembre 1342	171 l.	7 septembre 1342	13 l.
10 avril 1342	117 l.	9 avril 1342	13 l. 10 s.
22 septembre 1343	43 l. 6 s. 8 d.	22 septembre 1343	9 l. 12 s.
		26 octobre 1343	3 l. 4 s.
27 mars 1344	44 l. 3 s. 9 d.	16 février 1344	3 l. 8 s.
		9 avril 1345	3 l. 10 s. 6 d.
17 juillet 1346	50 l.	17 juillet 1346	4 l. 10 s.
24 février 1346	72 l.	27 janvier 1346	5 l.

¹⁷²Meuret, *Annales de Nantes*, T. I, p. 197.

¹⁷³Cette forte et rapide baisse correspond au renforcement des monnaies royales réalisé le 27 mars 1360. La 8e émission du gros à l'étoile du 15 mars 1360 ne contenait plus que 0,233 g d'argent fin pour 30 d. t. de cours alors que la 1ère émission du gros blanc au châtel fleurdéliné du 27 de ce même mois ne courait plus que pour 15 d. t. tout en contenant 1,22 g de métal précieux (la valeur intrinsèque fut décuplée, mais l'inflation ne fut pas stoppée pour autant).

¹⁷⁴Les dates sont données par Leblanc suivant le calendrier pascal ; ceci explique que le mois de juillet se trouve avant celui de janvier par exemple. Pour la comparaison entre les deux tableaux, il faut établir la correspondance entre ancien et nouveau styles.

4 mars 1346	72 l.	24 février 1346	6 l. 15 s.
		3 mars 1346	6 l. 15 s.
6 avril 1347	75 l.	21 juillet 1347	7 l. 10 s.
14 avril 1347	44 l. 3 s. 4 d.	11 janvier 1347	4 l. 16 s.
27 septembre 1347	75 l.		
11 janvier 1347	51 l. 10 s.		
30 août 1348	51 l. 10 s.	31 août 1348	5 l.
12 mars 1348	51 l. 15 s. 3 d.	31 décembre 1348	6 l.
23 mai 1349	52 l. 1 s. 6 d.	12 mai 1349	6 l. 13 s.
5 décembre 1349	53 l.	7 août 1349	6 l. 15 s.
		5 décembre 1349	7 l. 7 s.
		20 janvier 1349	7 l. 15 s.
22 avril 1350	53 l.	23 avril 1350	5 l.
1 septembre 1350	53 l. 18 s. 9 d.	23 août 1350	5 l. 5 s.
		26 octobre 1350	5 l. 12 s.
		5 février 1350	6 l.
		6 mars 1350	6 l. 8 s.
20 juin 1351	54 l. 17 s. 6 d.	17 mai 1351	6 l. 18 s.
23 juillet 1351	54 l. 17 s. 6 d.	23 juin 1351	7 l. 8 s.
18 août 1351	96 l.	18 août 1351	8 l. 15 s.
20 août 1351	96 l.	12 septembre 1351	10 l.
17 septembre 1351	56 l. 5 s.	10 octobre 1351	10 l. 10 s.
24 septembre 1351	58 l. 2 s. 6 d.	16 décembre 1351	11 l.
20 novembre 1351	60 l.	15 janvier 1351	12 l.
3 février 1351	60 l.	4 février 1351	14 l. 12 s.
		27 mars 1351	5 l. 6 s.
21 avril 1352	60 l. 18 s. 9 d.	2 juin 1352	5 l. 14 s.
18 mai 1352	60 l. 18 s. 9 d.	24 juillet 1352	6 l. 2 s.
18 janvier 1352	60 l. 17 s. 6 d.	16 août 1352	6 l. 10 s.
3 février 1352	60 l. 17 s. 6 d.	24 octobre 1352	6 l. 18 s.
		25 novembre 1352	8 l.
		31 décembre 1352	9 l.
		6 février 1352	10 l.
1 mai 1353	60 l. 17 s. 6 d.	22 avril 1353	12 l.
26 octobre 1353	62 l. 16 s. 4 d.	30 juillet 1353	12 l. 15 s.
		2 août 1353	13 l. 15 s.
		26 octobre 1353	4 l. 15 s.
		27 novembre 1353	4 l. 15 s.
		5 février 1353	5 l. 7 s.

		17 février 1353	5 l. 17 s.
23 novembre 1354	62 l. 16 s. 4 d.	26 avril 1354	6 l. 15 s.
24 novembre 1354	60 l.	28 mai 1354	9 l. 12 s.
		5 juillet 1354	10 l. 12 s.
		7 septembre 1354	12 l.
		23 novembre 1354	12 l.
		24 novembre 1354	4 l. 4 s.
		23 janvier 1354	4 l. 16 s.
		4 avril 1354	5 l. 6 s.
3 juin 1355	61 l. 5 s.	20 mai 1355	6 l. 10 s.
19 juin 1355	62 l. 10 s.	6 juillet 1355	7 l. 10 s.
3 janvier 1355	62 l. 10 s.	17 juillet 1355	10 l.
		22 août 1355	10 l.
		26 août 1355	11 l.
		28 septembre 1355	12 l. 10 s.
		9 octobre 1355	14 l.
		10 novembre 1355	16 l.
		17 novembre 1355	16 l.
		15 décembre 1355	18 l.
		3 janvier 1355	5 l. 5 s.
		5 janvier 1355	5 l. 5 s.
		16 janvier 1355	5 l. 5 s.
25 novembre 1356	62 l. 10 s.	3 août 1356	6 l. 10 s.
25 janvier 1356	63 l. 2 s. 6 d.	19 septembre 1356	7 l. 5 s.
		28 octobre 1356	8 l. 17 s.
		23 novembre 1356	7 l. 8 s.
		28 novembre 1356	7 l. 8 s.
		7 février 1356	7 l. 8 s.
		26 mars 1356	6 l. 10 s.
15 juin 1357	63 l. 2 s. 6 d.	23 janvier 1357	8 l. 10 s.
31 août 1358	78 l. 15 s.	9 mai 1358	10 l.
20 avril 1358	80 l. 12 s. 6 d.	1 juillet 1358	12 l.
		8 août 1358	13 l. 10 s.
		30 août 1358	6 l. 15 s.
		13 novembre 1358	7 l.
		22 novembre 1358	8 l.
		3 décembre 1358	8 l. 12 s.
		9 décembre 1358	9 l. 10 s.
		22 février 1358	7 l.
		27 février 1358	7 l.
		20 avril 1358	7 l. 10 s.

31 mars 1359	80 l. 12 s. 6 d.	28 mai 1359	11 l. 10 s.
		5 juin 1359	9 l.
		12 juin 1359	9 l.
		9 juillet 1359	12 l.
		12 juillet 1359	12 l.
		31 juillet 1359	16 l. 4 s.
		18 septembre 1359	22 l. 13 s.
		5 octobre 1359	22 l. 13 s.
		22 octobre 1359	29 l. 8 s.
		27 novembre 1359	12 l.
		5 décembre 1359	15 l.
		19 décembre 1359	18 l. 9 s.
		31 décembre 1359	23 l. 12 s. 6 d.
		2 janvier 1359	24 l. 12 s. 6 d.
		22 janvier 1359	34 l. 9 s. 6 d.
		17 février 1359	34 l. 9 s. 6 d.
		27 février 1359	53 l. 17 s. 6 d.
		4 mars 1359	77 l. 16 s.
		21 mars 1359	102 l.
		31 mars 1359	11 l.
12 janvier 1360	60 l.	27 avril 1360	11 l.
		4 mai 1360	11 l.
		26 mai 1360	11 l.
		2 juin 1360	7 l.
		27 juin 1360	7 l.
		28 juin 1360	9 l.
		29 juin 1360	10 l. 10 s.
		7 août 1360	15 l.
		18 août 1360	17 l.
		22 août 1360	18 l. 10 s.
		7 septembre 1360	7 l.
		22 octobre 1360	7 l.
		13 novembre 1360	8 l.
		19 novembre 1360	9 l.
		12 janvier 1360	5 l. 8 s.
23 avril 1361	60 l.	10 avril 1361	5 l. 8 s.
		23 avril 1361	5 l.
29 juillet 1363	61 l.		
3 mai 1364	62 l.	3 mai 1364	5 l.
5 août 1364	62 l.		
10 septembre 1364	62 l.		

5 mai 1365	62 l. 10 s.	2 mai 1365	5 l. 5 s.

Une comparaison rapide entre ces deux tableaux s'impose. On constate aisément que tous les cours donnés pour Nantes correspondent¹⁷⁵ à ceux présentés par Leblanc pour le reste de la France. Les historiens bretons ont peut-être fait un amalgame, mais si tel était le cas pourquoi n'ont-ils pas proposé plus de cotations ? Les chiffres qu'ils publient ont donc certainement été tirés d'archives locales (malheureusement sans références).

Ainsi, le prix de l'or et de l'argent à Nantes n'était pas établi par les autorités ducales. Charles de Blois n'avait probablement ni les moyens, ni l'envie de modifier les cours prescrits par le roi. De plus, le duc n'avait aucun intérêt à fixer un prix artificiel du marc d'or ou d'argent : s'il le surévaluait pour faire affluer le métal vers ses ateliers, la frappe de monnaies devenait moins rentable ; s'il le sous évaluait pour obtenir plus de bénéfices sur la production monétaire, les marchands seraient allés le négocier auprès de princes plus offrants et les revenus escomptés auraient été annulés. Enfin, nous avons vu en partie I que Charles employa d'autres artifices pour obtenir du métal monnayable.

Enfin, le tableau n° 14 atteste la relative stabilité de l'or face aux fluctuations incessantes du prix de l'argent, résultant des mutations sur les monnaies de billon.

Essai de chronologie des types locaux ou de prototype inconnu (pl. IX).

Cette étude ne peut malheureusement qu'être brève car la plus part de ces types ne sont connus qu'à un seul exemplaire, sans provenance archéologique, c'est le cas par exemple du denier aux rosaces pl. IX n° 39¹⁷⁶. Il s'agit ici de proposer des dates d'émission de ces monnaies à partir de leur apparition dans la circulation. Cette méthode ne permet donc que d'établir des fourchettes plus ou moins précises.

Le double pl. IX n° 40 n'est pas une monnaie rare puisqu'on la rencontre en nombre assez conséquent dans beaucoup de médailliers¹⁷⁷. Cependant, nous n'avons pu l'identifier dans aucun des trésors que nous avons répertoriés. Il nous est donc impossible de proposer de date d'apparition.

Le denier pl. IX n° 41 a été identifié par Bigot comme une « imitation du denier parisis figuré par Leblanc, 258, b.-10 »¹⁷⁸, il y a effectivement une certaine analogie graphique, mais ce potentiel prototype n'a jamais été revu depuis 1690 ! J. Duplessy, en rupture avec les auteurs antérieurs, préféra ne pas le retenir, mais il ne donna pas d'explication. Nous n'avons aucun renseignement supplémentaire sur ce denier, les imitations peuvent-elles nous en fournir ?

Pour considérer que ce type ait réellement existé, il faut que les imitations soient connues en nombre suffisamment représentatif. Cinquante-cinq deniers et une obole de ce type ont été retrouvés dans le trésor de Priziac enfoui en 1350-1351, puis un autre dans celui de Plounévez-Lochrist de 1360. Ces éléments chronologiques nous montrent une circulation intense en 1350-1351¹⁷⁹, puis une circulation résiduelle dix ans après. Le prototype date donc vraisemblablement du début du règne de Jean II ; s'agit-il du denier parisis du 1er ou 2e type ? Le denier parisis le plus ancien attribué à Jean II date du 30 décembre 1355 (Dy 330), mais J. Lafaurie admettait que « le classement des deniers n'est pas mieux établi que celui des doubles »¹⁸⁰, aussi est-il permis de penser que ce denier soit à replacer au début de cette série. Comment peut-on expliquer la présence de nombreux exemplaires de l'imitation et une quasi-inexistence du prototype. Cela vient certainement de ce que nous expliquions

¹⁷⁵Une seule exception en mars 1352 Meuret (*Annales de Nantes*) cote le marc d'argent à 5 l. 5 s. et Leblanc (*Traité historique*) à 5 l. 6 s., il s'agit probablement d'une erreur de lecture de l'un ou l'autre de ces auteurs.

¹⁷⁶Musée Dobrée N-3129.

¹⁷⁷Par exemple trois exemplaires dans le fond général du musée Dobrée N-2946 ; N-2947 ; N-2960, un dans la collection Th. Dobrée, un dans la collection D. Cariou, un autre dans la mienne (j'avoue que je pensais en découvrir davantage).

¹⁷⁸Bigot, *Essai sur les monnaies de Bretagne*, p. 145.

¹⁷⁹Ceci refute l'hypothèse de Y. Jézéquel, cette pièce ne peut pas être « la déclinaison » du double tournois du 4e type produit à partir de décembre 1355, *Les monnaies bretonnes*, p. 78.

¹⁸⁰Lafaurie, *Les monnaies des Rois de France*, T. 1, p. 62.

Planche IX : monnaies locales.

38- Denier au champ d'hermines.

D/ KAROLVS DVX, dix mouchetures posées 3-4-3.

R/ + BRITANNIE, croix cantonnée d'un N au 3.

Immobilisation d'un type produit par Jean III avant 1315¹⁸¹.

39- Denier aux rosaces.

D/ + KAROLVS DVX, croix.

R/ + TVRONVS CIVIS, cinq fleurons en croix cantonnée de quatre mouchetures mouvant du centre.

Le seul exemplaire connu est conservé au musée Dobrée N-3129.

40- Double.

D/ + KAROLVS BRITAN, DVX sous trois mouchetures inversées.

R/ + MONETA NANET, croix à pied recroiseté, les bras supérieurs pseudo-lisés.

41-Denier parisis.

D/ + IOHANNES FRANC, REX en plein champ.

R/ + PARISIVS CIVIS, croix.

Imitation de Charles de Blois.

D/ + KAROLVS, DVX entre deux mouchetures.

R/ + BRITANNIE, croix.

42- Blanc au K, avril 1365.

D/ DEI GRACIA, K oncial sous une couronne accosté de deux lis. Bordure de lis.

R/ Lis FRANCORV REX, croix.

Imitation de Jean IV.

D/ DEI GRACIA, grand I sous une couronne comtale accosté de deux mouchetures.

R/ + BRITANORV DVX, croix.

¹⁸¹SALAÜN G., « *La chronologie des deniers de la Maison de Dreux en Bretagne* », *ASBNH*, 1998, p. 19-25.



38



39



40



41



42



plus haut, à savoir que les potentats étaient tenus au courant par le roi de la frappe de nouvelles émissions, mais également de l'introduction de nouveaux types. Les grands seigneurs anticipaient la frappe royale et si entre temps, l'ordonnance royale était annulée, cela créait une situation tout à fait particulière, puisque l'imitation se retrouvait sans prototype ! Un tel cas ne s'est a priori pas produit pour notre période (ou du moins, nous n'en avons pas connaissance).

Il existe un autre cas où l'imitation est beaucoup plus commune que son prototype : la 2^e émission du double tournois du 5^e type, dont on ne connaissait que le piéfort (Laf. 336 c) et l'imitation bretonne, jusqu'à la découverte du premier exemplaire de l'émission royale¹⁸². Ici l'étude des numismatiques de Charles de Blois permet celle de certaines rarissimes monnaies de Jean II. L'accusation de « servile contrefaçon » trouve dans ce cadre un bel intérêt.

Conclusion.

La politique monétaire de Charles de Blois basée sur la réalisation d'imitations a parfaitement fonctionné. Les pièces, deniers et doubles en tête, se sont intégrées à la circulation monétaire générale et servaient de moyen d'échange dans tout l'ouest de la France. Cependant, les monnaies d'argent rapidement refondues n'ont pas eu le temps de circuler loin de la Bretagne.

A l'intérieur du duché, les monnaies royales et bretonnes étaient majoritaires, conformément à l'ordonnance de 1360. Les bonnes pièces flamandes représentaient près du tiers de la masse monétaire disponible en Bretagne avant leur interdiction par l'ordonnance déjà citée.

Dans le duché, les trésors monétaires distinguent deux zones : les Etats de Charles de Blois, stables sauf exception, et les terres tenues par les Anglais pour Jean de Montfort, très troublées. Les nombreux enfouissements à la hâte dus à la peur des pillages se concentrent surtout dans cette région ; ils confirment l'existence de ce que La Borderie appelait « le hideux régime » des rançons, c'est-à-dire le pillage organisé des campagnes environnant les garnisons anglaises.

Il apparaît clairement que, mû par la nécessité de trouver des fonds, Charles de Blois produisit une quantité importante de monnaies, tant en valeur qu'en volume. Celles-ci sont en effet quatre fois plus nombreuses que celles produites au nom de Jean de Montfort par des ouvriers anglais pourtant envoyés en soutien par le roi Edouard III.

Enfin, le défaut que les numismates du XIX^e siècle reprochaient aux « contrefaçons » de Charles de Blois devient un avantage pour l'étude des monnaies de Jean II que l'on a pas encore retrouvées en nature.



¹⁸²SALAÜN G., « La 2^e émission du double tournois du 5^e type de Jean II retrouvée », *BSFN*, janvier 1999, p. 7.

Conclusion générale.

Durant toute la guerre l'opposant à Jean de Monfort entre 1341 et 1364, Charles de Blois émit des monnaies, tant pour diffuser son message politique que pour obtenir de l'argent afin de pouvoir continuer la lutte et payer sa rançon.

Le contrôle royal sur les émissions blésistes interdit les innovations jusqu'en 1358. Charles de Blois se dégagait une première fois du joug royal par l'émission d'imitations de gros flamands en 1351. Puis l'autorité royale déclinante permit la réforme et la rationalisation de l'administration monétaire de Charles de Blois. De nouvelles fonctions furent créées, comme celle de grand maître de la monnaie ducale, et d'autres redéfinies.

Le but était l'accroissement des gains issus du droit de battre monnaies. Pour cela, la législation favorisa, d'une part l'afflux massif de métaux précieux monnayables vers les ateliers et d'autre part, la diffusion des imitations de monnaies royales françaises par la prohibition des pièces étrangères. Ce double objectif fut atteint puisque les ateliers blésistes ont produit quatre fois plus que ceux de Jean de Montfort, pourtant tenus par des ouvriers anglais envoyés en renfort par Edouard III, et parce que les pièces de Charles de Blois ont circulé dans tout l'ouest de la France, de la Somme aux Pyrénées et de l'Atlantique au Massif Central. Les monnaies de Charles pourtant dévaluées plus vite que les pièces royales étaient appréciées par le peuple car, de part leur forte valeur libératoire, elles constituaient un moyen d'échange plus commode que les quantités de petites pièces produites par les ducs antérieurs.

Les émissions locales trahissent une inflation bretonne plus grave que celle touchant le reste de la France. Elles ont surtout concerné les monnaies de billon blanc, mais également celles de billon noir. Charles de Blois a donc principalement spéculé sur l'argent. Cependant, il ne pouvait pas le faire de façon directe. Le prix des métaux précieux échappait à son autorité, et Charles n'influa sur la valeur intrinsèque de ses pièces que par la définition de leur poids et de leur titre. Ces dévaluations bretonnes montrent la volonté du duc d'obtenir de l'argent sans pour autant se résoudre à surimposer son peuple. La fiscalité indirecte permit à Charles de Blois de sauver les apparences.

L'administration fiscale et monétaire de Charles de Blois, par son recrutement (clercs et petits nobles), son organisation et son fonctionnement, ressemble beaucoup à celle des Montforts. Il est donc bien probable que ceux-ci aient profité des innovations blésistes en la matière. La principale différence est la stabilité en poste. Sous les Montforts, sauf exception, le personnel change régulièrement, sous le règne de Charles de Blois, celui-ci évolue peu. Les carrières n'ont donc pas le même profil : les Montforts promeuvent leurs fonctionnaires, Charles laissait les mêmes personnes aux mêmes postes mais leur distribuait anoblissement, dîmes etc...

La circulation monétaire bretonne reflète parfaitement la situation politique et sociale de l'époque. Les nombreux enfouissements hâtifs accusent le système des rançons, c'est-à-dire de pillages licites et permanents, établi par les Anglais, d'où une plus forte concentration dans les zones rurales du sud du duché. Par opposition, les quelques trésors cachés dans la zone contrôlée par Charles de Blois, montrent la relative stabilité de la région. La pauvreté des populations transparait dans la faiblesse des sommes dissimulées et la relative rareté des thésaurisations.

Ces trésors montrent également la résistance des populations rurales qui préféraient subir des mauvais traitements ou même être tuées plutôt que de donner leurs deniers à l'occupant. Les campagnes s'opposent aux villes dans leurs rapports avec l'ennemi.

L'étude de la typologie et de la circulation des pièces de Charles de Blois apporte également des éclairages sur l'existence incertaine de plusieurs monnaies de Jean II, comme la deuxième émission du double tournois du 5e type et le denier parisis de 1350. Les étapes de l'émancipation monétaire de Charles de Blois ont peut-être été également appliquées par d'autres princes ayant reproduit de fortes monnaies royales, comme le duc de Bourgogne lui aussi rappelé à l'ordre par Philippe VI en 1338.

Au long de notre étude, nous avons déploré le manque d'archives concernant le volume de la production et la législation monétaire de Charles de Blois. Ce type de documents est rare pour le XIV^e siècle, mais des sources indirectes (comptes fiscaux, testaments ...) pourraient être utilisées. Ainsi que les documents d'autres provinces où les monnaies bretonnes circulaient et étaient refondues. Il conviendra de suivre ces pistes pour pouvoir approfondir la connaissance de la production et de la circulation des monnaies de Charles de Blois.

Ainsi, il apparaît que Charles de Blois fut un prince très au fait des questions monétaires par nécessité. Du point de vue numismatique, la guerre de succession de Bretagne constitue un tournant majeur. La production monétaire bretonne s'intensifia et passa de « l'ère du denier » à « l'ère du gros » (Belaubre). La preuve en est que Y. Jézéquel a répertorié 97 types monétaires bretons du Xe siècle à 1341, 145 types pour la guerre de succession et 184 pour le siècle des Montforts !

En un quart de siècle les Bretons acquirent de nouvelles habitudes monétaires, les fortes monnaies royales n'avaient plus l'exclusivité dans les échanges commerciaux importants, puisque l'on pouvait également utiliser les pièces indigènes. Rappelons enfin, que la production de monnaies blanches par Charles de Blois a justifié le droit d'usage des Montforts durant l'enquête de 1386.



Annexes.

Corpus des découvertes de monnaies de Charles de Blois.

Les trésors monétaires.

Augé (Dy 20)

(cant. Saint Maixent, arr. Niort, dep. Deux Sèvres), 1889.

H. Gillard, *B. Soc Stat. Sci. Lettres Arts Deux Sèvres*, VII, 1880-1890, p.325-327

738 monnaies d'argent

Enfouissement : 1350

Royales française :

Louis VI (1108-1137) ou Louis VII (1137-1180) :

2 deniers d'Orléans (D.120 ou 142)

Philippe II (1180-1223) :

4 deniers d'Arras (D.166 ou 168)

Louis IX (1226-1270)

5 deniers tournois (non décrits)

1 obole tournois

Philippe IV :

15 deniers Parisis (D.221)

4 bourgeois forts (D.231)

1 bourgeois simple (D.232)

1 obole bourgeoise (D.233)

Charles IV (1322-1328) :

1 maille blanche (D.243)

7 doubles parisis (D.244)

Philippe VI (1328-1350) :

9 doubles parisis (D.266)

139 doubles parisis (D.268)

34 doubles parisis (D.269)

4 doubles parisis (D.270)

112 doubles tournois (D.271)

1 denier parisis (D.273 ou 275)

2 oboles parisis (D.274)

2 deniers tournois (D.282)

Bretagne :

Arthur II (1305-1312) :

2 deniers, Nantes (P.A.XII, 8 ou 9)

Jean III (1312-1341) :

6 deniers, Evran (P.A.XII, 11 ou 12)

17 deniers (P.A.XII,15)
1 denier (P.A.XII, 16)
4 deniers (P.A.XII,13 ou 14)
3 doubles, Nantes (P.A.XVII, 1, 2 ou 3)

Charles de Blois (1341-1364) :

1 double (P.A.XIII, 2-3 ou 9-10 ou XIV, 16)
1 « denier avec DVX dans le champ » (mais Gillard confond les deniers et les doubles bretons)
1 double, Nantes (P.A.XIII, 1)

Jean IV (1345-1399) :

28 doubles (P.A.XVIII, 8)

Limoges :

Jean III (1301-1314) :
38 deniers (Dhénin 2)

Jean III (1317-1341) :
10 deniers (Dhénin 3)
4 deniers, avec la croix cantonnée d'une moucheture (Dhénin 6 ?)

Jean III et Jeanne de Savoie (1329-1334) :
2 deniers (Dhénin 2, 3, ou 4)

Aquitaine :

Edouard III (1327-1362) :
1 double (P.A. LXIII, 4)

Prés d'Auray (Dy 21)

(ch.1.cant.,arr. Lorient, dép. Morbihan), 1856.

Dr Aussant, *Soc. arch. Ille et Vilaine*, extrait des P.-V., 1844-1857, p. 132.

Monnaies d'argent, en nombre inconnu.
Enfouissement: 1341-1364.

Bretagne:

« monnaies ne paraissant pas avoir circulé, de Jean III (1312-1341) et de Charles de Blois (1341-1364) »

Baubigny (Dy 35)

(cant. de Nolay, arr. de Beaune, dép. Côte-d'Or), lieu-dit Dracy, 1968.

J.-M. Poisson (identification de J. Duplessy), « Un groupe de monnaies de Jean le Bon et Charles de Blois trouvé sur le site médiéval de Dracy (Côte-d'Or) », *BSFN*, 1973, p. 341-342.

9 monnaies d'argent.
Enfouissement : 1358-1364 ?

Royales françaises :

Jean II (1350-1364) :

1 double tournois, 1ère ém. (Dy 324)

5 deniers tournois, 2e ém. (Dy 338)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

1 denier tournois, Rennes (Big. 394 var.)

1 denier tournois sans lettre d'atelier (Big. 469)

avec un anneau d'argent et un de bronze

Baye (Dy 37)

(cant. de Montmort, arr. Epernay, dép. Marne) 5 décembre 1894.

M. de Marcheville, « La trouvaille de Baye », *B. num.*, III, 1895-1896, p. 28-33.

140 ou 142 pièces d'argent, dont certainement au moins un double de Charles de Blois conservé à la BnF.

Brières-les-Scellés (Dy 69)

(cant. et arr. Estampes, dép. Essonne), date ?

A. D. (renseignements de Maxime Legrand),

R. num., 4e série, XXVI, p. 227.

11 monnaies d'argent.

Enfouissement : 1360 ?

Royales françaises :

Jean II (1350-1364) :

1 blanc à la couronne, 1ère ou 2e ém. (D. 306 ou 306 A)

3 blanc à la couronne, 5e ém. (D. 306 D)

1 gros aux trois lis (D. 307), « analogue à ceux de la trouvaille de Chilleurs »

5 deniers parisis (D. 330)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

1 double, imité de Jean II D. 317 (P.A. 454)

N.B : la précision « analogue à ceux de la trouvaille de Chilleurs » ne nous avance pas beaucoup: ce trésor contenait des exemplaires des six premières émissions du gros aux trois lis...

Châtres la forêt (Dy 100)

(cant. Evron, arr. Laval, dép. Mayenne), septembre 1963.

Inventaire (inédit) de J. Duplessy.

8 monnaies d'argent.

Enfouissement : 1354-1359

Royales françaises :

Philippe VI (1328-1350) :
1 gros à la queue (D. 265)

Flandre :

Louis II (1346-1384) :
1 gros au lion, 1ère ém.
1 gros au lion, 3e ém.
2 gros au lion, 4e ém.

Brabant :

Jean III (1312-1355) :
1 gros au lion (W. 359)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :
1 gros au lion (Bigot 425)
1 gros au lion, avec CHA RRO LVS DVX, en cuivre argenté (pièce de faux monnayeur)

Environs de Déols (Dy 124)

(cant. et arr. Châteauroux, dép. Indre), vers la fin de 1865.

Ch. Penchaud, « monnaies françaises royales et féodales du XIIe au XIVe siècle », *Annuaire Soc.franç. num.*,I, 1886, p. 215-216.

330 monnaies d'argent.
Enfouissement: août 1360-avril 1361

Royales françaises :

Philippe II (1180-1223) :
1 deniers parisis de Saint Omer (D. 174)

Louis IX (pér.1245-1270) :
4 gros tournois (D. 190)
6 deniers Tournois (D.193)

Philippe II (1270-1285) :
2 gros tournois (D. 202)
1 obole tournois (D. 205)

Philippe IV (1285-1314) :
4 gros tournois (non décrits)
12 deniers tournois (non décrits)
1 bourgeois simple (D.232)

Charles IV (1322-1328) :
5 mailles blanches (D. 243)

Philippe VI (1328-1350) :
2 gros à al couronne (D. 262)
3 gros à la fleur de lis (D. 263)
27 gros à la queue (D.265)
3 « parisis noirs » (non décrits)
4 « petits parisis » (non décrits)

Jean II (1350-1364) :
11 « deniers à la fleur de lis » (non décrits)
5 blancs au quadrilobes (D. 299)
5 gros à la queue (D. 300)
31 gros blanc à la couronne (D. 303)
15 gros à la fleur de lis dits « patte d'Oie » (D. 304)
7 gros à la couronne (D. 305)
16 « gros à la fleur de lis dits chartins » (non décrits : D. 307 ? 312 ?)
7 gros à l'étoile (D.308)
15 gros blancs au châtel fleudelisé (D. 309)
5 « gros dits le poilevilains à la couronne » (non décrits : D.311 ?)
77 « autres (pièces) qui, à cause de leur mauvaise fabrication ne méritent pas d'être mentionnées »

Bretagne.

Charles de Blois (1341-1364) :
1 gros au lis imité de Jean le Bon.

Provence.

Robert (1309-1343) :
4 sols coronats

Jeanne (1362-1382) :
4 sols coronats

Arles.

Etienne de la Garde (1351-1359) :
1 denier

Comtat-Venaissin.

Clément VI (1342-1352) :
2 demi-gros d'argent

Innocent VI (1352-1362) :
3 demi-gros d'argent

Melgueil.

1 denier

Bourgogne.

Eudes IV (1315-1350) :
1 maille blanche, Auxonne

Provins.

Thibaut II (1125-1152) :

1 denier

?

« Guillaume de Mirande » : 1 gros au lion

Flandre.

Louis II (1346-1384) :

18 gros au lion

Brabant.

Jean III (1312-1355) :

1 gros au lion

Hainaut

Margurite II (1345-1346) :

1 « double plaquette »

Angleterre

Edouard III (1327-1377) :

15 esterlins, Londres

Barcelone.

Pierre IV (1335-1387) :

1 gros d'argent

Achaïe.

Charles I (1278-1285) ou Charles II (1285-1289) :

1 denier

La Ferté-Imbault (Dy 136)

(Cant. Salbris, arr. Romorantin, dép. Loir-et-Cher), 1937.

Françoise Dumas, « Le trésor de la Ferté-Imbault (Loir-et-Cher) XIVE siècle », *RN*, 6e série XXIII, 1981, p. 107-124, pl. XXI-XXIV.

413 monnaies d'argent.

Enfouissement : 1374-1385.

Royales françaises

Louis IX (pér. 1245-1270) :

1 denier tournois (Dy 193)

Philippe IV (1285-1314) :

1 double parisis, 1ère ém. (Dy 227)

1 double tournois, 1ère ém. (Dy 229)

Philippe VI (1328-1350) :

2 doubles parisis, 2e ém. (Dy 269 a)

1 double tournois, 4e ém. (Dy 271 c)

2 deniers parisis, 1ère ém. (Dy 277)
2 deniers tournois (Dy 278)

Jean II (1350-1364) :

1 fragment de double tournois, 1 ère ém. ? (Dy 319)
1 double tournois, 1 ère ém. (Dy 324)
24 deniers parisis, 1 ère ém. ? (Dy 330)
5 deniers parisis (Dy 335)
1 denier tournois, 1 ère ém. (Dy 338)
4 deniers tournois, 1 ère ém. (Dy 339)

Charles V (1364-1380) :

88 blancs au K (Dy 363)
1 blanc au K faux
1 double tournois (Dy 365)
30 deniers parisis (Dy 366)
17 deniers tournois (Dy 367)
5 oboles tournois (Dy 368)

Jean II ou Charles V :

17 deniers parisis (Dy 330 ou 366)

Saint-Martin de Tours

1 denier (très usé)

Chartres

1 denier faux au type de Charles le Chauve

Evreux

Charles le Mauvais (1343-1378) : 1 denier parisis (Ca. I, 23)

La Mans

1 denier anonyme à la couronne, attribué à Charles de Valois (1290-1317) (P.A. XXX, 16)

Bretagne

Jean III (1312-1341) :

1 denier, Evran (P.A. XXX, 12)

Charles de Blois (1341-1364) :

3 gros au lis (P.A. XIV, 3)
1 double tournois (P.A. XV, 3)
1 double tournois (P.A. XV, 3)
1 double tournois (P.A. XV, 4)
24 deniers tournois, Guingamp (2) (P.A. 425), Nantes (3), Rennes (6), atelier illisible (13)
2 deniers tournois (P.A. XV, 12)

Jean IV (1345-1399) : 1 denier tournois, Guérande (P.A. XVI, 9).

Limoges

Jeanne de Savoie (1329-1334) : 1 denier (Dhénin n° 4)

Charles de Blois (1341-1364) : 2 deniers tournois (Dhénin n° 5)

Sancerre

1 denier (P.A. XXXIII, 13)

Poitou

Alphonse (1341-1371) : 1 denier tournois (P.A. LV, 4 var.)

Marche

Charles de France (1314-1322) : 1 denier tournois (P.A. 2642 var.)

Aquitaine

Edouard IV (1362-1372) :

1 esterlin, Limoges

31 hardis, Agen, Bordeaux (3), Figeac (8), Limoges (3), Poitiers (5), La Rochelle (3), Tarbes, indéterminés (7)

1 denier, type illisible

Orange

Raymond V (1340-1393) :

1 blanc au K

21 demi-carlins

Lyon

Charles d'Alençon (1365-1375) :

1 blanc au K (P.A. 5066)

Cambrai

Pierre IV d'André (1349-1368) :

1 double denier au lion (Robert XIII, 7)

Flandre

Louis I (1322-1346) :

11 mites à l'L (G. 204 et var.)

Louis II (1346-1384) :

1 double mites (G. 229)

Hainaut

Guillaume III (1356-1389) :

1 denier (Ch. 114)

Namur

Marie d'Artois, dame de Poilvache (Méraude), (1342-1353) :

1 denier au châtel (Ch. 101)

Guillaume I (1337-1391) :

1 denier

Stein

Arnold III (1346-1381) :

1 obole tournois (VDC, XV, 2, Lucas 3)

1 denier parisis (inédit)

?

1 denier tournois

Portugal

Alphonse III (1248-1279) : 9 deniers (Teix. III, 3)

Denis (1279-1325) : 25 deniers (Teix. III, 3)

Indéterminables :

4 deniers tournois

3 doubles deniers au lion

13 deniers, type illisible

Hennebont (Dy 159)

(Ch.-l. cant., arr. Lorient, dép. Morbihan), 1851 ?

Aussant, *Soc. arch. Dép. Ille-et-Vilaine*, extr. des P.V., 1844-1857, p. 69.

Salaün G. : « le trésor d'Hennebont (Morbihan) redécouvert », *Bull. Soc. Franç. Num.*, février 1999.

Monnaies royales :

Philippe VI (1328-1350) :

35 gros à la fleur de lis (D 263).

72 doubles parisis du 2e type (D 268).

2 doubles tournois du 1er type (D 271).

Monnaies bretonnes :

Jean III (1312-1341) :

2 imitations du double tournois du 1er type de Philippe VI type Pl. XVIII n°8.

Jean III (1312-1341) ou Jean le Captif (1341-1345) :

29 imitations du double tournois du 1er type de Philippe VI toutes du type Pl. XVII n°3.

Charles de Blois (1341-1364) :

1 imitation du double tournois du 1er type de Philippe VI type Pl. XIII n°1.

Monnaie d'Aquitaine :

Edouard III (1327-1362) :

1 blanc au léopard sous couronne El. 66.

Les Herbiers (Dy 160)

(ch.-l. cant., arr. La Roche-sur-Yon, dép. Vendée), date ? (« il y a quelque temps »).

Annuaire Soc. franç. Num., VI, 1882, p. 204-205.

Environ 2000 monnaies d'argent.

Enfouissement : 1345-1365.

Saint-Martin de Tours :

nombreux deniers anonymes

Melle :

1 denier au type de Charles le Simple

Poitou :

Alphonse (1241-1271) :

1 denier tournois

Anjou :

nombreux deniers au nom de Foulques

Le Mans :

nombreux deniers au type d'Herbert

Bretagne :

quelques deniers anonyme de Nantes

Charles de Blois (1341-1364) :

1 denier

Jean IV (1345-1399) :

quelques deniers

Penthièvre :

nombreux deniers de Guingamp au nom d'Etienne

Gien :

Geoffroy III (1120-1160) :

1 denier

Lambézellec (Dy 173)

(cant. et arr. de Brest, dép. Finistère), fin octobre ou début novembre 1866.

L. Chauffier, « Monnaies inédites de Jean IV, duc de Bretagne », *R. num.*, nouv. série XIV, 1869-1870, p. 198-199 et 210-213, pl. X, 2-8 ; A. Chauffier (sic !) « Monnaies de Bretagne », *ibid.*, p. 479-482.

Monnaie d'argent en nombre inconnu.

Enfouissement : 1345-1364 ?

Royales françaises :

non décrites

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

double de Nantes (Bigot XVIII, 9)

double de Rennes (Bigot XVIII, 10)

denier (Bigot XIX, 2 ; 2 variétés)

denier (Car. 53, 54, 55)

Jean IV (1345-1399) :

double (Car. III, 17)

denier (Car. 60)

double (Car. III, 12)

denier (Car. 61)

double (Car. III, 2)
gros, Brest (Car. III, 9)
gros, Brest (Car. III, 10)
gros, Brest (Car. 71, 72 et 73)
gros, Brest (Car. III, 11)
gros, Brest (Car. III, 75 et 76)
double, Brest (Car. III, 12)
gros, Guérande (Car. III, 14)
gros, Vannes (Car. III, 6)
maille blanche (Car. III, 7)
gros, Quimperlé (Car. III, 13)
demi-gros, sept variétés (Car. 84-89)

Aquitaine :

gros (El. 64)
blanc (El. 67)

Landudec (Dy 174)

(cant. Plougastel-Saint-Germain, arr. Quimper, dép. Finistère), 1879.

P. du Châtellier, « Sur diverse monnaies trouvées à Tréguennec », *B. Soc. Etud. sci. Finistère*, VII, 1885, p. 44.

Monnaies d'argent en nombre inconnu.
Enfouissement : 1341-1364.

Royales françaises :

Louis IX (1226-1270) :
deniers tournois (non décrits)

Philippe III, IV, V ou VI (sic !) :
« tournois »
« deniers »

Charles IV (1322-1328) :
« tournois »

Bretagne :

deniers de Jean Ier (1237-1286), Jean III (1312-1341) ou Jean IV (1345-1399) et Charles de Blois (1341-1364).

Angleterre :

Edouard III (1327-1377) :
esterlins

Loudéac (Dy 189)

(ch.-l. cant., arr. Saint-Brieuc, dép. Côtes d'Armor), hameau : Les Forges, 1856.

Dr Aussant, *Soc. Arch. Dép. Ille-et-Vilaine Extr. P.-V.*, 1844-1857, p. 130.

Un millier de monnaies d'argent.
Enfouissement : 1341-1364.

Royales françaises :

Philippe II (1180-1223) :

1 denier de Paris (Dy 164)

? (Philippe II ou Louis VIII-Louis IX) :

deniers de Tours

? (Louis IX ou Philippe III ou Philippe IV ou Philippe VI) :

deniers de Tours

Bretagne :

Jean Ier (1237-1286)

nombreuses pièces

Anonymes :

deniers de Nantes

deniers de Rennes

deniers de Guingamp

Charles de Blois (1341-1364) :

« beaucoup de Blancs et de demi-blancs imités des monnaies royales »

Vierzon :

« quelques monnaies assez rares »

Poitou :

Alphonse (1241-1271)

Riom :

Alphonse de Poitiers (1241-1271) :

« deux variétés »

Le Mans :

deniers au type d'Herbert

Angleterre :

1 esterlin au type de Henri II à la croix courte

Marcamps (Dy 201)

(cant. Bourg, arr. Blaye, dép. Gironde), septembre 1894.

Abbé A. Goujon, *Annuaire Soc. franç. Num.*, XIX, 1895, p. 382-384.

109 monnaies d'argent.

Enfouissement : 1350-1362.

Royales françaises :

Philippe IV (1285-1314) :

3 deniers tournois à l'O long (Dy 225)

1 bourgeois simple (Dy 232)

Philippe VI (1328-1350) :
25 doubles parisis (Dy 269)
2 doubles parisis (Dy 270)

Aquitaine :

Edouard III (1327-1362) :
5 gros (P. A. 2862)
8 gros (Car. 249)
6 gros (P. A. 2905 var.)
11 demi-gros (P. A. 2864)
1 demi-gros (P. A. 2869)
2 doubles (P. A. 2885)
24 deniers (El. 97)
1 denier (El. 100 b)

Bergerac :

Henri, comte de Lancastre (1347-1351) :
2 gros (El. 126)
1 gros (El. 126 e)
10 gros (El. 129)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :
3 doubles, Rennes P. A. 449)

Jean IV (1345-1399) :

1 demi-gros, Guérande (droit P. A. 557-558, revers P. A. 582)
1 double (P. A 627)

Angleterre :

Edouard III (1327-1377) :
2 esterlins, Londres

Néris-les-Bains (Dy 247)

(cant. arr. Montluçon, dép. Allier), 1892.

B. Num., I, 1891-1892, p. 184 ; Francis Pérot, « Inventaire des découvertes archéologiques faites en Bourbonnais en 1892 », *Soc. Emul. Bourbonnais*, B.-Revue, I, 1893, p. 218.

Plus de 1800 monnaies d'argent.
Enfouissement : 1328-1350.

Plus de 1800 deniers royaux et féodaux. « Les royales appartenaient aux rois suivants : Philippe Ier, frappé à Montreuil ; Louis VI ; Philippe II, Arras et Montreuil ; Louis IX, Tours ; Philippe III, Philippe IV ; Louis X, Tours ; et Jean, lieutenant du royaume. Parmi les féodales que nous avons pu déterminer, nous citerons : le comté de Bretagne, le comté de Blois, le comté de Chartres, le comté de Vendôme et le comté de Châteaudin ». Selon le *B. Num.*, il y aurait eu aussi des monnaies de Philippe V et Philippe VI.

Région de Niort

(ch.-l. dép. Deux-Sèvres).

Renseignements communiqués par M. Dhénin.

Royales françaises :

Philippe VI (1328-1350) :
doubles tournois (Laf. 275 c)
deniers parisis (Laf. 278)
mailles parisis (Laf. 279)
deniers tournois (Laf. 281)
deniers tournois (Laf. 282)
deniers tournois (Laf. 283 et 283 a)

Bretagne :

Jean III (1312-1341) :
deniers, Big. XIII, 9
doubles, Big. XXIII, 7

Charles de Blois (1341-1364) :
2 doubles, Nantes, Big. XVIII, 7
2 doubles, Rennes, Big. XVIII, 8
1 double, Big. XIX bis, 6
3 doubles, Big. XVII, 8
2 doubles, Big. XVII, 8 var.
2 deniers, Big. XIX bis, 9

Nom du duc illisible :

1 double, Big. XVII, 8 ou XXIII, 6

Oudon (Dy 255)

(cant. et arr. Ancenis, dép. Loire-Atlantique), lieu-dit Clos Bourgoin, janvier 1897.

P. Soullard, « Deux trouvailles de monnaies du XIV^e siècle », *B. Soc. arch. Nantes et Loire-Inférieure*, LVI, 1914, p. 141-153, 1 pl.

3 monnaies d'or et 743 d'argent.

Enfouissement 1360.

Royales françaises :

Louis IX (période 1245-1270) :
1 denier tournois (Dy 193)

Charles IV (1322-1328) :

1 double parisis, 3^e émission (Dy 244 c)

Philippe VI (1328-1350) :

1 gros à la couronne, 1^{ère} émission (Dy 262)
131 doubles tournois (Dy 272)

Jean II (1350-1364) :

2 moutons d'or (Dy 291)
9 mailles blanches, 1^{ère} émission (Dy 296)
10 mailles blanches, 2^e émission (Dy 296 a)
190 blancs à l'épis, 1^{ère} émission (Dy 297)
17 blancs à l'épis, 2^e émission (Dy 297 a)
13 blancs à l'épis, 3^e émission (Dy 297 b)

2 blancs au châtel tréflé, 1ère émission (Dy 298)
1 blanc au châtel tréflé, 3e émission (Dy 298 b)
8 doubles parisis (Dy 317)
34 doubles tournois, 1ère émission (Dy 320)
47 doubles tournois, 2e émission (Dy 320 a)
15 doubles tournois, 3e ou 4e émission (Dy 320 b-c)

Bretagne :

Arthur II (1305-1312) :

1 denier de Nantes (P.A. 392)

Charles de Blois (1341-1364) :

12 doubles de Nantes (P. A. 430)
29 doubles de Rennes (P. A. 448)
3 deniers de Rennes (P. A. 511)
8 doubles de Nantes (P. A. -, imitation Dy 317)
2 doubles de Jugon ? (P. A. -, imitation Dy 317)
37 doubles sans nom d'atelier (P. A. 509)
52 doubles sans nom d'atelier (P. A. 519)
79 doubles sans nom d'atelier (P. A. 517)
20 doubles sans nom d'atelier (P. A. 518)
1 double de Nantes (P. A. 435)

Jean IV (1345-1399) :

1 maille blanche, Guérande (P. A. -, imitation Dy 296 a)
1 maille blanche, Vannes (P. A. -, imitation Dy 296 a)
2 doubles sans nom d'atelier (P. A. 637)

Bergerac :

Henri, comte de Lancastre (1347-1352) :

1 maille blanche (P. A. 2697)

?

1 florin d'or, que l'auteur n'a pas vu

Plounévez-Lochrist (Dy 268)

(cant. Plouescat, arr. Morlaix, dép. Finistère) « aux environs de Pâques 1960 ».

E. Guibourg et F. Dumas, « Trouvaille de Plounévez-Lochrist », *R. num.*, 6e série VI, 1964, p. 177-195.

281 monnaies d'argent.

Enfouissement : 1360.

Royales françaises :

Philippe IV (1285-1314) :

2 oboles tournois à l'O rond (Dy 224)
1 double parisis, 1ère émission (Dy 227)
1 obole tournois (Dy 233)

Philippe VI (1328-1350) :

1 parisis simple (Dy 267)
2 doubles parisis, 2e émission (Dy 268 a)
1 double parisis, 3e émission (Dy 268 c ?)

1 double tournoi, 4e émission (Dy 272 c)
1 denier parisis, 1ère émission (Dy 277)
1 denier tournois (Dy 278)
1 obole tournois (Dy 284)

Jean II (1350-1364) :
1 double tournois, 2e émission (Dy 320 a)

? :
1 denier tournois illisible

Bourgogne :

Eudes IV (1315-1350) :
1 denier (Barthélemy III, 6)

Bretagne :

1 denier anonyme de Guingamp (Big. 224)

Jean III (1312-1341) :
2 deniers (Big. 342)
6 deniers (Big. 344)
1 denier (Big. 346)
1 denier, Nnates (Big. 354)
1 double (Big. 527 var.)
3 doubles, Nantes (P. A. 584)

Charles de Blois (1341-1364) :
1 double, Nantes (P. A. 426)
2 doubles, Rennes (Big. 386)
7 doubles (Bigot 429 et var.)
2 doubles (P.A . 501)
10 doubles, Guingamp (Big. 375 et var.)
3 doubles, Tréguier ?
10 doubles (P. A. 507)
13 doubles (Big. 443 var.)
1 denier tournois
3 deniers (Big. 470 var.)
3 deniers, Nantes (P. A. 441)
2 deniers, Rennes (Big. 385 var.)

Jean IV (1345-1399) :
1 demi-gros (Car. 84)
8 doubles, Brest
9 doubles, Guérande (P. A. 561 var.)
12 doubles (P. A. 636 et var.)
2 doubles, Guérande (P. A. 560 var.)
2 doubles, Quimperlé
5 doubles, Brest (P. A. 635)
8 doubles, diff. L
3 doubles, différent illisible
14 doubles (Big. 536 et var.)
1 double, Guérande (Big. 42 ?)
3 doubles, même type, Quimperlé

20 deniers (Car. 62 et var.)
7 deniers, Guérande (P. A. 564)
1 denier, même type, Quimperlé ?
9 deniers, Quimperlé (Car. 61 et var.)

Charles de Blois ou Jean IV :
3 doubles avec DVX couronné
6 doubles avec BRIT-TONV

Saint-Paul-Trois-Château :

Jean I Costi (1349-1361) :
1 denier, croix cantonnée d'une crosse
4 deniers (P. A. 4681 var.)

Aquitaine :

Edouard III (1327-1362) :
1 demi-gros (P. A. 2870)
1 esterlin, Bordeaux (P. A. 2828 var.)

Limoges :

Jean III (1317-1341) :
12 deniers (Dhénin G 5)
3 deniers (Dhénin G 6)

Jeanne de Savoie (1329-1334) :
38 deniers (Dhénin H 2)
10 deniers (Dhénin H 4)

Lyon :

1 denier (P. A. 5043)

Orange :

Raimond III (1314-1340) :
1 denier (Dh. 20)

Raimond IV (1340-1393) :
1 denier (Dh. -)
4 deniers (Dh. 54)

Namur :

Guillaume Ier (1337-1391) :
1 denier (Ch. 121)

Vaud :

Louis II (1302-1350) :
1 double au lis (CNI, I, XVII, 8 var.)

Portugal :

Alphonse III (1248-1279) :
1 denier (Teix. III, 1 var.)

Prahecq (Dy 280)

(Ch.-l. cant., arr. Niort, dép. Deux-Sèvres), 1875.

Th. Ducrocq, *Bulletins Soc. Antiq. Ouest*, XIV, 1874-1876, p. 279.

Une centaine de monnaies d'argent.

Enfouissement : 1322-1346.

Une centaine de pièces de « trois variétés... toutes baronnales » : « il s'y trouvait des blancs de Louis de Nevers et aussi des pièces bretonnes ».

Priziac (Dy 282)

(cant. Le Faouët, arr. Pontivy, dép. Morbihan), lieu-dit La Roche-Périou, début de 1972.

J. Duplessy, « Le trésor de Priziac (Morbihan), contribution à l'étude du monnayage de Philippe VI », *R. num.*, 6e série XVIII, 1976, p. 186-223, pl. XXI-XXII.

286 monnaies d'argent.

Enfouissement : septembre 1350-avril 1351.

Royales françaises :

Philippe II (1180-1223) :

1 denier parisis d'Arras (Dy 168)

1 denier Parisis de Péronne (Dy 172)

Philippe IV (1285-1314) :

1 denier tournois à l'O rond (Dy 223)

1 obole tournois à l'O rond (Dy 224)

1 denier tournois à l'O long (Dy 225)

Charles IV (1322-1328) :

2 doubles parisis, 3e émission (Dy 244 c)

Philippe VI (1328-1350) :

1 gros à la couronne, 3e émission (Dy 262 b)

5 gros à la couronne, 4e émission (Dy 262 c)

28 gros à la fleur de lis, 2e émission (Dy 263 a)

46 gros à la fleur de lis, 3e émission (Dy 263 b)

2 doubles parisis, 2e émission (Dy 268 a)

2 doubles parisis, 2e ou 3e émission (Dy 268 a ou b)

1 double parisis, 3e émission (Dy 368 b)

8 doubles parisis, 1ère émission (Dy 269)

1 double parisis, 1ère émission (Dy 270)

36 doubles parisis, 2e émission (Dy 270 a)

1 double tournois, 1ère émission (Dy 271)

3 deniers parisis, 1ère émission (Dy 275)

15 deniers tournois (Dy 278)

Bretagne :

1 denier anonyme de Guingamp (Big. pl. IX)

Jean III (1312-1341) :

6 deniers, Evran ? (Big. XIII, 9 et var.)

2 deniers (Big. XIII, 8)

Charles de Blois (1341-1364) :

- 12 doubles de Rennes (imitation Dy 270)
- 8 doubles de Rennes (var. des précédents)
- 11 doubles de Rennes (Big. XIX bis, 4)
- 1 double de Rennes (var. des précédents, Big. -)
- 1 double de Rennes (Big. XVIII, 6)
- 2 doubles de Rennes (Big. XVIII, 6)
- 4 doubles de Rennes (inédits)
- 1 doubles (imité du Dy 271, inédit : type de Big. XXIII, 8 à Jean IV)¹⁸³
- 55 deniers (Big. XIX, 5 et var.)
- 1 obole (inédite, même type que Big. XIX, 5)
- 1 denier, Nantes (Big. 381)
- 3 deniers, Rennes (Big. 384)
- 1 denier, même type, atelier illisible

Jean IV (1345-1399) :

- 1 double (imité du Dy 270)
- 4 demi-gros (Big. XXVI, 6 et var.)

Limoges :

Jean III (1317-1341) :

- 4 deniers (Dhénin G 5)
- 1 denier (Dhénin G 6 var.)

Jean III et Jeanne de Savoie (1329-1334) :

- 3 deniers (Dhénin H 2)

Verdun :

Henri d'Apremont (1312-1349) :

- 1 gros à la couronne (Liénard 277/278 var., imitation y 262 c)

Aquitaine :

Edouard Ier (1272-1307) :

- 1 denier (Hewlett II, 11 var. : 1286-1292 ; El. 100 à Edouard III en 1340)

Saint-Paul-Trois-Châteaux :

Jean Coci (1349-1364) :

- 1 denier (P. A. CII, 14)

Angleterre :

Edouard Ier (1272-1307) :

- 1 esterlin, Londres (N.1012, classe I c)
- 1 esterlin, Canterbury (N. 1039, classe X b)

? :

- 2 fragments illisibles

¹⁸³Erreur d'attribution, il s'agit d'une monnaie de Jean III d'avant 1338. SALAÛN G., « Réattribution des imitations bretonnes du double tournois de Philippe VI Dy 271 », *ASBNH*, 1998, p. 28-29.

Quimperlé Dy 289)

(Ch.-l. cant., arr. Quimper, dép. Finistère), date ? (il y a quatre ans environ »).

Lecoq-Kerneven, « Monnayage de Jean IV, dit le Captif, duc de Bretagne », *Annuaire Soc. franç. Num.*, III, 1868, p. 151-152.

Une centaine de monnaies d'argent.

Enfouissement : 1341-1364.

Bretagne :

Jean III (1312-1341)

Charles de Blois (1341-1364)

Jean IV (1345-1399) : parmi lesquelles une vingtaines de pièces attribuées à Hennebont

Angleterre :

Edouard III (1327-1377)

Redon (Dy 292)

(Ch.-l. arr., dép. Ille-et-Vilaine), juillet 1860.

Denis-Lagarde, « Description de quelques monnaies récemment découvertes en Bretagne », *B. Soc. Acad. Brest*, II, 1861-1862, p. 342-343.

Monnaies d'argent en nombre inconnu, dont 6 examinées.

Enfouissement : 1345-1364 ?

« Un nombre considérable de monnaies françaises, parmi lesquelles » :

Bretagne :

Jean IV (1345-1399) :

6 deniers, lettre d'atelier H

Rouen (Dy 299) :

(Ch.-l. dép. Seine-Maritime), date ?

Lenain et Lafaurie, *B. Soc. franç. Num.*, 1956, p. 60, 67 et 84.

92 monnaies d'or.

Enfouissement : avril 1359-décembre 1360.

Royales françaises :

Philippe VI (1328-1350) :

1 chaise d'or (Dy 258)

Jean II (1350-1364) :

88 royaux d'or, 1^{ère} et 2^e émission (Dy 293 et 293 a), la plus grande partie étant de la 2^e émission

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

2 royaux d'or

Evreux ou Navarre :

Charles le Mauvais (1343-1387) :

1 royal d'or

Ruffiac (Dy 302)

(cant. Malestroit, arr. Vannes, dép. Morbihan)

Jean Duplessy, « Le trésor de Ruffiac (Morbihan), monnaies d'argent et de billon du XIVe siècle », *Trésors monétaires*, III, 1981, p. 103-110, pl. XXI-XXVII.

Environ 160 monnaies d'argent, dont 153 examinées. Enfouissement : 1361.

Royales françaises :

Jean II (1350-1364) :

- 4 blancs à l'épis, 1ère émission (Dy 297)
- 1 blanc à l'épis, 2e émission (Dy 297 a)
- 3 blancs à l'épis, 3e émission (Dy 297 b)
- 1 blanc au châtel tréflé, 3e émission (Dy 298 b)
- 1 blanc au quadrilobe, 2e émission (Dy 299 a)
- 1 blanc au quadrilobe, 3e émission (Dy 299 b)
- 1 blanc au quadrilobe, 4e émission (Dy 299 c)
- 1 gros à la queue, 3 émission (Dy 300 b)
- 1 gros à la queue, 5e émission (Dy 300 d)
- 1 blanc au châtel fleurdéliné, 3e émission (Dy 301 b)
- 1 double tournois, 1ère émission (Dy 324)
- 1 denier tournois, 1ère émission (Dy 339)
- 1 denier tournois, 2e émission (Dy 339 a)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

- 7 doubles parisis, Rennes (Big. 387)
- 19 doubles parisis, Guingamp, même type
- 1 blanc au châtel fleurdéliné, 2e émission (Big. 424)
- 1 gros à la fleur de lis, 3e émission (Big. 401)
- 15 doubles parisis (Big. 453)
- 1 double tournois, Nantes (Big. 375 var.)
- 1 double tournois, 1ère émission (Big. XVII, 9 var.)
- 1 double tournois, 2e émission, même type (inédit)
- 13 doubles tournois (Big. 444-445 et var.)
- 13 doubles tournois (Big. 455)
- 1 double tournois inédit (imité du Dy 325 a)
- 2 doubles tournois (Big. 439)
- 3 deniers tournois, Rennes (Big. 391 var.)
- 1 denier tournois, Guingamp (Big. 376)
- 2 deniers tournois, même type, atelier illisible
- 1 » deniers tournois (Big. 465)

Jean IV (1345-1399) :

- 2 doubles parisis inédits, Brest et atelier illisible (type Big. XVIII, 5)
- 7 doubles tournois (Big. 542)
- 1 double tournois (Ca. 63)
- 12 doubles tournois (Big. 550)
- 2 doubles tournois (Big. 64)
- 1 double tournois inédit (Ca. 64 mais la croix est recroisetée)
- 1 denier tournois, Brest (même type que Big. 480)
- 1 denier tournois (Big. XXII, 4)

Sans nom de duc :

1 double parisis (J. Duplessy, *BSFN*, 1966, p. 76-77)

Charles de Blois ou Jean IV (nom du duc illisible) :

1 double parisis (type Big. 387)

1 double parisis (type Big. 453)

4 doubles tournois (type Big. 444-445)

3 doubles tournois (type Big. 455)

1 double tournois (type Big. 439)

2 deniers tournois (type Big. XIX, VII)

? :

Jean comte de ? :

1 double tournois, imité du Dy 319 b

Saint-Aubin-Epinay

(cant. Darnétal, arr. Rouen, dép. Seine-Maritime), 1996

J.-C. Moesgaard et G. Salaün, *BSFN*, juin 1999.

8 monnaies d'argent et de billon.

Enfouissement : 1359.

Royales françaises :

Jean II (1350-1364) :

7 doubles tournois, 2e émission (Dy 325 a)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

1 gros à la fleur de lis, émission locale (Big. pl. XVI n° 4)

Saint-Martin-de-Boscherville.

(Dép. Seine-Maritime)

UN TRESOR DU XIV^e SIECLE PRES DE SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE

par Gildas SALAÜN et Jens Christian MOESGAARD.

ROYAUME DE FRANCE

Philippe II (1180-1223)	Denier parisis, Arras	Dy 166	1
Philippe VI (1328-1350)	Double parisis	Dy 268, A ou B	1
	Double tournois	Dy 271 A	1
	Denier tournois	Dy 338 ou 339	1
Jean II (1350-1364)	Denier tournois	Dy 338 ou 339	1
DUCHE DE BRETAGNE			
Charles de Blois (1341-1364)	double tournois	PA 427	1
	double tournois	PA 518	2
	double tournois	PA 513-14	2
	denier tournois	Divers	20
	denier tournois	?	5
duc indéterminé	denier tournois	?	5
EVECHE DE MELGUEIL			
Faux d'époque ?	denier	cf. PA 3843	1
DUCHE DE BOURGOGNE			
Hugues IV (1218-1272)	denier, atelier de Dijon	PA 5678	1
COMTE DE POITOU			
Alphonse (1241-1271)	denier tournois	PA 2582	1

FAUX D'EPOQUE ?	double tournois	cf. Dy 268	1
INDERTERMINE (BRETAGNE ?)	double	imitation de Dy 322 ?	1
	double	imitation de Dy 323	1
	denier tournois	-	6
ILLISIBLES	?	-	2

Saint-Ouen-en-Belin (Dy 345)

(cant. Ecommoy, arr. Le Mans, dép. Sarthe), fév. 1847.

Hucher, « De la monnaie noire de Bretagne, à l'occasion de la découverte du trésor de Saint-Ouen-en-Belin (Sarthe) », *R. num.*, 2e série VI, 1847, p. 326-335, pl. XV-XVI.

Environ 3500 monnaies d'argent.

Enfouissement : 1362-1365.

Royales françaises :

Philippe VI (1328-1350) :

6 gros à la fleur de lis (Dy 263)

3 gros à la queue (Dy 265)

Doubles parisis (Dy 266)

1 obole tournois (Dy 284)

Jean II (1350-1364) :

1 blanc à l'épis (Dy 297)

3 blancs au châtel tréflé (Dy 298)

9 blancs au quadrilobe (Dy 299)

40 gros à la queue, 1ère à 4e émission (Dy 300 à 300 c)

60 gros à la queue, 5e émission (Dy 300 d)

5 gros au châtel fleurdéliné (Dy 302)

14 blancs à la couronne (Dy 303)

3 ou 4 doubles parisis (Dy 317)

3 doubles tournois (Dy 322)

3 doubles tournois (Dy 323)

3 ou 4 deniers parisis (Dy 330)

3 ou 4 deniers parisis (Dy 334)

3 ou 4 deniers parisis (Dy 335)

denier tournois (Dy 338)

denier tournois (Dy 339)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

11 doubles (P. A. 521)

un grand nombre de doubles (P. A. 521)

2 doubles (P. A. 424)

très nombreux doubles (P. A. 531)

2 doubles (P. A. 495)

2 doubles (P. A. 426 ?)

1 double (P. A. 517)

50 deniers (P. A. 541)

2 deniers (P. A. 535)

très nombreux deniers (P. A. 543)

Jean IV (1345-1399) :

1 double (P. A. 641)

2 doubles (P. A. 643)

2 doubles (P. A. 651)

Aquitaine :

Edouard IV (1362-1372) :

1 double parisis (*R. num.*, 1847, p. XVI, 6)

Vaud :

Louis II (1302-1350) :

1 gros à la fleur de lis, imité du Dy 263

Bar :

Robert, duc (1352-1361) :

2 gros à la queue (Maxe-Werly, p. 146)

Verdun :

Hugues de Bar (1352-1361) :

1 gros à la queue (R. 1118)

Hainaut :

Marguerite II (1345-1356) :

3 plaques (Ch. 85)

Savenay (Dy 365)

(Ch.-l. cant., arr. Saint-Nazaire, dép. Loire-Atlantique), juin 1865.

F. Parenteau, *Annuaire Soc. franç. Num.*, I, 1866, p. 219 ; F. Parenteau, *Catalogue du musée départemental d'archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure*, Nantes 1869, p. 112-113.

G. Salaün, *BSFN*, juin 1999.

environ 800 monnaies de billon, dont à peu près 370 conservées au musée Dobrée et étudiées.

Enfouissement : 28 janvier-22 février 1359.

Royales françaises :

Jean II (1350-1364) :

5 doubles tournois (Dy 323)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

imitations du Dy 320 (10 %)

imitation du Dy 323 (70 %)

même type mais avec différent d'émission local (20 %)

Tourch (Dy 389)

(cant. Rosporden, arr. Quimper, dép; Finistère), ferme de Ronabat, juin 1911.

Vte de Villiers du Terrage, « Le trésor découvert à Runabat, en Tourch », *B. Soc. arch. Finistère*, XXXIX, 1912, p. 155-160.

Environ 1600 monnaies d'argent dont 1179 examinées.

Enfouissement : fin 1355-début 1356.

Royales françaises :

Louis VIII (1223-1226) et Louis IX (pér. 1226-1245) :

3 deniers tournois (Dy 187)

Philippe VI (1328-1350) :

1 maille blanche (Dy 259)

1 groq à la couronne (Dy 262)

138 gros à la fleur de lis (Dy 263)

263 gros à la queue (Dy 265)

2 doubles tournois (Dy 271)

1 denier parisis (Dy 273)

1 deiner (Dy 275)

Jean II (1350-1364) :

5 mailles blanches (Dy 296)

5 blancs à l'épis (Dy 297)

2 blancs au châtel tréflé, 1ère ou 2e émission (Dy 298 ou 298 a)

100 blancs au châtel tréflé, 3e émission (Dy 298 b)

3 blancs au quadrilobe (Dy 299)

5 gros à la queue, dont certains sont de la 5e émission (Dy 300 d)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

2 gros au lion (Big. XVI, 2)

Jean IV (1345-1399) :

2 gros au lion (Big. XX, 3)

1 gros au lion (Big. XX, 6)

3 gros de Vannes (BiG. XXIII bis, 3)

1 demi-gros (Big. XXVI, 2)

Aquitaine :

Edouard III (1327-1362) :

4 gros (El. 67)

Toul :

1 esterlin anonyme (R. 1026)

Flandres :

Louis I (1322-1346) et Louis II (1346-1384) :

680 gros au lion (plusieurs variétés dont G. 219)

Brabant :

Jean III (1312-1355) :

6 gros au lion (W. 359 ou 360)

Jeanne et Wenceslas (1355-1383) :

2 gros au lion, Vilvorde (W. 395)

Hainaut :

Guillaume II (1337-1345) :

1 gros au lion (Ch. 73)

Namur :

Guillaume I (1337-1391) :

1 gros au lion, Bouvignes (Ch. 156)

1 gros au lion, Neuveville (Ch. 159 var.)

Hollande :

Guillaume V (1346-1389) :

3 gros au lion (V.D.C. VI, 18)

Gueldre :

Renaud III (1343-1371) :

1 gros au lion d'Harderwyk

? :

1 gros au lion non identifié : DV'RO'VBC'X GOMIS R/ MONETA NNANE

Angleterre :

Edouard III (1327-1377) :

1 gros, Londres

4 demi-gros

26 esterlins, Londres, Canterbury, Durham

? :

1 denier illisible

Vannes (Dy 405)

(Ch.-l. dép; Morbihan), 1891.

J. Hermerel, « Trouvaille de Vannes », *Annuaire Soc; franç. Num.*, VII, 1883, p. 229-236.

Monnaies d'argent en nombre inconnu, dont 23 examinées.

Enfouissement : 1360-1364.

Royales françaises :

1 blanc à l'épis, 1ère émission (Dy 297)

1 blanc à l'épis, 3e ou 4e émission (Dy 297 b ou c)

1 blanc au châtel tréflé, 3e émission (Dy 298 b)

1 double parisis, 1ère émission (Dy 317)

Bretagne :

Charles de Blois (1341-1364) :

2 doubles de Guingamp (P. A. XII, 21)

1 double de Rennes (P. A. XII, 13)

2 doubles (P. A. XV, 1)

1 double (Ca. 55 bis)

Jean IV (1345-1399) :

4 gros de Guérande (P. A. XVI 3-4 var.)

2 deniers tournois, Guérande (P. A. XVI, 10)

1 gros au lion de Vannes (P. A. XVII, 8-9 var.)

1 gros au lion de Vannes (P. A. XVII, 1 var.)

2 doubles (P. A. XVIII, 12 var.)

1 double (P. A. XVIII, 14)
1 double (type P. A. XIV, 15 pour Charles de Blois)

Les trouvailles isolées et monnaies de fouilles.

Angoulême, Chapeau rouge (16) :

1 double, Nantes, P. A. 442 ou 443

Banneville-sur-Ajon, chapelle Saint-Clair (14) :

1 imitation du gros blanc à la couronne Dy 311

Brain-sur-Allonnes, la Cave peinte (49) :

3 deniers tournois, P. A. 455

Caen, église Saint-Gilles (14) :

1 denier P. A. XII, 14

Caen, place Gullouard (14) :

1 imitation du gros au 3 lis, 7e émission Dy 307 f

Caen, Saint Pierre Darnétal (14) :

1 demi-gros aux trois lis, P. A. XIV, 4

Créhen, château du Guildo (22) :

1 demi-gros aux trois lis, P. A. 483

Evreux, rue Joséphine (27) :

1 denier tournois, P. A. 455

Grentheville, Trainecourt (14) :

1 double P. A. 531

1 double P. A. 520

1 denier, Nantes, P. A. 442

1 denier tournois, P. A. XIII, 14

1 denier tournois, P. A. 457

1 double tournois, P. A. 518

1 double, P. A. XIV, 10

2 deniers, P. A. 517

2 deniers, P. A. 456

1 denier tournois, 2e émission, imitation du Dy 338 a

1 denier, P. A. 459

Hotot-en-Auge, le Ham (14) :

1 double, P. A. XV, 1

1 double, P. A. XII, 19

Mauroux, anciennement Orgueil (46) :

1 double

Mesnil-sous-Jumièges, manoir Agnès Sorel (76) :

1 double imitation du Dy 272

Molliens Dreuil (80) :

1 denier tournois

Orival, la Roche Fouet (76) :

1 blanc à la couronne, 1ère, 2e ou 3e émission, imitation du Dy 306, a, b

Paris, abbaye de Saint-Denis (75) :

1 double, Big. XVII, 8

1 double, Big. XVII, 9

1 double, Big. XVIII, 3

1 denier, Big. XIX, 6

3 deniers, Big. XIX, 7

Parthenay, la maison de culture de pays (79) :

1 double, P. A. 520

Pouzauges (85) :

1 denier tournois

Quillebeuf-sur-Seine, Notre-dame de bon port (76) :

1 gros aux trois lis, 4e émission, imitation du Dy 307 c

Saint-Guilhem-le-Désert, le château de Verdun (34) :

1 denier tournois, Guingamp, P. A. 425

Saint-Vaast-sur-Seulles, le bois du château (14) :

1 denier P. A. XIII, 14

1 gros aux trois lis, imitation Dy 307

1 denier, Rennes, P. A. 455

1 denier, imitation du Dy 338 a

Saint-Wandrille-Rançon, le bois Saint-Jean (76) :

2 deniers tournois

Rocamadour, hôpital Saint-Jean (46) :

1 ou 2 deniers tournois, P. A. 455

Tarbes, quartier de Sède (65) :

1 denier de Limoges, P. A. 2328

Tiffauges (85) :

1 royal d'or

Toulouse, église Saint-Pierre des Cuisines (31) :

1 double tournois, imitation du Laf. 336 b

1 denier tournois, P. A. 455



Bibliographie et abréviations.

Ouvrages généraux.

- Contamine, P. ; Bompaire, M. ; Lebecq, S. ; Sarrazin, J.-L. : *L'économie médiévale*, A. COLLIN, Paris, 1993.
- Favier, J. : *La guerre de cent ans*, FAYARD, Paris, 1980.
- Fourquin, G. : *Histoire économique de l'Occident médiéval*, A. COLLIN, Paris, réédit. 1979.

Sources publiées.

- Jones, M. : *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, T. I « 1357-1382 », IAREH, Paris, 1980.
- Jones, M. : *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, T. II « 1383-1399 », IAREH, Paris, 1983.
- (J.) Jones, M. : *Recueil des actes de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre*, PUR, Rennes, 1996.
- Saulcy, F. de : *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François Ier*, 4 vol., Paris, 1879-1892.
- Société des bibliophiles bretons : *Archives de Bretagne recueil d'actes, de chroniques et de documents historiques rares ou inédits*, T. IV à VIII « Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne », Nantes, 1894-1895.

Travaux spécifiques.

- Borderie, A. (le Moyne de la) : *Histoire de Bretagne*, T. III, « De l'an 995 après J.-C. à l'an 1364 », PLIHON et HOMMAY, 1906.
- Cassard, J.-C. : *Charles de Blois*, CRBC, Brest, 1994.
- Castel, Y.-P., Dufief-Moirez, D. et Rioult J.-J. : *Les orfèvres de basse Bretagne*, L'INVENTAIRE, Rennes, 1994.
- Chardronnet, J. : *Histoire de Bretagne*, NEL, Paris, 1965.
- Choffel, J. : *La guerre de Succession de Bretagne*, LANORE, Paris, 1975.
- Cintré, R. : *Les Marches de Bretagne au Moyen Age. Economie, guerre et société en pays de frontière (XIVe-XVe siècles)*, Pornichet, 1992.
- Collectif : *L'Etat breton*, T. II « 1341-1532 », SKOL VREIZH, Morlaix, éditions de 1975 et 1987.
- Copy, J.-Y : *Art, Société et Politique au temps des Ducs de Bretagne, Les gisants haut-bretons*, AUX AMATEURS DE LIVRES, Paris, 1986.
- Jones, M. : « The Breton civil war », *Froissart Historian*, Woodbridge, 1981.
- Leguay, J.-P. et Martin, H. : *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*, O.F., Rennes, 1982.
- Lobineau, Dom G. A. : *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707 (réédition 1973).
- Meuret, F.-C. : *Annales de Nantes*, T. I, SUIREAU, Nantes, 1837.
- Kerhervé, J. : *Finances et gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491*, thèse, Paris IV, 1986.
- Kerhervé, J. : *L'Etat breton aux 14e et 15e siècle*, T. I, MALOINE, Paris, 1987.
- Kerviler, R. : *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, T. XII, L. I, PLIHON HERVE, Rennes, 1900.
- Kervran, M. : *Les grandes heures de Jean de Montfort et de Jeanne la Flamme*, JOSEPH FLOCH, Mayenne, 1981.
- Morice, Dom P.-H. : *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire Ecclésiastique et Civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, 1742-1746 (réédition 1974).
- Ogée : *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, DENIEL, Rennes, 1853.
- Potier de Courcy, P. : *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, FOREST GRIMAUD AUBRY, Nantes-Paris, 1862 (2e édition).
- Santrot, M.-H. : *Entre France et Angleterre, le duché de Bretagne, essai d'iconographie des ducs de Bretagne*, CG Loire-Atlantique, Nantes, 1988.
- Travers, abbé : *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, T. I, FOREST, Nantes, 1836.

Catalogues d'exposition.

- Bretagne d'or et d'argent, les orfèvres de basse Bretagne XIVe-XXe siècles*, Abbaye de Daoulas, 2 juillet-15 septembre 1994.
- Bretagne-Flandres, relations économiques, politiques et artistiques, XIVe-XVIe siècles*, Musée Départemental Breton, Quimper, juillet-septembre 1989.
- La Bretagne au temps des ducs*, Abbaye de Daoulas 15 juin 1991-6 octobre 1991, Musée Dobrée 6 novembre 1991-9 février 1992.

Ouvrages numismatiques.

- Belaubre, J. : *Les collections monétaires*, T. II, « L'ère du gros », MONNAIE DE PARIS, Paris, 1988.
- (Big.) Bigot, A. : *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, ROLLIN, Paris, 1857.
- Blanchet, A. et Dieudonné A. : *Manuel de numismatique française*, T. IV, « Monnaies féodales françaises », PICARD, Paris, 1936.
- Boudeau, E. : *Monnaies françaises provinciales*, Paris, 1882.
- Buisson, H. : *Monnaies féodales de Bretagne, de Charles le Chauve à Anne de Bretagne*, Paris, 1961.
- (Ca.) Caron, E. : *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1884.
- Ciani, L. : *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*, V. D. DUSSEN, Paris, 1926.
- Coativy, Y. : *Monnaies de Bretagne*, SKOL VREIZH, Morlaix, 1992.
- (DM) De Mey, J. : *Les monnaies de Bretagne*, POINDESSAULT, Paris, 1970.
- Dieulafait, F. : *Trouvailles monétaires en Midi-Pyrénées*, Journée monnaies de fouilles et petites monnaies, Paris, novembre 1994.
- Duby, C. : *Traité des monnaies des Prélats et Barons*, Paris, 1790.
- (Dy) Duplessy, J. : *Les monnaies royales françaises*, T. I, Paris-Maastricht, 1985.
- Duplessy, J. : *Les trésors monétaires*, T. II, BnF, Paris, 1995.
- Elias, E. R. Duncan : *Les monnaies anglo-françaises*, BOURGEY SPINK, Paris-Londres, 1984.
- Guibourg, E. : *Collections*, VINCHON, Paris, 1974.
- Jézéquel, Y. : *Les monnaies des Comtes et Ducs de Bretagne*, FLORANGE, Paris, 1997.
- (Laf.) Lafaurie, J. : *Les monnaies des Rois de France*, T. I, Paris, 1951.
- Leblanc : *Traité historique des Monnaies de France*, Paris, 1690 (une édition originale disponible au musée Dobrée).
- Moesgaard, J.-C. : *La politique monétaire des rois lancastriens en Haute-Normandie de 1417/19 à 1449-/50, une étude de la circulation monétaire*, mémoire de maîtrise, Copenhague, juin 1992.
- Oresme, N. : *Traité des monnaies*, réédition dans la Collection l'Histoire partagée, Lyon, 1989.
- (P. A.) Poey d'Avant, F. : *Monnaies féodales de France*, T. I, Paris, 1858.
- Rollin et Feuarent : *Catalogue des monnaies royales et seigneuriales de France*, ROLLIN, 1900, Cherbourg.
- Salaün, G. : *Rapport de stage d'archéologie médiévale*, CRAM, Caen, 1997.
- Salaün, G. : *Répertoire raisonné des monnaies de la guerre de succession de Bretagne*, ASBNH (à paraître).
- Spufford, P. : *Handbook of Medieval Exchange*, Londres, 1986.
- Spufford, P. : *Money and its Use in Medieval Europe*, Cambridge, 1988.

Revue.

- Annales de Bretagne et des Pays de l'ouest.
- (ASBNH) Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire.
- (ASFN) Annales de la Société Française de Numismatique.
- Bulletin de la Société Antiquaire de l'Ouest.
- Bulletin de la Société Archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique.
- Bulletin de la Société études scientifiques du Finistère.

- (BSFN) Bulletin de la Société Française de Numismatique.
- Bulletin de la Société stat. sci. lettres arts Deux-Sèvres.
- (MSHAB) Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne.
- (RN) Revue Numismatique.
- Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Remerciements.

Je remercie toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien et leur aide et plus particulièrement Mmes et Melles Pilet-Lemière, Prié et Thomas, et MM. Bendriss, Bompaire, Boulen, Caret, Cariou, Collin, Clairand, Dhénin, Lhome, Moesgaard, Noirot, Prat, Prot, Santrot, Vermeiren, Mr et Mme Jean-Baptiste et Célestine Leroux, ainsi que mes parents.



Sommaire

PRODUCTION ET CIRCULATION DES MONNAIES DE CHARLES DE BLOIS.....	1
(1341-1364).	1
INTRODUCTION.....	1
DÉFINITION ET BUT DU SUJET.	1
PLAN DE L'ÉTUDE.	2
BIOGRAPHIE DE CHARLES DE BLOIS.	2
<i>Généalogie de Charles de Blois</i>	3
<i>Le début des opérations militaires</i>	4
LA MONNAIE DANS LA SOCIÉTÉ	6
<i>La monnaie : objet économique</i>	6
<i>La monnaie : autres utilisations</i>	6
<i>Les trois niveaux monétaires</i>	6
LA MÉTHODE NUMISMATIQUE	8
<i>La monnaie, témoin des relations commerciales entre les Flandres et la Bretagne au XIV^e siècle</i>	9
<i>Trésors</i>	10
<i>Trouvailles isolées</i>	11
PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION	12
<i>Les sources numismatiques</i>	12
<i>Les sources manuscrites</i>	13
1ÈRE PARTIE : LA PRODUCTION MONÉTAIRE DE CHARLES DE BLOIS.....	14
PRÉSENTATION CHRONOLOGIQUE, TYPOLOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE	14
<i>Présentation chronologique et typologique de la production d'imitations monétaires</i>	14
<i>Tableau n° 1 : la chronologie des émissions monétaires de Charles de Blois</i>	16
<i>Planche I : imitations de monnaies de Philippe VI</i>	17
<i>Planche II : imitations de monnaies de Philippe VI</i>	19
<i>Planche III : imitations de monnaies de Jean II</i>	21
<i>Planche IV : imitations de monnaies de Jean II</i>	23
<i>Planche V : imitations de monnaies de Jean II et Louis I^{er}</i>	25
<i>Planche VI : imitations de monnaies de Jean II</i>	27
<i>Planche VII : imitations de monnaies de Jean II</i>	29
<i>Les centres de production monétaire</i>	31
<i>Les conséquences des événements politiques et militaires sur la production monétaire</i>	32
<i>Tableau n° 2 : les phases de production monétaire</i>	33
LES MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MONÉTAIRE ET FISCALE DE CHARLES DE BLOIS.	37
<i>Répertoire des membres connus</i>	37
<i>Tableau n° 3 : les membres de l'administration monétaire et fiscale de Charles de Blois</i>	37
<i>Définition des fonctions</i>	39
<i>Tableau n° 4 : répartition des recettes fiscales bretonnes de Charles de Blois par département</i>	40
<i>Etude sociologique des membres de l'administration monétaire et fiscale de Charles de Blois</i>	40
<i>Tableau n° 5 : statut social et origine géographique des membres de l'administration fisco-monétaire de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre</i>	42
LA LÉGISLATION MONÉTAIRE DE CHARLES DE BLOIS.	43
<i>La fausse monnaie</i>	43
<i>La circulation et la production</i>	44
<i>Tableau n° 6 : origines des monnaies circulant en Bretagne durant la guerre de succession</i>	46
<i>Planche VIII : monnaies de Limoges</i>	47
<i>Les moyens de l'application : information et répression</i>	49
<i>Conclusion</i>	49

2E PARTIE : LA CIRCULATION DES MONNAIES DE CHARLES DE BLOIS.....	51
TYPLOGIE DES ENFOUISSEMENTS MONÉTAIRES.....	51
<i>Tableau n°7 : typologie des trésors bretons.....</i>	<i>52</i>
L'ÉTENDUE SPATIALE ET TEMPORELLE DU PHÉNOMÈNE.....	53
<i>L'aire de circulation des monnaies de Charles de Blois.....</i>	<i>53</i>
<i>Tableau n° 8 : répertoire des trésors comprenant des monnaies de Charles de Blois.</i>	<i>54</i>
<i>Tableau n° 9 : trouvailles isolées et monnaies de Charles de Blois trouvées en fouilles.....</i>	<i>55</i>
<i>Tableau n° 10 : nombre de découvertes de monnaies de Charles de Blois par département.</i>	<i>56</i>
<i>Les lieux de découvertes de monnaies de Charles de Blois.</i>	<i>57</i>
<i>Les enfouissements monétaires : une autre approche de la situation géopolitique, militaire et sociale bretonne durant la guerre de succession.</i>	<i>60</i>
<i>Tableau n° 11 : répartition chronologique et géographique des trésors enfouis en Bretagne durant la guerre de succession.....</i>	<i>61</i>
<i>Les trésors enfouis en Bretagne durant la guerre de succession.</i>	<i>62</i>
<i>Répartition des places fortes bretonnes.</i>	<i>63</i>
<i>Répartition des places fortes bretonnes vers 1350-1360.</i>	<i>64</i>
<i>La guerre de succession de Bretagne dans la région des Marches (1341-1364).....</i>	<i>65</i>
<i>Le traité de Brétigny.</i>	<i>66</i>
<i>Le temps de diffusion des monnaies de Charles de Blois.....</i>	<i>67</i>
LA CIRCULATION REFLET DE LA PRODUCTION MONÉTAIRE.....	68
<i>Qui, de Charles de Blois ou Jean de Montfort, produisait le plus en Bretagne ?.....</i>	<i>68</i>
<i>Tableau n° 12 : nombre de monnaies de Charles de Blois et Jean de Montfort retrouvées en trésor.....</i>	<i>69</i>
<i>Que Charles de Blois frappait-il ?.....</i>	<i>70</i>
<i>Tableau n° 13 : le prix du marc d'or et d'argent à Nantes durant la guerre de succession de Bretagne.</i>	<i>71</i>
<i>Tableau n° 14 : le cours des métaux précieux en France de 1341 à 1365.</i>	<i>71</i>
<i>Essai de chronologie des types locaux ou de prototype inconnu (pl. IX).....</i>	<i>75</i>
<i>Planche IX : monnaies locales.....</i>	<i>76</i>
<i>Conclusion.</i>	<i>78</i>
CONCLUSION GÉNÉRALE.	79
ANNEXES.....	81
CORPUS DES DÉCOUVERTES DE MONNAIES DE CHARLES DE BLOIS.	81
<i>Les trésors monétaires.</i>	<i>81</i>
<i>Les trouvailles isolées et monnaies de fouilles.....</i>	<i>107</i>
BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS.	109
<i>Ouvrages généraux.</i>	<i>109</i>
<i>Sources publiées.....</i>	<i>109</i>
<i>Travaux spécifiques.....</i>	<i>109</i>
<i>Catalogues d'exposition.....</i>	<i>110</i>
<i>Ouvrages numismatiques.</i>	<i>110</i>
<i>Revues.</i>	<i>110</i>
REMERCIEMENTS.....	111
SOMMAIRE.....	112